CHAMBRE DE LECTURE
LE SENAT
OTTAWA ONT
1-12-49
8365

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

Le jour ★ 5-7116
LE SAMEDI APRES-MIDI, LE DIMANCHE ET LES JOURS DE FETE
Le chef des nouvelles 5-6484
(LA NUIT DE 5 h. p.m. à 8 h. 30 a.m.)
Rédacteur en chef et Rédacteur sportif 5-6815
Nouvellistes 5-7116

82e année — No 210 | QUEBEC, JEUDI 20 JANVIER 1949 | 3 CENTS LE NUMERO

La session s'ouvre

Nos législateurs inaugurent une session qui promet beaucoup de travail. Le lieutenant gouverneur leur en a précisé le programme dans le discours du trône qui vient de leur être donné en grand apparat. La pièce officielle touche à beaucoup de sujets: prêt agricole, colonisation et drainage des terres, code du travail, avancement de la petite industrie, décentralisation de la grande industrie, crise du logement, réfection des routes, exploitation des richesses naturelles, développement des gisements miniers du Nouveau-Québec, et que d'autres ! Sans doute, on attend de nos députés la préparation de lois qui tendent au bien-être de la population et à la prospérité de la province, à condition qu'ils se mettent sérieusement à l'oeuvre, dans un esprit qui s'inspire plus de l'intérêt général que de mesquines préoccupations de clans et de clochers. La députation s'est modifiée sensiblement depuis un an: nombre de figures nouvelles apparaissent à la Chambre, et c'est tout un apprentissage que de prendre contact avec ce corps imposant et de s'initier aux rouages de la procédure parlementaire.

Gazette rimée

Propos de saison

On doit au clan des Macintosh
le damier brillant d'une étoffe
que vantait le maréchal Foch ...
pour m'aider à finir ma strophe.

Cette étoffe a la faculté
de se jouler avec la pluie ;
on en souffre un peu en été
lorsqu'un gros orage on essuie.

Par contre, lorsque vient l'hiver
on brave le vent et la bise,
grâce au vêtement rouge et vert
avec la culotte de mise.

Il est vrai que le Macintosh
ne couvre pas très bien la jambe;
c'est l'occasion de boire un scotch
pour redevenir vite ingambe.

Le rimailleur

C'est un actif

Félicitons la Chambre de Commerce de la publication de sa plaquette, abondamment illustrée et fort documentée sur le "Port de Québec". C'est une initiative très opportune qui permet de renseigner, et les citoyens de Québec et les étrangers sur l'un des plus beaux havres de la grande voie fluviale du Saint-Laurent. La publication, d'une présentation attrayante, fourmille de renseignements qui instruisent producteurs et expéditeurs sur les facilités d'accès, les installations modernes et les avantages de manutention et d'emmagasinage des marchandises. Le port de Québec ne le cède à aucun autre en outillage perfectionné qui vient faciliter la tâche du chargement et du déchargement des navires; il peut accueillir les vaisseaux de fort tonnage et recevoir toute une escadre, tout comme il accommode bien les caboteurs qui desservent les postes du fleuve. C'est un port de grande classe . . . qui est maintenant délaissé bien qu'il soit admirablement pourvu.

La brochure traite de tous ses avantages. Le port de Québec est demeuré la porte naturelle du commerce vers l'intérieur du continent, comme il est le centre d'expédition des produits du pays à l'étranger. Le bois, le papier, l'amiante convergent sur ses quais, remplissent ses entrepôts, en attendant que les navires les portent presque aux quatre coins du monde. Et ses hangars reçoivent également les expéditions d'outre-mer qui bientôt prendront le chemin des centres commerciaux du pays. Voici que les exploitations minières de l'Ungava et du Nouveau-Québec ne tarderont pas à envahir de leur abondant minerai ce grand port qui est le premier à leur proximité et qui leur servira de poste de ravitaillement. Tous les yeux se tournent maintenant vers Québec.

Les aménagements de notre port constituent son principal actif que savent utiliser les navigateurs et les compagnies maritimes. Des spécialistes ont présidé à son développement et la disposition de ses quais et de ses bassins qui peuvent accommoder des centaines de navires à la fois fait l'admiration des connaisseurs; on a suivi avec soin les plans des experts Kinniple et Morris, deux ingénieurs anglais, qui ont voulu doter Québec des installations maritimes les mieux appropriées. Que faut-il de plus pour que notre port soit plus achalandé !

OTTAWA FAIT DES NOMINATIONS

Conférence de presse de M. St-Laurent. — M. Arnold Heeney, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures. — Me Hugues Lapointe devient secrétaire parlementaire au ministère des Affaires extérieures. — M. Charles Stein, sous-secrétaire d'Etat. — Autres changements. — Mention de divers problèmes.

Ottawa, 20. (PC) D'importantes nominations ont été annoncées hier par le premier ministre Louis St-Laurent au cours d'une conférence de presse qui a duré 45 minutes.

La principale de ces nominations est celle de M. Arnold Heeney, 46 ans, au poste de sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, antérieurement détenu par M. L.B. Pearson, maintenant ministre du même département.

M. Heeney était jusqu'ici Greffier du Conseil Privé, et il est remplacé dans ces fonctions par M. Norman Robertson, 45 ans, Haut-Commissaire du Canada à Londres. M. Dana Wilgress, 57 ans, ministre du Canada en Suisse avec rang personnel d'ambassadeur, remplace M. Robertson comme Haut-Commissaire à Londres.

Le premier ministre a aussi annoncé que le Dr E.-H. Coleman, 55 ans, sous-secrétaire d'Etat pendant un long terme, a consenti à accepter un poste diplomatique à l'étranger; mais sa destination ne peut être révélée avant de recevoir l'approbation formelle du gouvernement auprès duquel il est accrédité. Il est possible que ce soit le Mexique ou la Suisse.

Ces changements dans le service diplomatique prendront effet au mois de mars.

M. St-Laurent a aussi déclaré que les détails du prix pour le blé vendu à l'Angleterre pour l'année 1949-50 en vertu du contrat anglo-canadien de blé, qui est l'objet de négociations depuis plus d'un mois, seront annoncés simultanément à Ottawa et à Londres, ce matin à 11 heures, heure normale de l'est. On prévoit que ce prix sera de $2 le boisseau.

Secrétaires parlementaires

Quatre nominations de secrétaires parlementaires ont aussi été annoncées dans la même circonstance.

M. James Sinclair, 40 ans, député de Vancouver-nord, devient secrétaire parlementaire de l'honorable Douglas Abbott, ministre des Finances; M. Loran Baker, 43 ans, député de Shelbourne-Yarmouth-Clare, et M. J.-A. Blanchette, 56 ans, député de Compton, deviennent secrétaires parlementaires de l'honorable Brooke Claxton, ministre de la Défense; Me Hugues Lapointe, 37 ans, député de Lotbinière, ancien secrétaire parlementaire de M. Claxton, devient secrétaire parlementaire de l'honorable L.-B. Pearson, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures.

Sous-ministres

Trois autres hommes ont été nommés à des postes comportant le rang de sous-ministres.

M. Charles Stein, sous-ministre adjoint de la Justice, remplace le Dr Coleman au poste de sous-secrétaire d'Etat; M. C.-M. Drury, anciennement du ministère des Affaires extérieures, devient sous-ministre de la Défense nationale; et M. Gordon Mills, ancien sous-ministre au Affaires navales, devient contrôleur général des services d'inspection avec le rang de sous-ministre associé de la Défense nationale.

Diverses nominations

M. St-Laurent a de plus annoncé la nomination de M. J.-R. Baldwin assistant-greffier du Conseil Privé, au poste de président de la Commission du Transport aérien, et l'élévation à la magistrature de Me W.-E. Mitchell, avocat de Montréal, qui devient juge de la cour supérieure de la province de Québec

(Suite à la page 11, 1ère col.)

Prêt des Etats-Unis à Israël

Un total de $100,000,000 pour financer l'achat d'outillage pour la ferme, différents matériaux et services. — Grande satisfaction en Palestine. — Une déclaration de M. Robert Lovett sur la politique anglaise et américaine en Palestine.

Washington, 20. (PA) La Banque d'Exportation et d'Importation des Etats-Unis a accordé un prêt de $35,000,0000 au nouvel Etat juif d'Israël et a approuvé un second prêt de $65,000,000 pour usage ultérieur, ce qui forme un total de $100,000,000.

Ces crédits serviront à financer l'achat aux Etats-Unis d'outillage pour la ferme, différents matériaux et services. Le crédit de $35,000,000 ainsi que celui de $65,000,000 porteront intérêt à un taux de 3½% par année et le remboursement est échelonné sur une période de 15 ans.

Le crédit de $65,000,000 sera disponible jusqu'au 31 décembre 1949, pour aider le développement de projets de communications, transport, manufacture, construction et travaux publics.

"Tous ces projets font partie d'un grand programme pour rétablir l'équilibre économique de l'Etat d'Israël et en faire un pays économiquement indépendant", ont déclaré les porte-parole de la Banque d'Exportation et d'Importation.

Les crédits furent annoncés quelques heures avant la déclaration de M. Robert Lovett, secrétaire d'Etat intérimaire, à l'effet que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne tentaient de trouver un plan commun de solution pour le problème de la Palestine.

Les Juifs ont accueilli avec joie la nouvelle qui promet d'influencer plusieurs pays vers une reconnaissance diplomatique de l'Etat d'Israël. Eliahu Epstein, le représentant diplomatique d'Israël aux Etats-Unis, a déclaré à une conférence de presse que le prêt est arrivé à un moment opportun.

"Je crois que nous nous engageons maintenant dans une période calme de la vie d'Israël et que nous pourrons désormais nous dévouer au progrès de la paix", dit-il.

Des porte-parole du gouvernement ont dit que le prêt pourrait donner les résultats suivants : 1) le renforcement du régime actuellement en tête d'Israël, le parti socialiste-conservateur dirigé par David Ben-Gurion, jusqu'aux élections du 25 janvier prochain; 2) une assistance dans les pourparlers de paix entre les Juifs et les Arabes en démontrant aux Arabes que les Etats-Unis n'ont pas l'intention d'abandonner leur appui envers l'Etat d'Israël.

A une conférence de presse, Lovett a nié énergiquement un rapport venant du gouvernement britannique à l'effet que la Grande-Bretagne avait offert de reconnaitre l'Etat d'Israël si les Etats-Unis consentaient à faire partie d'un plan britannique garantissant la paix au Moyen-Orient.

Lovett déclara que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis ont le même objectif en Palestine : la restauration de la stabilité économique et sociale et la sécurité pour l'avenir. Mais il refusa de répondre à une question sur la nature des démarches qui conduiraient à une politique anglo-américaine commune. Une source de Londres avait rapporté que l'ambassadeur anglais, Sir Oliver Franks, avait offert à Lovett de conclure un "marché" de ce genre.

Là-dessus, Lovett déclara que l'ambassadeur britannique lui avait simplement dit que le secrétaire aux Affaires étrangères, M. Bevin, avait dit devant la Chambre des Communes, la veille, que la reconnaissance de l'Etat d'Israël était considérée.

Projet d'armistice

Tel-Aviv, Israël, 20. (PA) Une source fiable déclarait hier qu'un projet d'armistice entre le Liban et Israël a été rédigé hier, dans le village-frontière de Ras en Naqura.

Cet accord a été établi après des conférences entre les représentants du gouvernement libanais et une délégation israélite présidée par Eliahu Sassoon, expert dans les affaires du Proche-Orient au minis-

(Suite à la page 11, 6e col.)

Ouragan dévastateur à St-Félicien

St-Félicien, 20. (DNC) Un ouragan a soufflé hier sur la région faisant notamment s'effondrer la toiture d'un moulin à scie sur trois jeunes gens qui travaillaient à cet endroit. J. Martin, 28 ans, a dû être transporté à l'Hôtel-Dieu de Roberval, souffrant de blessures graves, tandis que ses deux frères l'ont échappé avec des blessures superficielles. Le moulin était la propriété de leur père, M. Georges Ménard.

Les dommages causés par cette bourrasque de vent, qui s'est élevée à la suite d'une tempête de neige et de grésil, s'élèvent à quelque $25,000 selon un premier estimé.

En plus de priver la majeure partie de la population d'électricité et du service téléphonique, le vent qui atteignit une vitesse maximum de quelque 60 milles à l'heure, a démoli partiellement un garage, fracassé plusieurs grandes vitres d'un magasin, rompu et déraciné nombre d'arbres et causé plusieurs feux de cheminée.

Parmi les établissements et les personnes affectés par cette bourrasque de vent, on mentionne notamment le garage J.-E. Tremblay & Frère Ltd, où une partie de la façade de la bâtisse, construite en blocs de ciment, a été complètement démolie et la toiture enfoncée à différents endroits. On présume que les dommages atteindront quelque $2,000.

Chez Grenier & Fils, un autre établissement commercial important, toutes les grandes vitres de la façade du magasin ainsi que plusieurs vitres de l'immeuble ont été fracassées par un violent coup de vent, causant pour plus de $800 de dégâts.

Les diverses lignes de distribution d'électricité ainsi que certains services téléphoniques, dont le service privé de la compagnie de chemin de fer, ont été interrompus par suite de cette tempête. Depuis midi, hier, toute la population se trouve privée d'électricité et on semble ignorer le moment où on pourra rétablir le service normal. Dans la plupart des cas, les troubles sont

(Suite à la page 10, 7e col.)

Le code provincial du travail projeté

Une Commission des relations du travail remplacerait la Commission des relations ouvrières. — Plusieurs lois du travail remplacées. — Attaque directe contre le communisme et le marxisme. — Grèves interdites dans les services publics. — Services administratifs. — Recours prohibés.

Un projet de code du travail réunissant et modifiant en certains cas les lois ouvrières existantes a été déposé hier à la Législature par le ministre provincial du Travail, l'honorable Antonio Barrette, lors de l'ouverture de la session. Cet important projet de loi a été en même temps communiqué au Conseil Supérieur du Travail, aux fédérations de syndicats d'employés de toute la province et à d'autres intéressés afin que leurs suggestions ou leur approbation entière puissent être rapportées aux Chambres avant la prorogation de la session.

L'une des principales dispositions de ce projet vise directement le communisme et tend, dans une section intitulée "protection de l'intégrité des associations", à interdire l'accession à un poste dans une association ouvrière, à un adhérent du parti communiste ou à toute autre doctrine semblable, quelqu'en soit le nom.

Dans le projet de loi édictant un code du travail qui prendrait effet le premier juillet prochain, on déclare que la Commission des relations ouvrières actuellement existante fera place à la Commission des relations du Travail, et que le code du travail abroge les lois suivantes et le leurs modifications: loi des relations ouvrières, loi des différends ouvriers de Québec, loi des enquêtes en matière de différends industriels, loi des différends entre les services publics et leurs salaires, loi des syndicats professionnels, loi des conventions collectives, loi du salaire minimum ainsi que les chapitres 328 et 329 des statuts refondus de 1941.

Après un titre préliminaire principalement consacré aux définitions, et aux organismes du régime du travail, le titre premier intitulé "Régime du travail dans les entreprises privées" traite du droit d'Association: "Tout salarié," y est-il dit, ou "tout employeur a droit d'é-

(Suite à la page 11, 2e col.)

Le cabinet de Tchiang Kai-Shek propose une trêve immédiate

En vue de pourparlers de paix. — Aucune mention de Tchiang Kai-Shek dans les délibérations. — Membres du gouvernement consternés par les menaces communistes.

Nanking, 20. (PA) Le cabinet du gouvernement chancelant de Tchiang Kai-Shek a hier proposé une trêve immédiate de la guerre civile pour permettre de commencer de suite des pourparlers de paix, mais apparemment on n'en est arrivé à cette proposition qu'après une série de débats enflammés.

En effet, les discussions au sujet de cette motion de paix la seconde dans l'espace de trois semaines, ont été si vives que le premier ministre Sun Fo, rapporte-on, a menacé de démissionner si les ministres ne votaient en faveur des négociations avec les communistes. Un communiqué officiel disait que le "gouvernement" désirait ardemment la paix, mais on n'y faisait aucune mention du nom de Tchiang Kai-Shek qui, selon la constitution, doit donner son approbation finale à tout mouvement en faveur de la paix.

L'énoncé officiel du nouveau mouvement de paix, le premier depuis que Tchiang a offert, le 1er janvier, de négocier selon ses propres conditions, se lit comme suit: "Le Yuan exécutif a discuté longuement de la situation nationale et a énoncé le communiqué suivant:

"Pour répondre au désir général du peuple d'en venir à une entente prochaine, le gouvernement fait connaitre par les présentes son désir de voir les forces du gouvernement et celles des communistes cesser le feu immédiatement et sans condition et les deux partis nommer des délégués pour entamer des pourparlers de paix."

(Mao Tse-Tung, le chef des communistes chinois, avait demandé le 14 janvier que tout pouvoir soit abandonné par le Kuomintang

(Suite à la page 11, 6e col.)

Instituteurs et commissaires demeurent sur leurs positions

La grève semble vouloir se continuer toute la semaine. — Garantie contre des représailles exigée. — Négociations au palais archiépiscopal. — Progrès rapporté. — La proposition de Mgr Charbonneau.

Montréal, 20. (PC) Il semblait hier soir que la grève des instituteurs laïques catholiques de Montréal, qui entre dans sa quatrième journée, se poursuivrait au moins toute la semaine.

C'est ce qui ressort d'une déclaration de M. Léo Guindon, président de l'Alliance des instituteurs catholiques, disant qu'il avait convoqué pour la fin de semaine des réunions des conseils administratif et général de la Corporation provinciale des instituteurs catholiques, dont il est aussi le président, afin de discuter des développements intervenus.

En résumé, voici quelle était la situation hier soir.

1.— Quelque 2,000 instituteurs en grève ont accepté la proposition de Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, de retourner à leur enseignement alors qu'il tenterait d'obtenir un règlement de leur dispute avec la Commission scolaire catholique.

2.— Les instituteurs, toutefois, ont refusé de retourner à leurs classes sans obtenir des garanties d'immunité contre des représailles par la Commission scolaire.

3.— M. Eugene Simard, président de la Commission, a refusé de donner l'assurance que des sanctions ne seront pas imposées aux grévistes.

4.— Environ 50,000 des 132,000 écoliers de la ville sont en congé forcé par suite de la grève.

5.— Guindon a convoqué pour vendredi, samedi et dimanche des réunions des Conseils administratif et général de la Corporation provinciale des instituteurs.

6.— Les grévistes ont été informés qu'il n'y aurait pas d'autres réu-

(Suite à la page 11, 7e col.)

Les Indonésiens veulent obtenir des armes des nations orientales

Pour combattre les Hollandais. — Mémoire adressé à 20 nations. — Ouverture d'une conférence asiatique. — Formation d'une commission de coordination.

Nouvelle Delhi, 20. (PA) Les républicains indonésiens ont fait appel, hier, aux nations orientales pour obtenir des armes et des munitions qui leur serviraient à combattre les Hollandais.

Ils ont présenté leur requête dans un mémoire de 8,000 mots adressé aux représentants de 20 nations de l'Orient, réunis pour considérer si oui ou non ils appuieront les Indonésiens contre les Hollandais.

Une conférence asiatique doit s'ouvrir ici ce matin sous la présidence du premier ministre de l'Inde, Jawaharlal Nehru.

Le mémoire demandait encore de l'argent, des textiles et des médicaments, "toutes choses nécessaires pour permettre à un gouvernement de fonctionner". Quoique battus par les armes hollandaises, les républicains indonésiens poursuivent leur guerre de guérilla et ont leur propre gouvernement de l'underground.

Ils établissaient un programme "d'aide directe" qu'ils souhaitent recevoir des autres nations. Ils désirent que toutes surveillent les navires hollandais entrant dans leurs ports et saisissent l'équipement militaire ou semi-militaire, et suivent l'attitude de l'Inde, du Pakistan et de Ceylan en fermant leurs aéroports aux avions hollandais.

Les Indonésiens ont annoncé qu'ils ont choisi l'Inde comme base de leurs affaires étrangères, sorte de ministère des affaires étrangères en exil.

Une commission présidée par A. A. Maramais, ancien ministre des finances, sera établie ici pour coordonner les relations avec les autres gouvernements.

Nehru parlera à la séance d'ouverture de la conférence asiatique ce matin. Il se fera entendre dans la salle obscure du Conseil d'Etat. Sous le régime britannique, cette salle était la Chambre haute du parlement.

Les séances subséquentes se tiendront dans un palais en pierre blanche que le nizam d'Hyderabad construisit ici, mais n'occupa jamais. L'Inde s'en empara après la conquête de son Etat.

(Suite à la page 11, 7e col.)

Rupture au sein de la Fédération des Syndicats

Paris, 20. (AFP) Le désaccord de plus en plus profond qui, depuis plus d'un an, se faisait sentir au sein de la Fédération syndicale mondiale, entre les centrales anglo-saxonnes et la centrale soviétique, vient d'aboutir au cours de la réunion du bureau exécutif de la F. S. M. à Paris à l'inévitable rupture: après deux jours et demi de débats sans issue, les représentants des syndicaux américains, anglais et hollandais ont quitté cet organisme et ont consommé ainsi la rupture de l'unité syndicale mondiale.

Pour la première fois dans l'histoire du mouvement ouvrier international, cette unité avait été presque totalement réalisée en 1946: seules, les grandes organisations syndicales qui soient restées en dehors de la F.S.M. étaient les deux grandes centrales américaines, l'American Federation of Labor et le Syndicat des Cheminots, groupant au total 15 millions de travailleurs, et la petite internationale syndicale chrétienne à laquelle se rattache notamment la C.F.T.C. française.

C'est avec la mise en oeuvre du

(Suite à la page 11, 6e col.)

Le feu ravage un atelier de trois étages de l'Institut St-Jean Bosco

Les pompiers Samuel Tardif et Jean-Paul Genest, sérieusement blessés. — Des dommages de plus de $10,000. — Evacuation en ordre des élèves. — Machinerie dispendieuse avariée.

Un incendie d'une grande violence — au cours duquel deux pompiers de la brigade municipale des incendies ont été assez gravement blessés — s'est déclaré, hier soir, et a ravagé de 4 heures à 11 heures, la toiture du vaste atelier de trois étages de l'Institut St-Jean Bosco, situé 2160, chemin Ste-Foy.

Selon une premiere estimation du R. F. Alfred, directeur de l'institution, les dommages causés à l'édifice s'élèveront à plus de $10,000 en plus des dégâts considérables que la machinerie évaluée à quelque $100,000, a subi.

Les victimes qui ont été transportées à l'hôpital St-Sacreemnt par les voitures-ambulances des maisons Adélard & Gustave Lépine et Germain Lépine Ltée, sont: Le pompier Samuel Tardif, âgé de 50 ans environ, domicilié, 310, rue Châteauguay, qui semble souffrir d'une fracutre à la cuisse gauche, et le pompier Jean-Paul Genest, 28 ans environ, demeurant, 140, boulevard Crémazie, qui a été hospitalisé souffrant d'une fracture probable du bassin. L'état des deux blessés est considéré par les médecins comme assez sérieux.

L'alarme

Le feu — dû, croit-on, à un court-circuit — a été découvert vers 4 heures, hier après-midi. Lorque le signal d'alarme a été donné aux brigades des incendies de Ste-Foy et de Québec, une épaisse fumée se dégageait de la toiture de la construction, construite à l'épreuve du feu.

Entre temps, on s'empressa de prévenir les cent élèves qui se trouvaient dans l'atelier au moment où l'incendie a éclaté. On se hâta de faire évacuer les lieux et de diriger les enfants vers l'institution située à proximité. Tout fut fait dans l'ordre et aucun accident ne s'est produit au cours de cette manoeuvre.

Lorsque les pompiers arrivèrent, des flammes commençaient déjà à lécher la toiture, qui, en un rien de temps, devait devenir un brasier ardent. On s'empressa d'ins-

(Suite à la page 11, 5e col.)

En parlant d'instituteurs

Leurs salaires en 1947

Dans huit provinces du Canada, Québec excepté, il y a amélioration constante, suivant un communiqué du bureau fédéral des statistiques. — Les plus hauts salaires en Colombie.

Ottawa, 20. (PC) De façon générale, les salaires des instituteurs du Canada s'améliorent de plus en plus. C'est ce qui ressort d'un rapport publié hier par le Bureau fédéral des statistiques couvrant les échelles de salaires pour l'année 1947 des instituteurs des écoles publiques de toutes les provinces, sauf du Québec, qui est présentement aux prises avec une grève d'instituteurs catholiques laïques dans la métropole.

La province de Québec ne donne pas de rapports sur les salaires payés à ses instituteurs.

Le rapport du Bureau des statistiques démontre une augmentation moyenne de $138 dans les salaires payés aux instituteurs durant 1947, ce qui porte à $592 la moyenne cumulative d'augmentations depuis 1939, et dont ont bénéficié environ 57,000 instituteurs, répartis entre 38,600 femmes et 13,100 hommes.

La moyenne des salaires payés aux instituteurs des écoles publiques en 1947 est d'environ $1,446. comparativement à $1,308 pour 1946 et à $854 pour 1939. Dans les écoles urbaines les instituteurs ont reçu durant la même période un salaire moyen de $2,120, comparativement à $1,926 en 1946 et à $1,613 en 1939. Ce sont les instituteurs d'écoles rurales à une seule classe qui ont reçu la plus basse moyenne de salaire, soit $1,207 en 1947 comparativement à $1,181 en 1946 et à $607 en 1939.

Ce sont par ailleurs les instituteurs de la Colombie canadienne qui ont joui du salaire le plus élevé, avec une moyenne de $2,042. Viennent ensuite ceux de l'Alberta, avec une moyenne de $1,546, ceux de l'Ontario avec une moyenne de $1,514, ceux du Manitoba avec une moyenne de $1,304, ceux de la Saskatchewan avec une moyenne de $1,265, ceux de la Nouvelle-Ecosse avec une moyenne de $1,241, ceux du Nouveau-Brunswick avec une moyenne de $977, et ceux de l'Ile du Prince Edouard avec une moyenne de $816.

La continuation de la pénurie d'instituteurs qualifiés est clairement indiquée par le fait que plus de 5,000 instituteurs, soit 10%, possèdent des certificats temporaires d'enseignement et n'ont pas les qualifications professionnelles minimum normales requises. Toutefois, le nombre d'instituteurs non qualifiés décline graduellement.

En 1947, plus de 2,000 instituteurs sont retournés à l'enseignement après l'avoir quitté durant les années de guerre.

Du "yankee" tout pur

Washington, 20. (PA) On s'attend à ce que 1,000,000 de personnes assistent à l'installation du président Harry S. Truman. Environ 500,000 de ces gens viendront de l'extérieur.

La foule ingurgitera 5,000,000 de "hot-dogs", ce qui équivaut, selon un mathématicien local, à un seul hot-dog de 476 milles de longueur.

Dangereux précédent dit M. Bengough

Ottawa, 20. (PC) M. Percy Bengouh, président du Congrès canadien des Métiers et du Travail a qualifié de "dangereux précédent" hier le projet de code du travail du gouvernement de la province de Québec.

Il dit que l'interdiction empêchant des communistes ou des préconisants de doctrines subversives de détenir des postes d'officiers dans les conseils exécutifs des unions ouvrières de la province peut provoquer une "pratique terrible".

"Il se peut, ajouta-t-il, que l'on ne s'arrête pas là, et que cette interdiction s'applique éventuellement à certains groupes politiques, comme par exemple les partisans CCF et libéraux".

Bengouh précisa toutefois que les quelque 8,000 membres de son organisation dans la province ne seraient pas affectés vu qu'aucun d'eux n'est communiste.

Au Palais de Justice

Forte condamnation

Un mécanicien-dentiste est condamné à $5,800. d'amende. — Bénéfice du doute à un chauffeur de taxi de Ste-Anne de Beaupré. — Jugement le 14 mars dans l'affaire de Boivin.

Un mécanicien-dentiste de Québec a été condamné hier à un total de $5,800 d'amende, après avoir été trouvé coupable par M. le juge Laetare Roy, de la cour des Sessions de la Paix, sous quatre chefs d'accusation d'avoir fait de faux rapports d'impôt sur le revenu et à une autre accusation d'avoir fait une fausse entrée dans ses livres.

En plus de payer l'amende, l'inculpé devra rembourser à l'Impôt une somme de quelque $28,000.

Bénéfice du doute

M. le juge Achille Pettigrew, de la cour des Sessions de la Paix, s'est vu hier dans l'obligation d'accorder le bénéfice du doute à un chauffeur de taxi de Ste-Anne de Beaupré, M. Joseph Lacroix. Ce dernier subissait alors son enquête préliminaire pour avoir vendu des liqueurs alcooliques, MM. Marc Poulin et Napoléon Bilodeau, tous deux de Québec, ont été entendus comme témoins à la preuve de la Couronne. Mais Bilodeau a identifié un employé du greffe de la cour des Magistrats comme étant celui qui lui aurait livré six bouteilles de bière au cours du mois de novembre de l'année 1948.

Pour acquitter l'accusé, le juge a fait remarquer que rien dans la loi des liqueurs n'indique que l'on doit considérer une automobile comme étant un établissement. Dans le cas contraire, il condamnerait l'accusé.

Jugement le 14 mars

M. le juge Alphonse Garon a annoncé hier après-midi qu'il rendrait jugement le 14 mars prochain dans les différentes accusations de recel imputées à René Boivin, de Rivière-au-Pin. L'on a terminé, en effet, toutes les procédures à ce sujet. La raison pour laquelle il y a eu de nombreux retards dans toutes ces causes, c'est que plusieurs des témoins se trouvaient dans les chantiers; la Couronne, de ce chef, a eu beaucoup de difficultés à les rejoindre.

L'affaire Allard-Hamel

Le plaidoyer de la poursuite marquera ce matin la fin de la cause en libelle de M. Urgel Allard contre M. Pierre Hamel, en cour Supérieure. Comme le plaidoyer de la défense avait été très élaboré mardi, l'on a ajourné la cour à ce matin, pour clore ainsi cette cause qui dure depuis déjà assez longtemps et qui a suscité un vif intérêt à Québec et dans la région.

Aux Assises

Bertha Fiset, de St-Basile de Portneuf, a été envoyée aux Assises criminelles pour subir son procès lors

(Suite à la page 11, 8e col.)

Flâneurs bien payés

Albany, N.-Y. 20, (PA) Plus de 1,000 New-Yorkais flânent à Miami tout en recevant de l'Etat $26 par semaine.

Ces personnes sont qualifiées pour bénéficier de la loi de chômage de l'Etat de New-York parce qu'elles ont prouvé être prêtes et en état de travailler au cours de leurs vacances en Floride mais qu'elles ne peuvent trouver de travail à cet endroit.

Courrier de Lévis

Le président de la Chambre de Commerce du Canada à Lévis

La Chambre de Commerce de Lévis recevra demain après-midi la visite de M. Henry Birks, président de la Chambre de Commerce du Canada, qui sera accompagné de ses deux secrétaires, MM. Morel et M. Roméo Duford. Cette réception aura lieu au Manège Militaire de Lévis, sous la présidence de M. Hervé Baribeau, président de la Chambre de Lévis, qui tiendra une assemblée spéciale des membres de l'exécutif à cette occasion. Le même soir, à 6 heures 30, à l'hôtel St-Louis, à Québec, aura lieu un souper-causerie auquel assisteront les officiers et membres des Chambres de Commerce de la région. Une invitation spéciale est faite aux officiers et membres de la Chambre de Commerce de Lévis. Le conférencier sera M. Birks.

Assemblée des Chevaliers du 4ème degré

L'assemblée mensuelle des officiers et membres des Chevaliers de Colomb de Lévis du 4ème degré sera tenue lundi soir prochain, à 8 heures 30, en leurs salles, à Lévis, sous la présidence de M. L.-Maurice Carrier, fidèle navigateur.

M. le maire J.-A. Allaire a déposé son bulletin

M. J.-A. Allaire, maire de Lauzon, sortant de charge, qui est de nouveau candidat pour les prochaines élections municipales, a déposé ce matin, à 10 heures, au bureau de l'hôtel de ville, son bulletin de présentation. Ceci porte à six le nombre des bulletins présentement déposés. Nous avons déjà donné les noms de ceux qui ont déposé leur bulletin de présentation.

Appels des pompiers de Lévis

Les pompiers de Lévis ont répondu à cinq appels hier, comme suit: A midi et 45, feu de tuyau sans dommages, dans la Côte du Passage; à midi 55, feu de cheminée sans dommages, rue Commerciale; à 1 heure 05, feu de tuyau et de cheminée sans dommages, rue St-Georges; à 2 heures, feu de cheminée sans dommages, rue Commerciale et à 2 heures 30, feu de tuyau sans dommages, rue St-Jean. La raison de ces appels a été le grand vent d'hier après-midi.

Le service des autobus à Lévis et Lauzon.

La pluie que nous avons eue et qui fut suivie d'un temps plus froid hier a eu pour effet de rendre les chemins très glissants. Comme il faisait aussi un vent violent, la Cie des Transports de Lévis a décidé, par mesure de précaution pour le public voyageur contre tout accident, d'interrompre son service dans Lévis et Lauzon, vers une heure et trente de l'après-midi. La cité de Lévis et la ville de Lauzon firent passer leurs camions avec des grattes spéciales et vers 4 heures, le service fut repris régulièrement.

Assemblée de l'exécutif des Légionnaires.

Une assemblée des membres de l'exécutif de la Succursale No 12, de Lévis, de la Légion Canadienne, sera tenue ce soir, à 8 heures, en la salle de la Hutte No 3, rue St-Antoine, à Lévis, sous la présidence du capitaine Jacques de Billy.

Ligue de quilles des Forestiers Canadiens.

Dimanche après-midi dernier, en la salle du Quille-ô-drome Ferland, à Lévis, a eu lieu la rencontre des quatre équipes de la Cour Notre-Dame No 841, des Forestiers Canadiens. L'équipe Maurice Bégin a défait l'équipe Alphonse Dion par 4 à 0, tandis que l'équipe Georges Roussel ainsi que l'équipe Donat Denis ont annulé par 2 à 2. Le plus gros triple fut roulé par Marcel Jeffrey avec 446 points et la plus grosse partie simple fut roulée par Sifroid Turmel par 179 points. La position des équipes est la suivante: Equipe Georges Roussel, 18 parties gagnées et 10 perdues; équipe Donat Denis, 15 parties gagnées et 13 perdues; équipe Alphonse Dion, 12 parties gagnées et 16 perdues; équipe Maurice Bégin, 11 parties gagnées et 17 perdues.

Appels des pompiers de Lauzon.

Mardi soir, vers 10 heures 10, les pompiers de Lauzon furent appelés pour un feu de cheminée sans dommages, rue St-Cyrille.

Les mêmes pompiers furent appelés hier matin, vers 8 heures 15, pour un feu de tuyau sans dommages, rue Bourassa.

La cueillette de papiers a été un succès.

La cueillette de vieux papiers, journaux, revues et cartonnages, organisée par le club des Lions, de Lévis en faveur de l'oeuvre du verre de lait, a eu lieu samedi après-midi dernier dans Lévis, Lauzon et St-David. M. L.-B. Pelletier, en charge de cette cueillette, nous a dit qu'elle avait obtenu un beau succès puisque l'on a recueilli près de trente tonnes de ce papier qui sera vendu et les recettes serviront à continuer la distribution du lait dans les écoles aux enfants qui sont en-dessous du poids normal. M. Pelletier désire remercier sincèrement tous ceux qui ont donné aussi généreusement en faveur de cette oeuvre qui fait tant de bien.

Cours de préparation au mariage.

Les cours de préparation au mariage commenceront ce soir, à 7 heures 30, en la salle du local Jociste, à Bienville. Tous ceux et celles qui doivent se marier au cours de l'année ont intérêt à suivre ces cours préparés spécialement pour eux.

En cour du recorder à Lauzon.

Deux jeunes gens de Lauzon arrêtés mardi soir pour avoir commis un assaut sur un autre jeune homme de Lauzon lundi soir dernier, ont comparu devant le recorder de la ville de Lauzon et ont plaidé coupables. Ils ont été condamnés à payer l'amende et les frais, après avoir reçu une verte semonce de Me Henri Bernier qui les a avertis que si la chose se répète, c'est le pénitencier qui les attend.

Un résident de Lauzon accusé d'avoir enfreint le règlement de la circulation par un stationnement illégal a également comparu devant le recorder de Lauzon et plaida coupable. Il fut condamné à l'amende et les frais.

Ligue de petites quilles de Chez L'Hoir Inc.

Vendredi soir dernier, en la salle des Chevaliers de Colomb de Lévis, a eu lieu la rencontre des six équipes de la ligue de petites quilles de Chez L'Hoir Inc, avec le résultat suivant:

L'équipe de la Réception a défait celle des Brûleurs par 3 à 1; l'équipe des Soudeurs a disposé de celle des Presses par 3 à 1; l'équipe du Bureau a triomphé de celle des Tourneurs par 3 à 1.

La position des équipes est présentement la suivante: En première position, l'équipe de la Réception avec 40 parties jouées, 27 gagnées et 13 perdues; en seconde position, l'équipe des Soudeurs avec 40 parties jouées, 24 gagnées et 16 perdues; en troisième position, l'équipe des Brûleurs, avec 40 parties jouées, 23 gagnées et 17 perdues; en quatrième position, l'équipe du Bureau, avec 40 parties jouées, 20 gagnées et 20 perdues; en cinquième position, l'équipe des Tourneurs, avec 40 parties jouées, 14 gagnées et 26 perdues; en sixième position, l'équipe des Presses, avec 40 parties jouées, 12 gagnées et 28 perdues.

Le plus gros triple d'équipe fut joué par l'équipe de la Réception, avec 471 points; le plus gros triple individuel fut joué par Yvan Denis, avec 519 points; le plus gros simple individuel fut joué par Yvan Denis avec 201 points.

Demain soir, en la même salle, les rencontres seront comme suit: A 8 heures 30, sur les allées 1 et 2, l'équipe des Tourneurs contre celle des Brûleurs; sur les allées 3 et 4, l'équipe des Soudeurs contre celle du Bureau. A 9 heures 30, sur les allées 3 et 4, l'équipe de la Réception contre celle des Presses.

Ligue de petites quilles des professionnels.

Ce soir, en la salle des Chevaliers de Colomb de Lévis, aura lieu la rencontre des quatre équipes de la ligue des petites quilles des professionnels. L'équipe des Comptables jouera contre celle des Dentistes, tandis que l'équipe des Pharmaciens rencontrera celle des Médecins.

Hockey à Lauzon et à Charny.

Ce soir, à 8 heures, si la température le permet, le club de Charny jouera contre celui de Lauzon, sur la patinoire de Lauzon. Ce sera la première joute du Charny contre le Lauzon, sur la patinoire de Lauzon.

Demain soir, à 8 heures 15, sur la patinoire de Charny, le club de Lauzon jouera contre le club de Charny.

Ces deux parties régulières de la ligue Intermédiaire de hockey du comté de Lévis promettent d'être très intéressantes.

Séance de bridge-contrat duplicata.

Ce soir, à 8 heures 30, en la salle des Chevaliers de Colomb de Lévis, aura lieu la séance de bridge-contrat duplicata pour les amateurs de ce jeu de cartes populaire. Tous sont invités, Chevaliers ou non.

Un septième bulletin déposé hier à Lauzon.

Hier après-midi, à l'hôtel de ville de Lauzon, M. Joseph-I. Couture, échevin sortant de charge et représentant du quartier Fréchette, a déposé son bulletin entre les mains de M. Lévi Bourassa, greffier de la ville. Ceci porte à sept le nombre des bulletins présentement déposés pour les prochaines élections municipales.

En cour du recorder à Lévis.

Un jeune homme de Lévis, arrêté hier matin, vers 4 heures, sur la rue Déziel, par la police de Lévis, alors qu'il était en état d'ivresse et causait du désordre, a comparu en cour du recorder et plaida coupable. Il fut condamné à l'amende et les frais qu'il paya pour obtenir sa libération.

Ligue de quilles des garagistes de la rive sud.

Ce soir, à 8 heures, les quatre équipes de la ligue des petites quilles des garagistes de Lévis se rencontreront. L'équipe du Garage Bégin jouera contre celle de Labrie Automobiles Ltée, tandis que l'équipe du Garage Dumont rencontrera celle du Garage Martin.

Feu M. Philippe Carrier.

Parmi les parents de M. Philippe Carrier, époux de dame Eva Bolduc, dont nous avons annoncé la mort hier, deux noms ont été omis involontairement, celui de Mme Vve Adjutor Bolduc, de Valleyfield, belle-soeur du défunt ainsi que ceui de Mme Vve Johnny Bolduc, de Bienville, également belle-soeur du défunt.

Les émissions du Parti
PROGRESSISTE CONSERVATEUR
CHRC
Jeudi soir
20 janv. à 7 h. 30
Vendredi matin
21 janv. à 11 h. 40
Dimanche soir
23 janv. à 10 h. 15
Lundi soir
24 janv. à 10 h. 25
Mercredi matin
26 janv. à 11 h. 40

Les bonnes cuisinières s'en servent pour plus de saveur

L'EVENEMENT JOURNAL
publiera sous peu un intéressant roman-feuilleton d'un auteur célèbre
Margaret Nichols
EN ATTENDANT L'AMOUR
Sous ce titre, L'Evénement-Journal vous offre un nouveau roman-feuilleton où l'on voit une jeune fille lutter pour obtenir le bonheur et l'homme qu'elle aime. Vous lirez avec intérêt l'intrigue de deux demi-soeurs qui aiment le même homme.
C'est un drame bien humain, un drame de tous les jours où les personnages divers livrent, sans même réaliser leur tragique situation, un ardent combat pour atteindre leur idéal.
CE NOUVEAU ROMAN-FEUILLETON PARAITRA DANS L'EVENEMENT-JOURNAL VENDREDI

Tirez le meilleur parti de l'huile pour
poêles
lampes
chaufferettes
fournaises

AJOUTEZ-LUI DU
KLEEN • FLO
Elimine fumée résidus et gaz

Boîte de 32 oz.— quantité suffisante pour 400 gallons
32 on. $1.70 | 4 on. 30c
En vente chez les quincailliers, les vendeurs d'huile et les détaillants en plomberie et chauffage.
COMBUSTION UTILITIES CORP.
TORONTO MONTRÉAL WINNIPEG

★

Votre travail à l'aiguille, aujourd'hui

Par LAURA WHEELER

No 887

Voilà un cadeau que votre belle-maman appréciera à sa juste valeur si, pour son anniversaire, vous lui offrez ce faux-drap et cette taie d'oreiller où la broderie à la main et le tricot au crochet réunis produisent un si bel effet.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit: SERVICE DES PATRONS, L'EVENEMENT-JOURNAL, QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 30c. Seuls les nons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas echangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

40-FATHOM

MORUE AU FOUR AU CURRY
2 paquets Filets de Morue ou Aiglefin 40-Fathom
½ tasse oignons tranchés
4 c. à table beurre
1½ tasse spaghetti cuit
3 c. à table farine
1½ c. à the poudre curry
1½ c. à thé sel
2½ tasses lait
½ tasse mie de pain beurrée
Pincée de paprika
1. Coupez le poisson en cubes d'un pouce. Faites sauter les oignons légèrement dans le beurre; ajoutez les cubes de poisson et cuisez jusqu'à brunissement. Enlevez poisson et oignons, gardant la graisse.
2. Mettez la moitié du spaghetti dans un plat à cuire graissé, couvrez avec poisson et oignons, puis ajoutez le reste du spaghetti.
3. Ajoutez à la graisse dans une casserole, farine poudre de curry et sel, puis mélangez. Ajoutez graduellement le lait et cuisez en brassant jusqu'à épaississement. Versez sur le mélange de poisson, couvrez avec la mie de pain et saupoudrez de paprika. Cuisez à four vif (400°F.) environ 25 minutes. Donne 6 portions.
RÉGAL D'ÉPICURIEN
Congelés sans délai dès le retour de la pêche, les Filets 40-Fathom ont conservé toute leur saveur première, toute leur fraicheur.
Ils n'ont pas d'arêtes et sont tout chair—donc pas de perte! Pas de senteur désagréable de poisson.
Vos Filets 40-Fathom préférés (morue, aiglefin, perche de mer, etc.) maintenant en vente chez votre fournisseur.
UN PRODUIT CONGELÉ SUR LE CHAMP PAR GENERAL SEAFOODS, HALIFAX, N.-E.
40-Fathom SEA FOODS

Développement graduel du radar

Ottawa, 20. (PC) Le ministère canadien de la défense a annoncé le début d'un programme à longue échéance pour le développement du radar. Une unité auxiliaire de radar et de communications sera formée à Montréal, ce qui signifie que le radar va faire partie du vaste programme de défense du Canada. Il ne faudrait pas croire cependant que le cabinet ait ordonné la construction d'un écran de radar s'étendant à travers les régions arctiques.

D'après le ministère de la défense, cette unité sera la première d'une série qui, au cours des années, sera incorporée à un vaste programme dont la conclusion logique sera un écran de radar à travers le pays, non dans les régions de l'Arctique, mais beaucoup plus près de la civilisation.

La création d'un système de défense par le radar fait depuis longtemps réfléchir les quartiers généraux de l'aviation. Quelques bases de radar sont déjà établies à travers le pays et on annonce la création de plusieurs autres pour les prochains mois, en vue de faciliter l'entraînement de techniciens civils pour parer à toute éventualité.

Convaincu de désordre

Pour avoir fait du désordre au conseil de ville de son village, M. Edgar Garneau, de Boischatel, a été condamné hier matin à payer une amende de $10 et les frais. Il avait interrompu une séance du Conseil présidée par le maire Joseph Racine, grand connétable suppléant du district de Québec.

Bénès réalisa tard qu'on l'avait joué

New-York, 20. (PA) Le Dr Edouard Bénès, l'ancien président défunt de Tchécoslovaquie, a écrit que "ma plus grande erreur a été de refuser de croire jusqu'à la dernière minute que même Staline m'avait menti de façon cynique", a déclaré son ancien secrétaire.

Il s'agit du Dr Edouard Taborsky, arrivé à bord du paquebot Gripsholm, pour donner des conférences à l'université du Texas.

"Bénès, dit-il, a eu confiance en la parole de Staline, et celui-ci lui a fait une profonde impression."

Taborsky ajouta que le 24 août dernier, alors qu'il se trouvait à Stockholm, il reçut le message suivant de Bénès: "Pendant longtemps j'ai cru que Gottwald, (le président Klement Gottwald de Tchécoslovaquie) ne m'a pas menti, lui, du moins. Mais je constate maintenant qu'ils m'ont tous menti, sans exception. Mentir est une affaire courante pour les communistes, spécialement les communistes russes.

"Ma plus grande erreur a été de refuser de croire jusqu'à la fin que même Staline m'avait menti cyniquement, en 1935 et plus tard, et que les assurances qu'il me donnait.... étaient une duperie internationale."

Londres ne peut les congédier

Londres, 20. (PC) Le gouvernement britannique a fait savoir aux marins canadiens en Grande-Bretagne qu'il n'avait aucun pouvoir d'empêcher les propriétaires de navires enregistrés au Canada de congédier leurs équipages dans les ports britanniques.

Les marins avaient protesté auprès du premier ministre Attlee contre le fait que des marins canadiens dans le Royaume-Uni avaient été remplacés par des membres d'équipage non-unionistes.

Le ministère du Transport leur a répondu que si vraiment les propriétaires de navires ont fait cela, les marins concernés peuvent y remédier en instituant les procédures légales appropriées.

Mort dans un accident de chemin de fer

Moose Jaw, 20. (PC) — Charles W. Penhall de Moose Jaw, un mécanicien de locomotive du Canadien Pacific est mort hier quand quelques wagons du train Shaunavon-Moose Jaw passèrent à travers un pont de 195 pieds de long pour aller choir 30 pieds plus bas dans un ravin. Un pompier, E. Ladru de Régina, s'est fait passablement secoué.

Seules les fameuses confitures Pures E. D. SMITH, faites des meilleurs fruits des vergers du Niagara, portent cette étiquette. Recherchez-la . . . et dégustez la délicieuse saveur de Fruit-Entier meilleures confitures du Canada!

Fortifiant-au-déjeuner...

Une excellente façon de commencer la journée! Rien de plus réconfortant, nourrissant, *délicieux* qu'une bonne grande tasse fumante de Cacao Fry!
Il est bon pour tout le monde, apprécié de tous, et si facile à préparer — vous suivez simplement la recette sur la boîte.
Comme breuvage et pour tous vos mets au chocolat, ayez soin de toujours employer le Fry, le cacao à la saveur de *chocolat* plus riche.
Vous comprendrez vous aussi pourquoi il est le préféré à 3 contre 1 au Canada.*
*d'après une enquête faite à travers le Canada
Le Cacao à la saveur de chocolat plus riche

FEUILLETON DE L'EVENEMENT-JOURNAL

Etrange victoire

par FRANKEN MELONEY

Traduction de l'Evénement-Journal

28.

Le docteur donna son consentement alors Karl vint la chercher et l'emporta à l'auto dans ses bras; Anne les attendait à la porte le visage plein de tendresse.

L'après-midi fut longue et chaude; Erica était de plus en plus misérable. Paule oubliait ce que le docteur avait predit: Erica se sentirait très mal avant un grand mieux" et la peur l'envahissait.

Dans la lumière blafarde de la chambre obscure, elle pouvait voir la photographie de Marcia-souriante et gai—et elle eut la sensation d'être très près de ce coeur de mère. Peu à peu, les responsabilités semblaient plus légères. Vers le soir, elle sortit dans le petit jardin.

La pierre concassée crépitait sous ses pieds. Les phlox à l'odeur si douce étaient en pleine fleuraison. Quelques semaines plus tard, ils seront fanés.

—"Madmoiselle Paule". Elle se tourna et vit Anne debout dans la porte de cuisine avec un large sourire. "Mlle Erica est éveillée et elle est beaucoup mieux. Elle vous demande."

Erica était assise dans son lit et se regardait dans un miroir. "Regardez-moi", dit-elle à Paule", je ressemble à une tomate."

—"Quand j'étais une petite fille, j'avais eu les oreillons et la rougeole ensemble", dit Paule en se vantant. "J'étais comme cela". Elle se gonfla une joue.

"En êtes-vous revenue?" demanda Erica.

—"Non", répondit Paule très solennellement. Je suis morte" Elle prit le miroir des mains d'Erica et se tourna vers la fenêtre. Le docteur a dit de garder la chambre dans l'obscurité. Elle étendit la main pour descendre la toile, puis elle le vit courir à travers le gazon, Buster à ses côtés.

—"Que regardez-vous?" demanda Erica.

Les lèvres de Paule tremblaient "C'est Michel," dit-elle.

—"Oh ! que je suis contente!" cria-t-elle. "Mais je me demande pourquoi il n'est pas parti avec Constance."

—"Je l'ignore". Paule se dirigea vers la porte, à peine capable de respirer tant son coeur battait.

—"Dites-lui de venir voir une tomate", lui cria Erica.

—o—

Le souper était terminé et Erica était endormie. Au fond du ciel brillaient les derniers rayons du soleil couchant et de longues ombres sillonnaient l'herbe.

—"Le terrain est mouillé par la rosée", dit Michel. "Cela vous dérange-t-il?"

—"Non" dit Paule. "J'aime cela".

Ils marchèrent un peu en silence. "Je me sens renouvelé Paule, et je suis prêt à tout recommencer... avec vous à mes côtés."

—"Je suis heureuse", dit-elle dans un soupir.

Le cri d'un oiseau de nuit brisa le silence qui planait au dessus d'eux. L'herbe fraîche respirait la nostalgie. "On such a night as this..." commença de réciter Paule qui se rappelait ses études de Shakespeare; elle leva la tête. Elle pouvait voir ses yeux, plutôt, elle pouvait les sentir et une grande joie l'envahit et ses yeux se brouillèrent.

Dans son bonheur, elle ne voyait plus rien si ce n'est les étoiles qui scintillaient et sa tête penchée contre la sienne; alors, elle perdit contact de tout sauf de ses lèvres qui lui disaient des choses que jamais les mots n'auraient pu exprimer. Si une vie entière pouvait être vécue en un moment, ce moment serait tout ce qui elle demanderait.

—"Pendant des mois", dit-il "j'ai lutté contre quelque chose qui n'était vraiment pas important. Mais je ne pouvais comprendre jusqu'à aujourd'hui. J'ai vu qu'on ne pouvait construire quelque chose avant d'avoir tout déchiré. Il faut être libre avant de pouvoir posséder à nouveau." Il s'arrêta, mit ses mains sur ses épaules, et de ses yeux chercha son visage. "Comprenez-vous? Est-ce que cela a du sens pour vous?"

Sa voix était embrouillée. "Oui, Michel, cela a un sens très profond."

Ils marchèrent et de nouveau le silence tomba sur eux.

Finalement il dit "Un soir comme celui-ci, je suis revenu à votre porte de chambre et je vous ai appelée. Vous n'avez pas répondu."

—"Mais je vous ai entendu", dit-elle lentement.

—"Vous avez bien fait de ne pas répondre. Je voulais vous dire que je vous aimais. Mais je ne vous aimais pas. J'avais besoin de vous. J'aimais Marcia et j'aimais le lien qui m'unissait à elle. Puis Constance est venue. Sans le savoir, Constance m'a libéré".

Ses bras l'entourèrent. Et ce fut comme si son âme s'avançait vers la sienne, victorieuse. Ce fut comme si Ed et Marcia ensemble leur donnaient leur bénédiction.

FIN

TOM de la GRANDE TENTE

Par JOHN LEHTI

L'AGENT SECRET X-9

Par MEL GRAFF

JANVIER

						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

Le premier journal qui vous apporte tous les matins les nouvelles les plus récentes
est
L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL

82e année — No 210 | Tirage certifié par l'A. B. C. | QUEBEC, JEUDI 20 JANVIER 1949 | Membre de la Presse Canadienne, de la Presse Associée, de l'Agence Reuters et de l'Agence France-Presse

La session s'ouvre dans un décorum inaccoutumé

Brillante assistance. — Le lieutenant-gouverneur préside. — Garde d'honneur. — Déploiement inusité. — Réélection de l'hon. Taché. — La première séance. — Le premier ministre veut agir diligemment. — Hommage à MM. Robinson et Bertrand. — Plus de 30 projets de loi déposés. — L'agriculture, l'habitation, les relations fédérales-provinciales, les accidents du travail, dépenses pour les services administratifs, les terres et forêts, augmentation de salaires des commissaires des incendies de Montréal et Québec.

L'ouverture de la première session de la 23e Législature a donné lieu, hier après-midi, au déploiement d'une solennité qu'on n'avait pas vu depuis longtemps au Parlement provincial, au dire des vieux habitués. Le discours du Trône, lu dans les deux langues par le lieutenants-gouverneurs, et qui paraît dans son texte intégral sur une autre colonne, contient diverses considérations sur la politique générale que le gouvernement entend suivre pour le progrès de la population du Québec. Il annonce aussi quelques-unes des lois qui seront passées, notamment l'aide pour l'avancement à l'agriculture, des mesures pour remédier à la crise du logement, et surtout, un code du travail.

Dès hier après-midi, plus de trente projets de loi ont été déposés sur la table du greffier pour être distribués aux députés afin de leur permettre d'en faire une étude personnelle. Le premier ministre a déclaré au cours de la séance qui a suivi le discours du Trône que c'était la première fois que tant de projets étaient soumis à l'étude des représentants du peuple dès l'ouverture de la session.

Un millier de personnes

Environ un millier de personnes de toutes les classes de la société ont assisté à l'ouverture de la session. Les décorations luxueuses qu'on avait faites dans le grand hall d'entrée, l'escalier d'honneur et dans la salle rouge du Conseil législatif, la gracieuse distinction des invitées, les nombreuses nouvelles figures fort intéressées au déploiement du cérémonial traditionnel manifesté à l'égard du représentant de Sa Majesté le Roi, l'indépendance manifeste, sans cesser de demeurer respectueuse envers la Couronne, affichée dans la procédure par les représentants élus directement par le peuple, tout cela donne à l'ouverture de la session un charme grandiose et profond et laisse percer l'assurance de la sécurité et de la pérennité de nos institutions fondamentales.

La garde d'honneur

A trois heures moins 5 minutes, sir Eugène Fiset a passé en revue, devant la porte centrale de l'édifice principal, une compagnie du Royal 22e Régiment que commandait le major Georges Sévigny, D. S. O.

La fanfare du 22eme, sous la direction du lieutenant Edwin Bélanger, a fait les frais de la musique militaire durant l'inspection.

Un groupe distingué d'officiers supérieurs de l'armée canadienne accompagnait le représentant de Sa Majesté. On remarquait, dans le groupe, le major-général R.-O.-G. Morton, commandant de la région militaire de l'est du Canada, le brigadier J.-V. Allard, commandant de la région militaire de l'est de la province, le brigadier F.-T. Atkinson, le brigadier G. Archer, le lt-colonel G.-O. Taschereau,AEOMG, le lt-colonel G.-A. Turcotte, commandant du Royal 22ème régiment, le lt-colonel A.-L. Kerr, M.D., le lt-colonel G.-A. Roberge, le lt-colonel A.-L. Cannon, du COTC Laval, le lt-colonel P.-A. Costin, M.D., le major V. Leduc, D.S.O., le major J.-E. Serre, le major R.-A. King, des Royal Engineers, le capitaine A.-P. Gaumond.

Le major-général Sir Eugène Fiset était accompagné également de ses aides-de-camp, le lt-colonel D.-B. Papineau et le major J.-P. Martin.

Une fois l'inspection terminée, le gouverneur est entré au Parlement par la porte d'honneur, face au grand escalier du hall central tout décoré de palmiers et de fleurs. On avait installé un long tapis rouge qui conduisait de l'entrée du Parlement jusqu'au Conseil Législatif.

Brillante assistance

Sir Eugène Fiset fut reçu par le premier ministre, l'honorable Maurice Duplessis, et par les membres du gouvernement, les honorables Onésime Gagnon, C.P., trésorier provincial, J.-S. Bourque, ministre des Terres et Forêts, J.-Albiny Paquette, ministre de la Santé, Bona Dussault, ministre des Affaires municipales, J.-D. Bégin, ministre de la Colonisation, Laurent Barré, ministre de l'Agriculture, Antonio Talbot, ministre de la Voirie, Antonio Barrette, ministre du Travail, Camille Pouliot, ministre de la Chasse et des Pêcheries, Roméo Lorrain, ministre des Travaux publics, J.-Paul Sauvé, ministre de la Jeunesse et du Bien-Etre social, Paul Beaulieu, ministre du Commerce et de l'hon. Omer Côté, secrétaire de la province, et les honorables Antonio Elie, Tancrède Labbé, Antoine Rivard, Marc Trudel, Patrice Tardif et J.-H. Delisle, ministres d'Etat.

L'honorable Alphonse Raymond, président du Conseil Législatif, avait à ses côtés le greffier du Conseil Législatif, M. R.-A. Benoît, et lady Fiset occupait un fauteuil spécial, à gauche du lieutenant-gouverneur.

A gauche, sur la première rangée, on remarquait Mme Jean Curmi, Mme Jean Carrière, Mme Fiset, et l'honorable Séverin Létourneau, juge en chef de la province; sur la deuxième rangée se trouvaient l'honorable Albert Sévigny, juge en chef de la Cour Supérieure, Mme et Mlle Sévigny, Mme L. J. Paquin, Mme Ad. Raymond, Mme D.-B. Papineau et le capitaine Ed. Fiset.

Près du président du Conseil Législatif, on voyait Mme Henri Balcer et Mme Edouard Bureau, de Trois-Rivières, et Mmes Onésime Gagnon et J.-S. Bourque.

Tous les Conseillers législatifs et leurs épouses occupaient un siège sur le parquet de la Chambre rouge, en face du lieutenant-gouverneur. On remarquait notamment le sénateur et madame Jacob Nicol,

(Suite à la page 10, 4e col.)

La réorganisation du Bureau local de Santé demandée par la C. de C.

La Chambre de Commerce des Jeunes vient de rendre publique une résolution qu'elle a adoptée à cet effet. — Le Jeune Commerce suggère qu'on suive un plan établi dans cette réorganisation.

La Chambre de Commerce des Jeunes, sous la présidence de Me Louis Dussault, vient de rendre publique une résolution qu'elle a adoptée et par laquelle elle demande une réorganisation du Bureau de Santé de la ville de Québec. Voici le texte de cette résolution qui parle par elle-même :

Attendu que depuis cinq ans environ. Le Jeune Commerce du district de Québec s'est occupé spécialement de la question de la santé publique à Québec et a fait de nombreux travaux de recherches dans ce domaine ;

Attendu que Le Jeune Commerce du district de Québec en est venu à la conclusion que le bureau de santé de la ville de Québec est, peu efficace et que son organisation est suffisante et inadéquate ;

Attendu que le rapport publié avec la collaboration du Jeune Commerce a rencontré une approbation quasi unanime dans le public québecois et qu'il a reçu également l'approbation d'un grand nombre de membres du Conseil Municipal qui ont promis de faire quelque chose dans ce sens;

Attendu que Le Jeune Commerce du district de Québec croit opportun de rappeler aujourd'hui la principale conclusion de ce rapport, c'est-à-dire la réorganisation du Département de la Santé de la ville de Québec;

Pourquoi Le Jeune Commerce du district de Québec, réuni en assemblée générale, prie instamment les autorités municipales de se mettre résolument à la tâche et de réaliser dans le plus bref délai posible une réorganisation complète du bureau de santé de la ville de Québec.

Le Jeune Commerce suggère que cette réorganisation se fasse suivant un plan établi et suivi dans d'autres villes, par exemple: Montréal donne un service de santé avec un budget de $1.32 par tête, (1947-48), Trois-Rivières donne son service de santé avec un budget de 0.90 par tête, les unités sanitaires donnent leur service de santé avec un budget de 60. à $1.00 par tête, d'autres villes donnent également leur service de santé à raison de .80 par tête et les résultats obtenus sont réellement pratiques et efficaces au point de vue de la santé publique dans ces villes.

Le Jeune Commerce croit qu'avec le budget actuel du bureau de santé de la ville de Québec de $1.12 par tête, il est possible de doter notre ville d'un service de santé adéquat si la cité procède à une réorganisation complète de son service actuel.

Le Jeune Commerce croit égale-

(Suite à la page 11, 6e col.)

Dégâts évalués à $1,000,000 faits par un vent de 82 milles à l'heure

Le sud de l'Ontario balayé depuis Windsor jusqu'à la vallée de l'Outaouais. — La tempête avait perdu de sa force rendue au Québec. — Maison emportée en 10 minutes à Hull.

Toronto, 20. (PC) Des vents impétueux atteignant la vitesse de 82 milles à l'heure ont soufflé sur l'Ontario, hier, laissant derrière eux des dégats évalués à $1,000,000.

La tempête a frappé avec une furie extraordinaire la partie sud de l'Ontario depuis Windsor jusqu'à la vallée de l'Outaouais. Elle atteignit sa plus grande force tôt dans la matinée et soufflait encore à 45 milles à l'heure à midi.

La province de Québec s'en est tiré sans avoir à subir la tempête dans toute sa force, quoique certaines régions aient enregistré des vents très violents.

Un rapport venant de Hull déclarait qu'une maison en brique et en bois fut renversée par la tempête accompagnée de pluie, dans l'espace de dix minutes. Un mur de 25 pieds de hauteur par 30 de longueur fut également renversé, à Hull, où les dommages se totalisent à plusieurs milliers de dollars. Partout dans la vallée de l'Outaouais les dommages ne sont pas très élevés.

De son côté, Montréal eut à subir de fortes secousses qui brisèrent les lignes à plusieurs endroits, mais les dommages demeurent assez insignifiants.

La neige, plutôt que la pluie, a troublé le nord de l'Ontario.

Halifax, 20. (PC) Un petit navire, portant deux hommes, était en retard de cinq heures à la suite d'un voyage de pêche dans la région de la Baie de Fundy où la tempête faisait rage, rapportait-on hier soir. Une pluie glacée poussée par de forts vents du sud-ouest déferlait sur les côtes de la Nouvelle-Ecosse et l'aviation a déclaré que les recherches pour retrouver le navire "étaient hors de question" hier soir. Toutefois, si le bateau n'est pas rentré ce matin, une "chasse" sera organisée.

Projets de loi déposés hier

Voici la liste des projets de loi déposés hier après-midi au feuilleton de la Chambre des députés, qui en prendront connaissance avant le débat sur chacune de ces lois.

L'honorable M. Barré.— Loi autorisant des prêts aux cultivateurs pour une somme supplémentaire de cinq millions de dollars.

L'honorable M. Barré. — Loi accordant un crédit supplémentaire de quatre millions de dollars pour le drainage des terres.

L'honorable M. Lorrain. — Loi modifiant la Loi pour aider à l'établissement d'aqueducs et de systèmes de drainage dans les municipalités rurales.

L'honorable M. Barrette. — Loi édictant le Code du travail de la province de Québec.

L'honorable M. Duplessis. — Loi modifiant la Loi pour améliorer les conditions de l'habitation.

L'honorable M. Dussault. — Loi concernant la Loi accordant aux municipalités des pouvoirs spéciaux pour remédier à la crise du logement.

L'honorable M. Duplessis. — Loi modifiant la Loi instituant une enquête sur le problème du logement.

L'honorable M. Duplessis. — Loi modifiant la Loi concernant les relations provinciales-fédérales.

L'honorable M. Côté. — Loi modifiant la Loi concernant l'Université Laval, l'Université de Montréal et l'Université Bishop.

L'honorable M. Barrette. — Loi relative à la Commission des accidents du travail de Québec.

L'honorable M. Lorrain. — Loi relative aux bureaux des services administratifs du gouvernement.

L'honorable M. Lorrain. — Loi modifiant la Loi relative à l'amélioration des ponts publics dans la province.

L'honorable M. Duplessis. — Loi concernant les juges des sessions, les magistrats de district et les juges des Cours des jeunes délinquants.

L'honorable M. Bourque. — Loi modifiant la Loi pour prévoir une exploitation rationnelle de certains territoires forestiers.

Deux pompiers sont blessés, six familles sont jetées sur le pavé

Un édifice presqu'entièrement détruit par le feu, rue St-Paul. — Trois alarmes. — Les pompiers travaillent pendant trois heures. — Fournaise surchauffée : cause probable de l'incendie.

Deux pompiers de la brigade municipale des incendies ont été blessés plus ou moins gravement en combattant un violent incendie qui s'est déclaré, de bonne heure hier matin, au troisième étage d'une maison, située aux Nos 147, 147½ et 149 de la rue St-Paul, et au cours duquel six familles ont été jetées sur le pavé.

Le feu, dont la cause semble être une fournaise surchauffée, a éclaté vers 5 heures, au dernier étage de l'immeuble, pour se communiquer subséquemment à l'étage inférieur et à la toiture. En plus des dommages considérables causés à l'édifice, des maisons voisines ont également subi de lourds dégâts par l'eau et la fumée. L'incendie qui a nécessité trois alarmes consécutives, a pris dès le début de grandes proportions et les pompiers, dirigés par le chef Rosaire Beaulieu et le chef-adjoint Edgar Wagner, ont dû travailler ferme pour circonscrire les flammes.

Dès le début de l'incendie jusqu'au moment où les pompiers purent pénétrer dans la maison, le bruit a couru qu'une femme avait péri dans le brasier. Des fouilles ont été faites dans les débris du troisième étage et les pompiers se sont assurés que personne n'avait péri dans les flammes. Au cours de l'incendie, le pompier J. Lévesque, du No 7, s'est blessé à un pied et a dû être transporté à l'hôpital. Le lieutenant Eug. Samson, du No 3, s'est aussi infligé des blessures internes à l'estomac.

Les familles sinistrées sont celles de M. Paul Roy et de M. J. Côté, au troisième étage de la maison. Ces derniers perdent tout ce qu'ils possédaient; celles de Mlle McKenzie et de M. Louis Francoeur, du second étage, et enfin celles de M. Alfred Baker et M. Pierre Rémillard, au premier. La maison qu'ils occupaient et qui a été incendiée était la propriété de M. Moise, de la maison Dominion.

Les maisons voisines, situées aux Nos 143-145, appartenant à Mme Yvette Girard, et au No 151, propriété de M. Moise, ont aussi subi des dégâts par l'eau et la fumée. La maison de Mlle Girard était occupée par elle-même et par le restaurant tenu par M. Cyrille McDonald. L'autre maison de six logements est occupée par le magasin d'armes à feu de M. J. Boily et par les locataires suivants : Adélard Pelletier, John Miller, Yvon Beaupré, Mme François Couture, Mme Bouffard et Mme J. Robin.

Trois appels ont été donnés à la brigade pour cet incendie qui a tenu les pompiers au travail de 5

(Suite à la page 11, 8e col.)

M. A.-E. Paré devient président des Anciens de Polytechnique

Il succède à M. Guillaume Piette. — Assemblée annuelle au Pavillon Mgr Vachon. — Voeu pour proposer que la section de Québec soit représentée par deux délégués au conseil général.

M. A.-Euclide Paré, ingénieur en chef des ressources hydrauliques, a été élu à la présidence de la section de Québec de l'association des Diplômés de Polytechnique pour succéder à M. Guillaume Piette, président sortant de charge. L'élection annuelle a eu lieu hier soir à l'assemblée annuelle tenue au Pavillon Mgr Vachon, avec une assistance nombreuse.

Les autres officiers élus pour 1949 sont à la vice-présidence, M. Georges Demers, ingénieur conseil, et comme secrétaire, M. René Rioux. Les conseillers pour un an sont MM. E.-André Bouchard, Jean-Marie Paquet et Ludger Gagnon et ceux pour un terme de deux ans sont MM. Marc Dugal, Jacques Roy et Antonio Morissette. Les membres ex-officio sont les anciens présidents M. Guillaume Piette (1948) M. J.-Ubald Archambault (1947) et M. Léo Dufresne (1946); font aussi partie du conseil de la section, à titre de conseillers sur le conseil général de l'Association, MM. Ernest Lavigne et C.-H. Boisvert.

Dans le rapoprt de l'année présenté par le secrétaire, M. Rioux, mentionnons la souscription de $100 de la section de Québec à la campagne de l'Aide à Laval ainsi que la souscription de $100 au fonds du 75e anniversaire de l'Ecole Polytechnique.

En l'absence du nouveau président, le vice-président a remercié les membres d'avoir assisté en si grand nombre à cette assemblée générale et les assura du dévouement du nouveau conseil. Le président sortant de charge, M. Piette, prononça aussi le traditionnel discours présidentiel.

On a aussi voté un voeu pour suggérer un amendement à la charte afin que les sections comptant 100 membres et plus aient deux représentants au conseil général de l'Association. La section de Québec compte 125 membres. Pour ce qui est du choix de ces représentants on a suggéré qu'il soit laissé à la discrétion du président, qui pourrait déléguer deux membres du conseil de la section.

A cette réunion mentionnons particulièrement la présence de M. Léo Scharry, vice-président nationale de l'Institut des Ingénieurs junior.

L'Université devrait abriter notre bibliothèque municipale

Suggère le Conseil de ville modèle du Jeune Commerce. — Séance fertile en innovations de toutes sortes. — M. Gérard Venne, architecte, nommé maire pour le prochain terme.

L'installation d'une bibliothèque municipale dans les locaux de l'Université Laval laissés vacants par le déménagement d'une de ses facultés à Ste-Foy constitue la formule que la Conseil de ville modèle du Jeune Commerce suggère aux autorités de la cité de Québec, désireuse de doter ses citoyens d'une telle institution. La Ville de Québec prendrait une option éventuelle sur une des bâtisses libérées, que ce soit dès le déménagement de la faculté de médecine ou de toute autre, d'ici quelques années. Cette suggestion du conseiller général Omer Pouliot fit l'objet d'un amendement au procès-verbal de la dernière séance et constitue la quatrième suggestion de la Chambre de Commerce des Jeunes de Québec pour en arriver à doter d'une bibliothèque municipale bien à elle, la seule grande ville du Canada dans cette situation.

La séance d'hier soir fut fertile en innovations de toutes sortes tant parmi les membres du corps échevinal que dans les fonctions de premier magistrat.

Il n'est pas donné à toutes les villes de changer de maire, tout en gardant le même. C'est pourtant ce qui s'est produit à Québec, hier soir, à l'hôtel de ville lorsque M. Gérard Venne, architecte, élu maire par un système particulièrement démocratique, a remplacé dans les cadres du conseil de ville modèle du Jeune Commerce M. Jean-Paul Drolet, maire sortant de charge. Par le truchement du même système d'électorat, des changements radicaux ont été apportés au diagramme de la salle du conseil de ville de Québec où, suivant un ordre rotatif, les membres du jeune Commerce, à qui les questions d'intérêt public ne sont pas indifférentes, viennent occuper les sièges des échevins, discuter des problèmes municipaux et présenter des suggestions entendues subséquemment par les véritables mandataires du peuple québécois.

La question de réfection de l'hôtel de ville a été également discutée. Aucune forme d'amélioration n'a été mise de l'avant quoique l'on se soit tous entendus sur l'idée de faire quelque chose pour ne pas avoir honte de recevoir des visiteurs dans un lieu qui n'est pas

(Suite à la page 11, 4e col.)

Les Chevaliers de Colomb fustigent l'arrestation du primat de Hongrie

Les 58,000 Chevaliers de Colomb de la province de Québec protestent énergiquement contre l'arrestation du cardinal Mindszenty. — Résolution adressée au premier ministre St-Laurent.

Une protestation énergique, à l'endroit de l'attitude infâme du gouvernement de la Hongrie et demandant au gouvernement de faire des démarches en vue d'obtenir la libération immédiate du cardinal Mindszenty, a été adoptée par l'exécutif d'Etat des Chevaliers de Colomb de la province de Québec lors de son assemblée mensuelle, tenue récemment en l'hôtel Queens, de Montréal, sous la présidence de M. le juge T.-A. Fontaine, député d'Etat.

Cette résolution concerne l'arrestation et l'emprisonnement du primat de l'Eglise catholique de Hongrie, Son Eminence le cardinal Joseph Mindszenty. Elle se comme suit:

Au t. h. Louis St-Laurent,
premier ministre du Canada,
hôtel du Gouvernement,
Ottawa.

1—Attendu que, dernièrement, Son Eminence le cardinal Joseph Mindszenty, primat de l'Eglise catholique de Hongrie, a été arrêté par le gouvernement communiste hongrois, sous un grief de haute trahison et de trafic illégal sur le marché du change étranger;

2—Attendu que les Chevaliers de Colomb de la province de Québec et, en général, tous les citoyens appartenant à l'Eglise catholique ont été profondément blessés et offensés par ces étranges accusations;

3—Attendu que l'arrestation du cardinal Mindszenty illustre très bien la nature de la campagne communiste et démontre clairement le but de l'activité communiste à travers le monde;

4—Attendu que l'arrestation du cardinal Mindszenty nous fait voir quels dangers la chrétienté court en Europe centrale, de la part d'un communisme qui ne tolère aucune forme de culte qui ne lui soit pas complètement asservie et qui, même en lui accordant l'existence, cherche sans cesse à frustrer ses activités;

5—Attendu que l'arrestation du cardinal Mindszenty est une preuve évidente de la mise en application de l'effort organisé du communisme pour supprimer dans chaque pays l'enseignement religieux, l'éducation de la jeunesse et saper les racines de sa vie spirituelle;

6—Attendu que, pour les catholiques de cette province et de ce pays, il y a lieu de protester énergiquement contre cette conduite et cette attitude du gouvernement de la Hongrie;

En conséquence, les 58,000 Chevaliers de Colomb de la province de Québec protestent énergiquement contre la conduite ignoble et l'attitude infâme du gouvernement de la Hongrie et prient respectueusement le gouvernement canadien de prendre les mesures requises et nécessaires pour demander et obtenir la libération immédiate du primat de l'Eglise catholique en Hongrie, Son Eminence le cardinal Joseph Mindszenty.

Le conseil d'Etat des
Chevaliers de Colomb
de la prov de Québec.

(Signé) J. LAVALLE,
secrétaire d'Etat.

Au début de la séance M. le juge Fontaine s'est fait l'interprète de ses collègues pour adresser les félicitations et souhaits de succès à l'un des membres de l'exécutif, Me Fabio Monet, c.r., à l'occasion de sa récente nomination comme membre de la

(Suite à la page 11, 7e col.)

P. FERLAND INC.
"Nettoyeurs d'un ton plus clair"
155-157 DU PONT—Tél.: 4-3531
Assurance gratuite contre
LE FEU ET LE VOL

ARRÊTEZ CETTE TOUX !

Toux sèches, obstinées cèdent vite à la prompte et calmante action du Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood. En prendre immédiatement peut arrêter un rhume à son début. Le Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood se recommande pour le soulagement des **toux, rhumes, toux croupeuses, mal de gorge et affections des bronches.** En l'achetant spécifiez le Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood.

"Achetez-en une bouteille dès aujourd'hui."

Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood

Le discours du trône

Voici le texte du discours du Trône prononcé cet après-midi par le lieutenant-gouverneur de la province, Sir Eugène Fiset, à l'ouverture de la session:

Honorables messieurs du Conseil législatif,

Messieurs de l'Assemblée législative.

Au début de la première session de notre vingt-troisième législature, il me fait plaisir de vous offrir mes voeux et de vous souhaiter une cordiale bienvenue.

La population de la province présente ses hommages et ses souhaits de bonheur à Leurs Altesses royales la princesse Elisabeth, le duc d'Edinburgh et le prince Charles, le nouvel héritier de la Couronne.

Depuis la dernière session, la mort a frappé deux membres de la législature. L'honorable Jonathan Robinson est décédé au champ d'honneur du travail; il fut un patriote sincère et un administrateur distingué et dévoué. L'honorable Pierre Bertrand sera vivement regretté par les milliers de personnes qui ont bénéficié de sa grande charité et par les innombrables amis qui ont toujours bien apprécié ses qualités de coeur et d'esprit.

Trois ans après la fin des hostilités mondiales, les traités de paix ne sont pas encore conclus. Demandons au Bon Dieu de donner au monde, la paix définitive dans la justice et la charité.

Notre province, remarquablement prospère, fournit à l'univers le spectacle tonifiant de la stabilité et du respect de l'ordre et de l'autorité. L'indéfectible attachement à ses traditions religieuses et nationales, la pratique d'une saine politique familiale, socale et progressive assurent son bien-être et sa prospérité.

A l'aurore de cette nouvelle législature, mon gouvernement tient à réaffirmer son ferme désir de donner à notre administration et notre législation une orientation capable de garantir, de façon durable, la stabilité, la sécurité et la prospérité de la province.

Mon gouvernement est d'opinion que le paternalisme d'Etat est un grave danger pour le régime démocratique et une source de désastres irréparables. Il est convaincu que l'initiative personnelle et son corollaire, l'entreprise privée, constituent un système progressif et démocratique, qui convient le mieux aux traditions et aux besoins de notre province, qui est le plus conforme à ses meilleurs intérêts et le plus capable d'assurer à notre jeunesse des carrières rémunératrices.

Parmi les entreprises privées, aucune n'est plus importante que l'agriculture à laquelle revient une place prépondérante dans notre économie.

Le prêt agricole provincial, institué en 1936, en vertu des pouvoirs constitutionnels exercés par le gouvernement d'alors, s'est avéré profitable tant au point de vue familial, paroissial, et municipal que national. Demande vous sera faite de voter des sommes additionnelles pour continuer cette initiative salutaire.

Depuis 1945, mon gouvernement a mis en oeuvre un bienfaisant programme d'électrification rurale qui facilite grandement l'activité agricole, contribue largement au bien-être du cultivateur ainsi qu'au règlement de ses problèmes. En moins de quatre ans, 7,871 milles de lignes nouvelles ont été terminés; 1,543 milles de lignes additionnelles sont en construction; 54,987 nouveaux clients qui étaient privés des avantages de l'électrification rurale en bénéficient aujourd'hui. Mon gouvernement désire continuer et compléter cette politique.

La récupération, par le drainage, de terrains marécageux, mais pouvant devenir propres à l'agriculture, sera augmentée et perfectionnée.

Une politique de colonisation à la fois réaliste et progressive est un complément indispensable à l'agriculture; mon gouvernement entend réaliser une politique de colonisation aussi parfaite que possible.

Plusieurs projets, destinés à favoriser le bien-être et le progrès de l'agriculture en général et de l'industrie laitière en particulier, seront soumis à votre approbation.

Mon gouvernement coopérera au succès de la petite industrie et facilitera, de façon raisonnable et juste, les progrès de l'industrie en général.

Il est persuadé que la décentralisation et la diversification des industries sont un gage de prospérité. Il est d'opinion que la véritable coopération est une formule de salut et, en particulier, que la coopération entre l'employé et l'employeur est indispensable à la prospérité provinciale.

La coopération produira tous les fruits désirables si, de part et d'autre, l'on reconnait qu'aux droits correspondent des devoirs inéluctables.

Un projet de Code du Travail vous sera soumis et mon gouver-

(Suite à la page 10, 4e col.)

Cours publics sur la relativité

Des cours publics sont organisés par la faculté de Sciences de l'Université Laval, avec comme première série des cours ayant pour but de donner une vue d'ensemble sur la théorie de la relativité. Ces cours qui débuteront mercredi prochain, le 26 janvier, à 8h. 30, dans le grand amphithéâtre des Sciences, sont des cours de vulgarisation destiné au public en général et particulièrement à ceux qu'intéressent les questions scientifiques ainsi qu'aux ingénieurs.

La série sur la théorie de la relativité comprend six conférences. Voici le programme complet de cette série:

1ère conférence: Géométries non-euclidiennes, par le Dr R. De Vogelaere;

2e conférence: Continuum espace-temps, par le professeur A. Matte;

3e conférence: Théories classiques et relativité, par le professeur A. Matte;

4e conférence: La relativité et l'expérience, par le Dr E. Persico;

5e et 6e conférences: Hypothèses cosmogoniques du Chamoine Lemaitre; Univers en expansion; Atome primitif, par le Dr R. De Vogelaere.

Transporté à l'hôpital

Un citoyen de Jonquière atteint d'une très grave maladie, a pu être transporté hier en moins de 8 heures dans un hôpital de notre ville. Il s'agit de M. Henri Aubut, domicilié à Jonquière. Ce sont les ambulanciers de la maison Arthur Cloutier & Fils qui ont effectué le transport du malade. Le trajet s'est fait par le boulevard Talbot.

6 Fois PLUS Populaire
que tout autre sel laxatif au Canada!

Voici pourquoi les Canadiens — hommes et femmes, jeunes et vieux — préfèrent Eno:

Eno est un antiacide doux qui aide réellement à soulager l'indigestion, l'acidité et les dérangements d'estomac.

Eno est un laxatif doux qui aide à débarrasser l'appareil digestif—aide à soulager les maux de tête ou la sensation de lourdeur.

Eno est inoffensif et pur, ne contient ni sucre, ni sels minéraux âpres, ne dérange pas et ne crée pas d'accoutumance.

Eno est employé dans le monde entier depuis plus de 75 ans.

Commencez bien la journée avec du
"SEL DE FRUIT"
ENO'S

BAGUES À DIAMANTS
de fiançailles et
JONCS DE MARIAGE
(alliance)

Venez examiner notre assortiment considérable de magnifiques anneaux de dessin moderne.

BIRKS

Bijoutier 16 de la Fabrique

Carnet Mondain

L'élite sociale de Québec se pressait dans les salons du Conseil Législatif, hier, à l'occasion de l'ouverture de la première session de la vingt-troisième Législature. Les plus hautes personnalités du monde civil et religieux assistaient à cette cérémonie d'où se dégageait une atmosphère de grande distinction à laquelle les toilettes féminines ajoutaient une note d'élégance. Au premier plan: Lady Fiset, épouse de son honneur le lieutenant-gouverneur, portait une robe bleu saphir, un chapeau de plumes de même ton, des fourrures de martre de Russie et un bouquet d'orchidées à l'épaule. Madame W.-G. Burstall, fille de son honneur le lieutenant-gouverneur et de lady Fiset, portait une robe de crêpe café au lait, un feutre de même teinte garni de plumes café au lait et des accessoires grège. Madame Carrière, fille de son honneur le lieutenant-gouverneur et de lady Fiset, portait une robe de crêpe et velours noir, un chapeau de velours noir et une parure de perles. Madame Curmi, soeur de son honneur le lieutenant-gouverneur, portait une robe de crêpe noir ornée de satin de même ton, un chapeau et des accessoires noirs. Madame Henri Balcer, soeur de l'honorable Maurice Duplessis, portait une robe de crêpe gris avec garniture de perles argent et bronze, un feutre gris rehaussé de plumes de même ton, des camélias à l'épaule et des accessoires gris. Madame E.-Bureau, autre soeur de l'honorable Maurice Duplessis, portait une robe noire, un chapeau noir garni d'une plume bleu nuit et une étole de vison. Madame Onésime Gagnon, épouse de l'honorable Trésorier provincial, portait une robe de crêpe gris aux lignes simples, un chapeau de satin noir, des accessoires noirs et une cape d'écureuil gris. Madame Albiny Paquette, épouse de l'honorable ministre de la Santé, portait une robe de soie noire, modèle Lucien Lelong, un chapeau de velours de même ton style Pompadour, une mante d'écureuil de Russie, une bourse et des gants de petit point. Madame Omer Côté, épouse de l'honorable Secrétaire de la province, portait une robe de crêpe coco, un chapeau de satin noir, rehaussé d'une résille dorée et d'une plume d'orfraie, des accessoires noirs et or. Madame Antonio Barrette, épouse de l'honorable ministre du Travail, portait une deux-pièces de crêpe Bianchini au corsage orné de petites perles, un chapeau de paille et tulle garni de fleurs printanières et une cape d'écureuil de Russie. Mademoiselle Lise Barrette portait une robe gris perle, un chapeau de même ton orné d'une aigrette turquoise et des accessoires noirs. Madame John Bourque, épouse de l'honorable ministre des Terres et Forêts, portait une robe de crêpe noir, un chapeau noir et des bijoux de pierres du rhin. Mademoiselle Yvette Bourque portait une robe noire et turquoise, un grand chapeau noir et des accessoires de même ton. Madame Roméo Lorrain, épouse de l'honorable ministre des Travaux publics, portait une robe imprimée à fond noir, un chapeau noir orné d'une plume blanche. Madame Jean-Paul Sauvé, épouse de l'honorable ministre de la Jeunesse, portait une robe de taffetas et crêpe noir, un chapeau de tulle gris rehaussé d'une plume d'autruche de même ton et des accessoires noirs. Madame Alexandre Taché, épouse de l'honorable Alexandre Taché, orateur de la Chambre, portait une robe de crêpe brun aux lignes drapées, un feutre sable avec plumes d'un ton plus soutenu et des accessoires bruns. Madame Antoine Rivard, épouse de l'honorable Rivard, ministre d'Etat, portait une robe de crêpe noir aux lignes simples, un chapeau de gros grain de même ton, des accessoires noirs et une cape de renard argenté. Mademoiselle Suzanne Rivard portait une robe de crêpe noir, un feutre bleu poudre, une cape de martre et des accessoires noirs. Madame Marc Trudel, épouse de l'honorable Trudel, ministre d'Etat, portait une robe de crêpe noir, d'une grande simplicité de lignes, un feutre de même ton rehaussé de plumes roses et une parure de vison.

Etaient invités à la cérémonie de l'ouverture de la session de la 23e Législature: madame Jean Allard, l'hon. et madame E. Archambault, S. H. le maire et madame Allaire, madame Ant. Auger, l'hon. et madame Ed. Asselin, M. et madame W. Byrant, madame R. Bernatchez, M. M. Bertrand, madame B. Bertrand, M. et madame W.-H. Burstall, M. et madame Emery Beaulieu, M. et madame Paul Beaulieu, madame Henri Balcer, l'hon. juge et madame Aug. Boyer, madame Ed. Bureau, mademoiselle Berthe Bureau; Mme Frs Boudreau, S. H. le maire et madame J.-A. Bégin, l'hon. et madame J. Brillant, mademoiselle M. Brillant, l'hon. juge et madame J. Bilodeau, M. et madame S. Bégin, madame J. Bouvier, madame O. Barrière, M. et madame Roméo Benoit, mesdemoi-

(Suite à la page 5, 1ère col.)

Nos lecteurs sont priés de ne pas oublier que toutes les notes du carnet mondain doivent être communiquées avant 4 hres 30 l'après-midi

à

L'Evénement-Journal

signalez

5-7116

Le samedi et le dimanche,

5-7980

Le congrès de l'Ass. forestière

La dixième assemblée générale annuelle de l'Association forestière québecoise se tiendra mardi, le 1er février, au Château Frontenac, à Québec. L'assemblée commencera à 9 h. 30 le matin pour se terminer à 6.00 h. le soir. Dans l'avant-midi, le président, le Dr Georges Maheux, le trésorier, M. Henri Kieffer et le gérant, M. J.-A. Breton présenteront leur rapport annuel. Il y aura ensuite élection des officiers pour 1949. Dans l'après-midi, le gérant général et chacun des neuf gérants régionaux feront part de leur programme pour l'année courante.

L'Association forestière québecoise groupe des représentants de tous les groupes sociaux et de toutes les organisations qui s'intéressent à la forêt de quelque façon dans la province; elle maintient neuf filiales à travers la province et patronise les Clubs 4-H qui groupent des jeunes ruraux de 10 à 20 ans et qui travaillent à atteindre les mêmes objectifs que les adultes au sein de l'Association. La nécessité de la conservation, de la protection et de l'exploitation rationnelle des richesses naturelles de notre province se fait de plus en plus sentir et l'oeuvre poursuivie depuis dix ans par l'Association est secondée admirablement dans tous les milieux.

L'année 1949 marque le dixième anniversaire de fondation de l'Association forestière québecoise et cet anniversaire sera marqué par la tenue d'un grand congrès à Québec l'automne prochain.

Les responsabilités canado-brésiliennes

"La rapidité d'évolution que l'on rencontre dans un pays comme le vôtre ne laisse pas de susciter l'admiration et même un peu l'inquiétude et ce sont ces deux sentiments que j'ai éprouvés alors que, au cours de mon séjour au Canada, il m'a été donné de constater cette vitalité fantastique qui est votre lot, surtout en ce qui concerne votre économie". Voilà ce que déclarait hier midi, M. Pierre Deffontaines, géographe français, ex-professeur des Universités Lille, de Rio de Janeiro et Barcelone, dans la causerie qu'il prononçait devant les membres du club Richelieu.

M. Deffontaines, qui a parlé des responsabilités canadiennes vis-à-vis l'Amérique du Sud et des responsabilités de cette dernière envers le Canada, a insisté sur les liens, les affinités qui existent entre ces deux pays.

"Il est important et particulièrement salutaire, a-t-il dit, et cela pour chacune des parties intéressées, de conclure un accord économique entre deux pays suffisamment différents et suffisamment semblables pour être complémentaires l'un de l'autre."

Le conférencier a expliqué ensuite les similitudes et les différences géographiques du Canada et du Brésil. Il a admis que les communications de ce dernier, qui ne possède pas comme le nôtre un chemin de fer axial, sont particulièrement difficiles mais que par contre le bond formidable qu'il a fait dans le domaine de l'industrialisation lui a donné un essor nouveau. Le conférencier a fait remarquer que les ressources hydro-électriques du Brésil sont presque aussi considérables que celles du Canada et l'exploitation de ses mines de fer, qui donnent cependant un produit différent du nôtre, devient de plus en plus active.

"Le Brésil, tout comme le Canada, dit en terminant, M. Deffontaines, a à défendre un type de civilisation, il a à sauvegarder son originalité, ses traditions et tout comme les Canadiens, les Brésiliens veulent conserver le patrimoine précieux de la civilisation latine".

Présenté par son beau-frère, M. Auguste Viatte, le conférencier fut remercié par Me Ubald Desilets.

Pendant le déjeuner, présidé par M. Emilien Rochette, M. Hormidas Lavallée a prononcé une courte allocution et le docteur Pierre Jobin et, M. Victorien Gagnon ont présenté au club deux nouveaux membres: MM. Emilien Fluet et Edgar Michaud.

Décès de monsieur J.-A. Létourneau

Nous apprenons avec regret la mort de M. J.-Alphonse Létourneau, de la paroisse St-Roch de Québec, époux en premières noces de dame Alma Bédard, et en secondes noces, de dame Marie-Louise Couture, décédé subitement le 17 janvier.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, Mme Létourneau, ses fils, Alphonse, Lucien, Sarto, Jean-Paul, René et Roland; ses beaux-fils, Louis-Joseph Houde, avocat, Gustave, Jean-Paul, François, Mme Antoine Couture; ses deux frères, Joseph Létourneau et J.-Rosaire Létourneau, représentant de F. Levasseur, Ltée; ses soeurs, Mmes Adélard Bélanger (Antonia) et Adélard Rousseau (Lauretta); ses belles-filles, Mmes Alphonse Létourneau (Blanche Dupéré), Lucien Létourneau (Léda Gilbert), Sarto Létourneau (Simonne Marceau), Jean-Paul Létourneau (Jacqueline Desjardins) et René Létourneau (Alexandrine Fournier) ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

Le service de M. Létourneau sera chanté demain, en l'église St-Roch de Québec.

A la famille éprouvée, nos vives condoléances.

Héroïne cachée dans un porte-manteau

Vancouver, 20. (PC) Une des plus grosses saisies d'héroïne au Canada a été révélée en cour, lorsque Joseph-R. Denizet, âgé de 37 ans, de Montréal, a comparu pour y subir son procès.

Les officiers de la Gandarmerie Royale du Canada ont rapporté qu'ils avaient découvert 13,000 grains d'héroïne, d'une valeur de $200,000, dans la chambre d'hôtel de Denizet, le 17 décembre dernier. Ils ont de plus mentionné que cette héroïne avait été cachée dans un morceau de papier dissimulé dans un porte-manteaux.

Prochain mariage de Power et Christian

Rome, 20 (PA) On a annoncé que les deux acteurs du cinéma Tyrone Power et Linda Christian s'épouseront le 27 janvier prochain en l'église catholique romaine Santa Francesca, sise près des ruines du Colisée.

Ce sera le second mariage de Power et le premier de Mlle Christian. Power a divorcé de l'actrice française Annabella il y a environ un an.

Le secrétaire de Power a déclaré que le mariage de l'acteur à Annabella ne s'était pas fait selon les rites de l'Eglise catholique romaine et que par conséquent il n'était pas reconnu par elle.

Le même secrétaire a ajouté que la cérémonie du mariage sera probablement présidée par un cardinal, mais que les plans ne sont pas encore bien définis.

Mort de madame Louis-N. Vallerand

C'est avec regret qu'on apprendra la mort de dame Philomène Julien épouse de feu Louis-Napoléon Vallerand, ancien employé du département des douanes, survenue hier, à sa résidence, 58, rue des Prairies, à l'âge de 88 ans et 1 mois, après une brève maladie.

La regrettée disparue était membre de nombreuses associations religieuses notamment des Dames de la Sainte Famille, de St-Roch, du Tiers Ordre, des Dames des Enfants de Marie du couvent de St-Roch, de l'Union de Prières et de la bonne Mort.

La défunte laisse dans le deuil ses filles: La R.S. du Sacré-Coeur de Jésus, née Adrienne, de l'Hôtel-Dieu de Lévis, Mme J.-T. Lambert, née Blandine, et Mle Loretta Vallerand; un fils, M. Charles Vallerand, de la maison Beaubien de Montréal; ses petits-enfants: Colette, Monique et Jules Lambert, André et Lise Vallerand; son gendre, M. J.-T. Lambert, de la St-Lawrence Paper Bag;; une belle-fille, Mme C.-A. Vallerand, née Pauline Bouret, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les obsèques auront lieu samedi, en l'église Notre-Dame de la Paix, et l'inhumation se fera au cimetière St-Charles.

Notre Journal prie la famille en deuil d'agréer ses sincères condoléances.

Elections dans deux paroisses

St-Marc des Carrières, 20. (Spéciale) — M. Raymond Dussault a été élu maire de St-Marc des Carrières, lors de l'élection tenue lundi, contre M. D. Petit. M. Dussault a recueilli 348 voix contre 258 pour M. Petit, soit une majorité de 90 voix.

M. Adrien Asselin, conseiller sortant de charge, a été réélu avec 25 voix de majorité, remportant 305 voix contre les 280 pour son adversaire M. Edouard Nault.

M. Clovis Bourque a recueilli 155 voix contre 401 pour son adversaire, M. Omer Béland, qui remporta ainsi une majorité de 244 voix.

M. Albert Cloutier a reçu 284 voix contre 289 pour M. H. Petitclerc, ce qui donne à ce dernier cinq voix de majorité.

Luceville, 20. (Spéciale) A la suite d'une lutte électorale particulièrement chaude, M. L.-P. St-Laurent, industriel, a été élu maire de Luceville. MM. Gérard Lavoie, Albert Rouleau et Albert St-Laurent ont été élus conseillers.

Hausse du nombre des catholiques au Japon

Tokyo (CIP) — Selon des statistiques des plus récentes, le nombre des catholiques japonais est passé de 108.225 en 1947 à 120.165 en 1948, ce qui équivaudrait à une augmentation de 10%. Le nombre des catéchumènes, qui n'est pas compris dans les chiffres que nous venons de citer, a augmenté de 42%, passant de 10.788 à 15.278. Les pertes de la guerre, et notamment celles provoquées par la bombe atomique de Hiro-Shima, qui tua 10.000 catholiques, sont entièrement compensées par les conversions des dernières années.

C'est le premier janvier 1901 que six Etats Australiens se sont unis pour former le Commonwealth de l'Australie

Entre Canadiens de bonne volonté

Les articles de la présente rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'Opinion Libre, service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux, Adresse postale: 2 de Callières, Québec

No 1318

Préservation, service, éducation, etc.

par Eugène L'HEUREUX

L'Oeuvre Notre-Dame du Bon Conseil, de Québec, fut fondée à St-Roch, en 1924, par un prêtre à l'âme profondément sacerdotale, feu l'abbé Ernest Chapleau, qui y mit toutes ses économies en plus de son dévouement et de sa vie.

Bien que pauvre en ressources financières, et, pour cela, toujours trop modeste en comparaison des besoins auxquels elle répond, l'Oeuvre s'est déjà rendue remarquablement utile.

Les familles recourent très souvent au service de placement des bonnes organisé et maintenu par l'Oeuvre N.-D. du Bon-Conseil

Les jeunes filles, en arrivant de la campagne, sont heureuses de recevoir, au no 202 rue St-François-d'une organisation responsable, les premières informations nécessaires avant de se mettre au travail soit comme bonne dans une famille recommandée, soit comme ouvrière ou commis de bureau. Le directeur actuel de l'Oeuvre, M. l'abbé Aubert Chouinard, un autre prêtre rempli de sens social, dirige ce travail aussi difficile que fécond, avec l'assistance d'un personnel judicieux.

L'Hôtellerie Notre-Dame fournit un gite à une trentaine de jeunes travailleuses sans famille à Québec.

Le restaurant Notre-Dame, rue de la Couronne, sert depuis cinq ans des repas aux jeunes filles et au public, moyennant des prix raisonnables.

Tout cela fonctionne très bien et les jeunes travailleuses se plaisent à le reconnaitre. Mais à mesure que l'Oeuvre étend son champ d'action, la nécessité de son travail s'affirme davantage et le désir naît un peu partout de developper, en la perfectionnant, cette oeuvre de préservation, d'aide et d'éducation.

Il semble de plus en plus évident que, dans la vieille capitale comme ailleurs, le temps est venu d'organiser une existence plus humaine et d'assurer une sécurité morale plus grande à tant de jeunes filles qui ont dû quitter la famille pour gagner leur vie en ville.

x x x

Mieux que personne, les dirigeants de l'Oeuvre comprennent la nécessité d'aller de l'avant et, au besoin... d'innover dans ce domaine, parce que les besoins sociaux se multiplient et se diversifient, parce que les dangers s'aggravent de jour en jour et parce que la conscience chrétienne, à mesure qu'elle s'éveille, rompt de plus en plus fermement avec l'individualisme apathique.

Animé par son courage et guidé par son expérience, le Directeur de l'Oeuvre a conçu un ensemble de projets qui nous semblent répondre à des besoins sociaux réels. En plus du développement des services actuels, l'abbé Chouinard en projette de nouveaux, qui rendront l'institution plus accueillante aux jeunes filles sorties de leur milieu familial et qui, en plus de faire oeuvre de préservation, distribueront à ces personnes une éducation au sens le plus compréhensif du mot.

Les dirigeants de l'Oeuvre sont convaincus que, pour attirer à ce foyer les âmes que l'on veut preserver et armer pour la vie, il faut commencer par y rendre le séjour agréable, par un ensemble de services et d'initiatives qui gagneront la confiance et l'affection de ces personnes exposées, autrement, à manquer leur vie, faute d'appuis moraux et de sympathie diligente.

Ainsi, on veut établir une hôtellerie où les jeunes travailleuses trouveraient, moyennant des prix modiques, un dortoir, une table convenable, des salles d'amusements, des salons de réception, une bibliothèque, une caisse d'épargne, etc.

Et pourquoi pas une salle de spectacle ? Pourquoi pas une salle de conférences, où les jeunes filles pourraient apprendre à aimer leur profession et à orienter leur vie ? Pourquoi la question éminemment sociale du service ancillaire ne serait-elle pas traitée à fond, devant cet auditoire de jeunes filles, par des personnes capables d'expliquer la grandeur et les avantages cachés de cette tâche ?

Il faut, dans une atmosphère aussi comparable que possible à celle de la famille, compléter la formation intellectuelle, morale, sociale, voir physique, des jeunes travailleuses. Atmosphère familiale, cela veut dire franche gaieté en même temps que surveillance judicieuse et supportable.

x x x

Ceux qui craignent l'étendue des proportions que l'on veut donner à cette oeuvre seront rassurés, en apprenant que l'Autorité diocésaine et des apôtres sociaux désirent, dans ce domaine, la réalisation de plans proportionnés aux besoins.

C'est le Pape lui-même qui, le 9 octobre dernier, dans un long discours, demandait aux catholiques de s'intéresser au sort des travailleuses.

Dans un prochain article, nous citerons quelques-unes de ses paroles, qui démontrent la sollicitude de Sa Sainteté pour les institutions telles que l'Oeuvre N.-D. du Bon Conseil.

La préparation de l'année Sainte

Rome (CIP) — Plus de 300.000 personnes ont déjà réservé leurs places dans les compagnies de transport aérien pour gagner Rome durant l'Année Sainte. Tandis que des comités nationaux se forment dans tous les pays du monde, le comité romain prépare un livre de prières en différentes langues qui permettra aux pèlerins de suivre les grandioses cérémonies jubilaires.

En outre, le Vatican se préoccupe de l'accueil des pèlerins pauvres en transformant l'hôpital Sainte Martha. D'autre part, on a construit un hôtel populaire de 3.800 lits dans le quartier où devait avoir lieu l'expositon universelle de 1938.

Vendredi — Jour des champignons

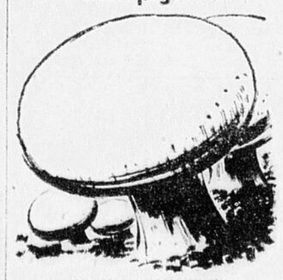

UN METS SAVOUREUX

Filets aux champignons

Prenez 4 filets de poisson, saupoudrez de sel, de poivre et de jus de citron et mettez de côté. Hachez un petit oignon et faites-le frire dans un peu de beurre, jusqu'à ce qu'il soit à moitié cuit; ajoutez alors les champignons hachés, 1 ou 2 tomates pelées et tranchées, du sel, du poivre, du poivre rouge et 1 cuillerée à thé de persil haché. Agitez jusqu'à ce que ce soit cuit et couvrez-en les filets. Roulez et mettez dans une casserole pour le four, peu profonde bien beurrée. Couvrez d'un morceau de papier enduit de graisse et cuisez à four modéré pendant environ 25 minutes. Placez ensuite dans un plat et égouttez tout le liquide, pour le mélanger avec suffisamment de lait pour faire une tasse de sauce blanche. Assaisonnez bien de poivre rouge, retirez du feu, incorporez le jaune battu d'un oeuf. Brassez jusqu'à ce que le mélange soit juste au-dessous du point d'ébullition, coulez-y le jus d'un demi-citron et versez autour des filets.

CHAMPIGNONS

Slack's

WATERLOO, QUE.

Le journal est le plus efficace médium de publicité.

Pour le Simple MAL de GORGE Rein pour battre BUCKLEY'S MIXTURE

E. D. SMITH CONFITURES Pure AUX PRUNES DE DAMAS

Les confitures portant l'étiquette E. D. SMITH Pure sont faites de fruits choisis—"la crème de la récolte des fameux vergers du Niagara. Recherchez cette étiquette et savourez la saveur de Fruit-Entier!

Les avis de naissance, de mariage et de fiançailles, quelle que soit la formule, publiés dans le "Carnet mondain" coûtent $1.50 l'insertion.

Toute commande devra être accompagnée de ce montant.

Tributs Floraux

Présentation artistique
Livraison très soignée

Mr. Donna

FLEURISTE

Magasin ouvert tous les jours de 8.30 hres a.m. à 5.30 hres p.m.

11 rue Saint-Jean
Tél.: 2-6868

IL N'Y A rien de mieux

Par son extrême douceur, le nouveau Purex plaît aux femmes difficiles. Bien que plus velouté, il est également aussi fort et aussi commode que le papier plus épais. Essayez-le!

2 rouleaux pour 23c

Le nouveau PUREX Facial-Soft TISSUE

Vous serez ravis des NOUVEAUX MOUCHOIRS-PAPIERS Purex

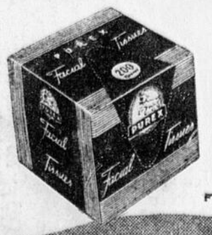

Nouveaux! Plus forts! Plus absorbants! Plus commodes! Non "entre-pliés"... prenez-en un ou une douzaine.

la boîte 17c

Crème Orientale GOURAUD

Donne un teint de fleur pour toute cérémonie importante. Ne désappointe pas. 3

Blanc, Chair, Rachel, Sun-Tan

QUAND L'ENFANT A L'ESTOMAC DÉRANGÉ

Soulagez-le de cette manière facile

Essayez simplement les Tablettes Children's Own—agréables au goût, faciles à prendre. Elles aident vite à adoucir l'estomac dérangé et à éliminer les déchets nuisibles des intestins, sans cet effet violent et affaiblissant de nombreux remèdes désuets. Splendides aussi pour soulager la constipation et autres maux légers des enfants de 2 à 15 ans. Achetez aujourd'hui des Tablettes Children's Own à la pharmacie. 25c.

Si bon... que vous en voulez une seconde tasse!

Moulu pour usage ordinaire et silex.

EMPAQUETÉ À VIDE

23F

LES DESSERTS SHIRRIFF à la "COQUE DE SAVEUR"

Savourez ce dessert à la fois riche et délicat! Seule la marque Shirriff vous apporte ce goût surfin, hermétiquement conservé dans la "coque de saveur". Et, parce que le paquet Shirriff contient une portion supplémentaire, vous obtenez "plus de dessert pour votre argent".

DESSERT MARBRÉ

Préparez, selon la recette, le dessert au chocolat et à la vanille de Shirriff. Une fois refroidi, disposez-le dans des coupes à sorbets, en couches alternantes, produisant un effet marbré. Garnissez de brindilles de coco.

SHIRRIFF'S Chocolate PUD DESSERT

BRONCHITE RHUMES

Soulagez vos souffrances avec le VICKS VAPORUB

TARZAN — Messager de libération — Par EDGAR RICE BURROUGHS

Episode No 2944

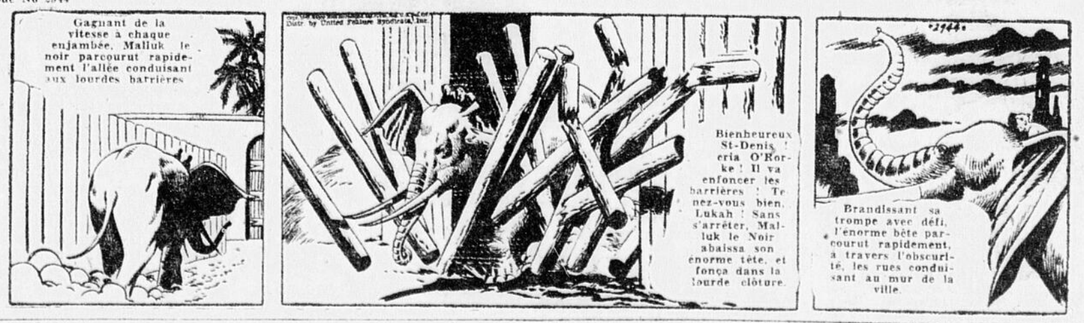

JIGGS — par GEO. McMANUS

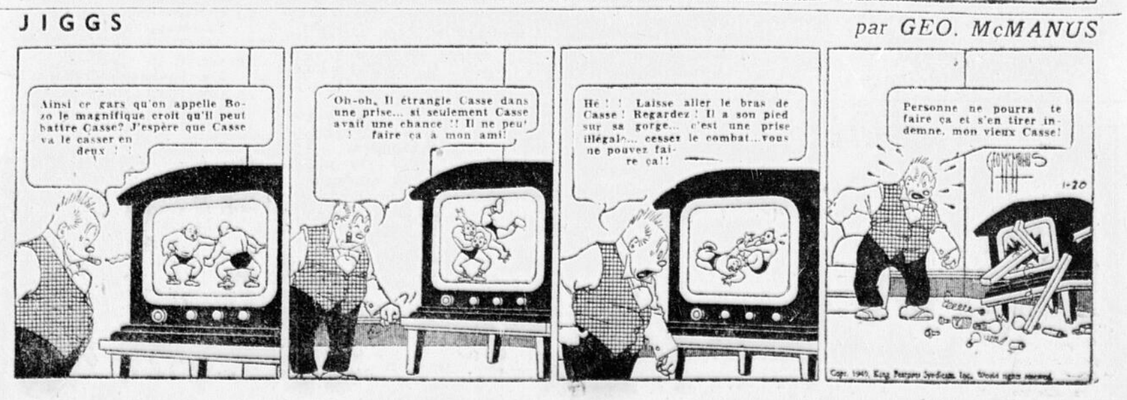

Carnet Mondain

(Suite de la page 4)

selles Bernard, M. et madame L. Bourque, r lame L. Blanchard, mademoiselle L. Blanchard, madame M. Bellemarre, M. et madame Alex. Bertrand, M. et madame Jean Bruchési, l'hon. et mademoiselle Baribeau, M. et madame J. Bumbray, M. et madame R.-M. Boright; Madame J.-S. Bourque, mademoiselle Yvette Bourque, madame Paul Beaulieu, madame R.-A. Benoit, mademoiselle M. Benoit, M. J. Boudreau, madame Ant. Barrette, mademoiselle J. Barrette, madame R. Bernard et mademoiselle Bernard, madame J.-J. Bertrand, M. et madame Emile Boiteau, madame M. Bellemarre, M. J.-M.-A. Blais, Rév. Roméo Bergeron, S. H. le maire et madame T Bélanger, madame René Chaloult, madame Omer Côté, M. et madame D. Calabresse; M. et madame L. Coderre, madame H. Choquette, le Dr et madame M. Chrétien, madame Carrington, le Rév. P. Carrington, madame W. Cottigham, madame Germain Caron, madame P. Cossette, madame Jean Carrière, madame Jean Casgrain, M. et madame J.-B. Couture, M.-O. Carré, M. et madame G. Cool, madame T.-H. Curmi, M. L. Couture, mademoiselle L. Collétte, madame Paul Earl, madame Ant. Elie, mademoiselle Elie, le vice-consul et madame Estes; M. et madame C. Dugal, madame E.-E. Donovan, mademoiselle M.-P. Bélisle, madame G. Desjardins, madame Bona Dussault et mademoiselle Dussault, madame Calixte Dumas, M. Jules Dumont, M. et madame Paul Dufresne, madame Chs. Delagrave, M. et madame et mademoiselle Desilets, M. et madame A.-A. Dufresne, l'hon. C.-F. et mademoiselle Delâge, le Dr et madame J.-A. Dufresne, M. et madame Adj. Dussault, M. et madame Noël Dorion; Dr J. Dufresne, M. et madame R. Dupuis, M. J. Dolbec, Dr et madame A. Dion, M. et madame Paul Dansereau, madame Romulus Ducharme, mademoiselle Ducharme, M. Lucien Dansereau, M. Arthur Dansereau, Dr et madame Eudore Dubeau, madame Guy, Dallaire, M. et madame J. Desaulniers, M. et madame Adrien Desautels, madame Arthur Dupré, madame C.-D. French, mademoiselle French, Consul Général W. Ferris, Cpt. Ed. Fiset, madame Edouard Fiset, madame W. Fox, madame Martin B. Fisher, Col. et madame Percy Flynn, M. et madame F.. Fauteux, mademoiselle Fauteux, madame Eméry Fleury, M. et madame C.-R. Fontaine, madame F.-Aimé Gendron, Hon. Sam. madame et mademoiselle Gobeil, madame J.-F.-A. et mademoiselle Gatien, Dr. et madame L.-D. Germain, madame G.-D. Guay, Comte et Comtesse de Gravina, madame Denis Gérin, madame L.-A. Giroux, madame Roméo Gagné, madame Geo. Guévremont, mademoiselle Mariette Gilbert, Hon. M. et madame R.-O. Grothé, madame Onésime Gagnon, mademoiselle Gagnon, Mgr. Omer Garant, M. et madame J.-Er Grothé, madame Albert Goudreau, mademoiselle Geneviève Gagnon, mademoiselle Raymonde Gagnon, Rév. Chanoine Henri, Garceau, madame Horace Gagné, M. Gérard Guay, M. et madame Jean-Jacques Grothé, madame Frank Handley, M. et madame W.M. Hodgson, M. et madame Victor Hébert, madame Edgar Hébert, Rév. Jean-Robert Hamel, M. et madame R. Hébert, madame M. Inkel, madame Henri Jolicoeur, madame Raymond Johnston, mademoiselle Henriette Joly, madame J.-E. et mademoiselle Jeannotte, madame Daniel Johnson, Dr Jackson. Consul Gén. et madame Koetz, M. et madame J.-R. Latter, madame Pierre Laporte, madame Arthur Laberge, madame Horm. Langlais, Hon. Séverin Létourneau, M. et madame Marc Lacoste, madame Arthur Leclerc, Dr et madame L.-J. Lemieux, madame Léon Lambert, Dr et madame Louis Létourneau, madame Tancrède Labbé, mademoiselle Labbé, Dr et madame Geo. Lebel, M. et madame Lebourdais, M. et madame Ernest Laforce, madame Emile Lesage, M. et madame Georges Lafrance, mademoiselle Berthe Langlois, Dr et madame Art. Labrie, madame Azellus Lavallée, Hon. M. et madame H. Laferté, Rév. Ovila Landry, M. et madame Yves Leduc, madame Roméo Lorrain, M. et madame Marcel Lapaille, madame Wilfrid Labbé, madame Fernand Lizotte, madame E. Lavoie, M. et madame J.-O. Montplaisir, l'hon. juge et madame Aimé Marchand, Hon. M. et madame V. Marchand, mesdemoiselles Marchand, Dr et madame Donatien Marion, M. et madame Yves Montreuil, madame Ac. Miquelon, M. et madame James Matson, Hon. et madame Martineau, madame J.-L. Martin, M. et madame R. Martineau, M. et madame Gustave Monette, M. et madame Gérard Michaud, M. et madame de L. Migneault, madame Jacques Miquelon, M. et madame René Mongeau, madame Geo. Marler, madame Antoine Marcotte, madame Jos. Matte, madame Jos. Matte Sr, M. Aristide Morin, madame R.-O. Morton, Rév. John Mackay, Hon. et madame Jacob Nicol, madame Frs. Eug. Noël, madame Dostaler O'Leary, madame Pierre Ouellet, madame André Pelletier, M. et madame Paul del Perugia, M. et madame Eug. Poirier, madame Paul Provençal, M. et madame Frank Pouliot, M. et madame W. Percival, madame Alp. Plourde, madame Geo. Poulin, Rév. Roméo Piché, M. et madame Fer. Panneton, Dr et madame L. Panacio, madame D.-B. Papineau, madame L.-J. Paquin, madame Yves Prévost, madame Albiny Paquette, Rév. Chanoine Patry, mademoiselle Germaine Poirier, mademoiselle Françoise Papineau, mademoiselle Germaine Patenaude, M. et madame H. Proulx, madame Antoine Rivard, mademoiselle Rivard, M. et madame F. Reid, Alp. Raymond jr, madame Lionel Ross, M. et madame J.-R. René, madame Adolphe Routhier, Hon. et madame O. Renaud, madame J.-O. Renaud sr, madame Redmond Roche, madame J.-Gillie Rennie, mademoiselle Eugénie Raymond, madame Adélard Raymond, M. et madame Jules Simard, Col. et madame Pierre Sévigny, Hon. M. et madame Sévigny, mademoiselle Madeleine Sévigny, M. et madame E. Spafford, M. et madame Paul Samson, madame Jean et mademoiselle Saucier, Rév. et madame Seaborn, Dr Alb. Surprenant, M. et madame H.-A. Savoie, madame Paul Sauvé, mademoiselle Françoise Sévigny, notaire Sawyer, madame André Samson, madame Eloi St-Germain, M. et madame Albert Samson, madame Alex et mademoiselle Taché, M. et madame Emile Tourigny, M. et madame Gérard Tremblay, l'hon. juge et madame T. Tremblay, M. et madame André Turcot, M. madame et mademoiselle Tellier, madame Gust. Turcotte, Consul et madame Toisi, madame Gérard Thibeault, madame Marc Trudel, M. et madame Lennox Teakle, Rév. J.-G. Turcotte, mademoiselle Thérèse Tremblay, l'hon. et madame P. Du-Tremblay, Mgr Ferdinand Vandry, M. et madame Armand Viau, M. et madame Jacques Viau, M. et madame Yvan Vallée, madame Henri Vachon, M. et madame W.-J. Whelan, M. et madame Lee Watson, M. et madame John Watson, M. et madame W.-P. Zeller.

Le très honorable et madame Brooke Claxton, accompagnés de leur fille, Hélène, sont retournés à Ottawa après avoir passé la fin de semaine à Québec.

L'honorable et madame John Bourque, de Sherbrooke, et leur jeune fille, Yvette, font un séjour dans notre ville et logent à l'hôtel Clarendon.

Mademoiselle Jacqueline Bélanger, d'Ottawa, passe quelques jours en notre ville, l'invitée de son beau-frère et de sa soeur, M. et madame E. Bernard.

M. et madame A.-E. Rousseau passent quelques semaines en Floride.

M. et madame J.-P. St-Laurent ont reçu à un dîner, samedi, au club de la Garnison, en l'honneur de M. Jack Pickersgill, d'Ottawa.

Mademoiselle Françoise Sévigny, de Sherbrooke, est de passage dans notre ville.

M. Paul Racine est parti, en avion, pour un voyage à Miami, Floride, Cuba, Nassau et la Jamaïque. Il visitera également Chicago et quelques autres villes américaines.

M. Jacques Langis est revenu à Québec où il poursuit ses études médicales, après avoir passé les vacances des fêtes chez ses parents, le docteur et madame E. Langis.

Ce matin, à neuf heures, en l'église Saint-Dominique, le R.-P. Labonté O.P., curé, bénira le mariage de Madeleine, fille de M. Henri Arteau, décédé, et de madame Arteau, avec M. Freddy Devito, fils de M. et madame Dave Devito. A l'issue de la cérémonie religieuse à la résidence de la mère de la mariée, rue St-Cyrille, les nouveaux époux partiront pour New-York, Washington et Miami.

Mademoiselle Jacqueline Drolet est partie pour Toronto où elle fera un séjour d'un mois, l'invitée de madame Gaston Drolet.

Madame John D.R. MacDonald, de St-Lambert, passe quelque temps à Québec, l'invitée de sa mère, madame L.-A. Gaumond.

Mademoiselle H. Hethington est de retour de New-York, où elle a passé la période des fêtes, l'invitée de son frère et de sa soeur.

Mademoiselle Emilia Bouffard, d'Ottawa, a fait un court séjour à Québec, ces jours derniers.

M. Georges-Henri Leblanc, étudiant à l'université Laval, est de retour à Québec, après avoir passé les vacances des fêtes à Sherbrooke, l'invité de M. et madame W. Fortin.

Madame Arthur L'Ecuyer, de Gracefield, est de passage à Québec où elle est l'invitée de son gendre et de sa fille, M. et madame René Lafrenière.

Madame Léon-P. Langelier, d'Arthabaska, ainsi que son fils, Marc, sont retournés dans leur famille après avoir passé quelques jours à Bienville, les invités de M. et madame Arthur Gariépy.

M. et madame Richard Cayouette, de Lévis, ont passé la fin de semaine à Rimouski, les invités de M. et madame P. Hudon.

Madame Gaston Drolet de Toronto, accompagnée de ses deux fillettes, Nicole et Carole, est retournée à Toronto après avoir passé les fêtes à Québec, chez ses beaux-parents.

A l'extérieur

Lundi soir, le haut commissaire du Royaume-Uni et lady Clutterbuck ont reçu à dîner en l'honneur du lieutenant-commandant et de madame D.-D. Wall, qui doivent quitter Ottawa.

M. et madame Jean-Louis Gauvin ainsi que M. et madame A.-E. Marcotte, de Montréal, sont partis pour un séjour de quelques semaines à Miami, Floride.

Madame Roland-R. Cartier est retournée à North Reading, Mass., après avoir passé quelques semaines à Montréal, chez ses parents, M. et madame J.-O. Larivière.

Mademoiselle Georgette Rivet, de Montréal, recevait un groupe d'amis en l'honneur de mademoiselle Claire Simard, à l'occasion de son prochain départ pour la Floride.

La bonne cuisine

Potage au céleri

2 tasses de céleri coupé en dés
1 tasse d'eau
2 c. à soupe de beurre
2 c. à soupe de farine
3 tasses de lait
½ tasse de crème
sel
croûtons

Cuire le céleri à l'eau pendant une demi-heure. Chauffer le beurre. Ajouter la farine. Joindre le lait chaud. Laisser bouillir quelques minutes. Passer la première préparation au tamis, la mêler au deuxième mélange, de même que la crème. Assaisonner. Tenir au chaud. Servir avec des croûtons.

Filet de boeuf à la jardinière

1 filet de boeuf
¼ livre de lard
1 tasse de bouillon
1 c. à table de farine
1 c. à table de beurre
1 oignon
navet, carottes
chou-fleur, céleri, feuille de laurier
assaisonnements, fines herbes, clou de girofle

Parez le filet, lardez-le, placez quelques bardes de lard dans une lèchefrites, l'oignon haché menu et déposez-le filet. Ajoutez-le bouillon, le sel, le poivre et les autres ingrédients. Faites cuire dans un four chaud. Si on désire l'avoir saignant, la durée de la cuisson est de 30 min. ou à peu près. Arrosez souvent. Dressez le filet sur un plat chaud; entourez-le avec goût de légumes cuits et passés au beurre.

Un train l'écrase

Port Hope, 20 (PC) James Nelson, âgé de 84 ans, un résident de Port Hope, Ont., a été tué mardi soir lorsqu'il s'aventura sur une voie d'évitement sur laquelle roulait un train de wagons à marchandises. La police a dit que quatre roues lui avaient passé sur les jambes.

L'influence de la mère au foyer

S. Exc. Mgr Charles-Omer Garant, auxiliaire de Québec, a rencontré les Dames de la Ste-Famille groupées mardi après-midi en la basilique-cathédrale. La visite de Monseigneur l'Auxiliaire a coïncidé avec une cérémonie de réception que présidait M. l'abbé Richard Couture, vicaire à Notre-Dame de Québec. Les nouvelles élues sont Mmes Antoine Massé et Gérard Lavoie.

Dans une allocution, S. Exc. Mgr Garant a insisté sur l'influence du rôle de la mère au foyer et sa responsabilité dans l'avenir de ses enfants. Une mère qui a toujours bien rempli son rôle, dit-il, ne doit jamais désespérer du salut des siens. S. Exc. Mgr Garant a apporté l'exemple de sainte Monique qui obtint la conversion de son fils, saint Augustin, par ses prières, ses pleurs et ses avertissements. La mère doit donc veiller à la protection morale de ses enfants avec autant de soin qu'elle en déploie à protéger leur corps.

La confrérie des Dames de la Sainte-Famille compte maintenant un effectif de plus de quatre cents membres à Notre-Dame. S. Exc Mgr Garant en a exprimé sa satisfaction. La cérémonie fut couronnée par le salut du Saint Sacrement que présida M. l'abbé Couture. La chorale de la confrérie a fait les frais du chant.

Un chômeur en Cour du Recorder

Accusé d'avoir frauduleusement obtenu de la nourriture dans un restaurant et de ne pas avoir payé, un pauvre bougre, d'une quarantaine d'années, sans le sou et sans gîte que la faim tourmentait, a été traduit hier après-midi, devant S. H. le recorder Jean Mercier.

Traduit devant le recorder, l'inculpé a admis sa culpabilité en disant que la faim le gagnait et le força à entrer dans un restaurant pour se faire servir un repas qu'il n'a pu payer. "Je serais l'homme le plus heureux du monde de pouvoir me trouver un emploi permanent" dit-il. "Je suis capable de travailler et c'est ce que je souhaite".

Le recorder a forcément été obligé de condamner le prévenu mais nous signalait qu'il serait heureux de pouvoir trouver une occupation à cet homme. Le recorder Mercier nous rapportait aussi que la semaine dernière, le maire de la municipalité de Laval avait ainsi engagé un jeune homme sans travail après avoir lu dans les journaux la condition pénible du jeune prévenu.

Votre horoscope

Jeudi, le 20 janvier 1949

21 mars au 20 avril (Bélier) L'entêtement est la source de bien des querelles, aussi combattez ce penchant à l'opiniâtreté qui vous cause bien des ennuis. Evitez les excès dans tous les domaines.

21 avril au 20 mai (Taureau) Toutes les choses que vous avez craint envisager aujourd'hui, de même que certaines personnes dont le contact vous effrayait, abordez-les aujourd'hui, vous aurez des résultats. Les intérêts de coeur et de famille doivent aussi finir heureusement.

21 mai au 21 juin (Gemeaux) Ce jour n'est pas extraordinaire mais il offre quand même ses offres de réalisation dans les ouvrages de routine, n'exagérez pas vos ambitions. Soyez patient, tout viendra à point si vous savez attendre.

22 juin au 23 juillet (Cancer) Ne dites pas ce que vous devez soigneusement taire, vous pourriez compliquer inutilement votre vie. Quelques petites difficultés sentimentales, ne vous inquiétez pas.

23 juillet au 22 août (Lion) Soyez plus réfléchi car les personnes nées sous votre signe ont la parole plus rapide que la réflexion, ce qui les rend parfois gaffeurs. Soirée intéressante.

23 août au 23 septembre (Vierge) Les influences astrales sont magnifiques pour vous aujourd'hui. Même si quelques jaloux envient votre sort, ne vous en faites pas et vivez sans vous occuper des commérages de vos voisins

24 septembre au 23 octobre (Balance) Prenez bien connaissance du programme que vous avez à remplir aujourd'hui, ne travaillez pas pour vous débarrasser, ayez de la methode, tout ira certainement mieux.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) Journée importante et favorable pour régler des problèmes, discussio familiales. Dans le domaine du coeur, évitez la rancune et soyez un peu moins indépendant.

23 novembre au 22 décembre (Sagittaire) La période est favorable au parachèvement des oeuvres commencées, remettez-vous au travail avec énergie et ne vous tracassez pas puisque que le succès vous attend et que les étoiles vous protegent.

'23 décembre au 2' janvier (Capricorne) C'est un beau jour pour celui qui saura rendre ses efforts valables. Vos qualités intellectuelles seront remarquées à une réunion où vous irez prochainement.

22 janvier au 20 février (Verseau) Vous serez récompensé prochainement de vos efforts, ne perdez pas courage et travaillez avec ardeur. Les astres vous conseillent les sorties et les distractions, elles vous seraient salutaires, en ce moment.

21 février au 2° mars (Poissons) Un esprit large qui néglige les mesquineries progresse plus rapidement qu'un autre, allez de l'avant, ne craignez pas les nouvelles initiatives. Le soir, évitez les discussions.

L'enfant né aujourd'hui sera intelligent, il aimera la nature, les arts, le côté raffiné de la vie. Affectueux, sentimental, il sera attaché à ses amis et constant dans ses affections. Volonté ferme mais parfois changeante et irréfléchie.

L'I. du P.-E. et la margarine

Charlottetown, 20. (PC) Il est possible qu'une "vente contrôlée" de la margarine puisse être permise dans cette province, a dit ces jours-ci le premier ministre J. Walter Jones. Parlant à la radio, le premier ministre a déclaré que la vente de la margarine, présentement défendue par un statut provincial, pourrait être permise "si le public est conscient de ce qu'il achète".

Accord commercial

Londres, 20 (PA) Une dépêche de l'agence Tass en provenance de Moscou annonce que la Russie et la Bulgarie ont signé un accord commercial augmentant de 20% sur l'an dernier leurs échanges commerciaux pour la présente année.

La Russie exportera en Bulgarie des produits pétrolifères, du coton, des métaux ferreux et non ferreux, des tracteurs, des moteurs et divers autres produits, en échange de tabac, de plomb, d'étain, de cuivre et de ciment.

SOYEZ TOUJOURS FRAÎCHE!

REND LA TRANSPIRATION INODORE

· FLORIDE ·

20 JOURS $219.00

Transport, hôtel, tours à New-York et Miami, excursion à Key-West, Marine Studios. Pour $219.00 séjour 48 heures à La Havane.

"Compagnons fournis aux messieurs et compagnes fournies aux demoiselles et dames". Sièges strictement réservés.

2e départ 21 janvier

Renseignement et inscription

TOURISTAIDE INC.

18 Ste-Anne, Québec

Tél. : 5-8118

SERVICE RAPIDE
H. Morin
203, du Pont
Tél. 4-8755
Nettoyeurs exclusifs

irène auger
VENTE
Tissus à la verge
CRETONNE — HOMESPUN — CHINTZ
et
Coupons
6 de la Fabrique Téléphone : 5-8719

REGALEZ VOTRE FAMILLE AVEC LE DELICIEUX
Crawford's CARAMEL SPREAD
PUR SAVOUREUX

Quelque chose de nouveau, prêt à être employé, sur du pain, des rôties, des gâteaux et des biscuits. Idéal pour glaçage de gâteaux. Essayez-le pour les sandwiches, collations d'écoliers, thés d'après-midi, pique-niques et pour des Sundaes au caramel.

EN VENTE CHEZ LES MEILLEURS EPICIERS

Pour vous renseigner sur l'usage du vin et recevoir de nombreuses recettes de plats au vin, écrivez à Bright's Wines Ltd., Lachine, Québec. On vous enverra un exemplaire de la nouvelle brochure "La cuisine au vin".

MANOR ST. DAVIDS "74" DU BARRY
Vins Bright
VERMOUTHS HERMIT NAPOLEON

Votre patron, Madame
par
Anne Adams

No 4615

Un deux-pièces de faille ou de soie cordée de ce modèle-ci est infiniment pratique et peut se porter en de multiples occasions; la coupe en est sobre et classique. C'est la toilette idéale pour la jeune fille qui ne peut se payer le luxe d'une garde-robe élaborée.

Vous obtiendrez ce patron dans les grandeurs suivantes : 11, 13, 15 et 17 ans. Grandeur 13 ans requiert 2¾ verges d'un matériel d'une largeur de 54 pouces.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit :
SERVICE DES PATRONS,
L'EVENEMENT JOURNAL,
QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 30c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 30 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

THÉ BLUE RIBBON
il est extra-bon!

Il a cette saveur très nette que donne la "Pression Douce"—exactement cette saveur de tomates mûres et juteuses, fraîchement cueillies. Le procédé breveté de Libby, "à Pression Douce" extrait le jus le plus doux des tomates fraîches, mûries au soleil—aucune âcreté. Il faut davantage de tomates pour remplir une boîte de la manière Libby's—et vous pouvez apprécier le goût riche et délicieux du Libby's tout en bénéficiant des Vitamines A et C dont il est une excellente source. Quand vous vous rendez compte qu'une insuffisance de ces vitamines dans l'organisme peut diminuer la résistance à l'infection, vous comprenez combien il est important de voir à ce que votre famille ait du Libby's au moins une fois par jour. C'est une bonne idée de garder du Libby's dans le réfrigérateur et d'encourager les membres de votre famille à se servir.

Libby's
JUS DE TOMATES
A Pression Douce

LIBBY, McNEILL & LIBBY OF CANADA, LIMITED • CHATHAM, ONTARIO

58-8-31F

Aucune tendance définie à New-York. — Plus de pertes que de gains à Montréal

On importe plus du Royaume-Uni

Ottawa, (PC) Le Canada est sur le point de fermer ses livres d'importation de 1948 avec le monde et tout indique que ses achats de produits du Royaume-Uni atteindront un niveau record. Alors qu'il reste encore à compiler les chiffres du mois de décembre, l'Office national de la statistique annonce que les Canadiens ont importé une valeur de $275,000,000 de marchandises britanniques.

Et même si les chiffres de décembre démontrent peu d'activité, le total disponible pour l'année dépasse le sommet d'après-guerre enregistré en 1946 par environ $75,000,000, ce qui établit un nouveau record dans les achats canadiens dans la mère-patrie.

Nos achats ne se sont pas limités au Royaume-Uni, puisque les statistiques montrent que le total de nos achats de tous les pays britanniques — y compris l'Afrique du Sud, l'Australie, la Nouvelle-Zélande — ont augmenté de plus de $100,000,000 en 1948 sur le sommet précédent établi en 1947. Les importations totales pour les onze premiers mois de 1948 s'établissent à 463,600,000 en comparaison de $319,700,000 pour la période correspondante de l'année précédente.

Ainsi, en augmentant ses importations dans les pays britanniques, la Canada fournit indirectement plus de dollars aux régions comprises dans la zone sterling, où il y a pénurie de dollars.

En même temps, le Dominion a réduit d'environ $200,000,000 ses importations des Etats-Unis, ce qui en ramène le total à $1,649,900,000 en 1948 de $1,834,500,000 qu'il était en 1947.

Offres moindres de grains fourragers

Winnipeg. (PC) La principale caractéristique de cette séance assez active, hier, sur le marché des céréales, fut la légèreté des offres, notamment les ventes de "protection", ce qui reflétait une baisse des livraisons par les fermiers à cause des récentes tempêtes et des routes bloquées.

Les expéditeurs étaient des acheteurs agressifs d'avoine et d'orge, alors que l'orge était aussi en demande de la part des conditionneurs et des exportateurs. Les prix de toutes les livraisons ont enregistré des hausses modestes.

Sur le parquet du seigle, la demande des maisons à commission a absorbé de légères offres et il y eut aussi des achats occasionnels attribués aux opérateurs américains; comme résultat, tous les contrats ont fait des hausses modérées. Le commerce du lin était calme et inactif et les prix étaient inchangés en clôture.

Aucune exportation de blé canadien n'a été enregistrée hier. Les prix du blé No 2 sont restés inchangés par rapport à la veille; le Northern No 1 et le Durum No 1 valaient $2.31 le boisseau.

Voici les prix des options sur le marché à terme :

	Haut	Bas	Ferm.	Ferm. préc.
AVOINE :				
Mai	74⅛	73⅛	74b	72¾
Juillet	71¼	71	71⅛b	70⅛a
Octobre	....	....	68⅛b	68⅛a
ORGE :				
Mai	108	107⅜	107⅞b	107¼
Juillet	101⅞	101¼a	101⅝a	101⅛
Octobre	.....	.....	96½b	96b
SEIGLE :				
Mai	154⅛b	152	153⅞	151⅜
Juillet	152⅛	150⅛a	152⅛	149⅞
Octobre	145b	143½	145a	143⅛a
LIN :				
Mai	.....	.....	402⅝n	402⅝
Juillet	.....	.....	405n	405n

GRAINS COMPTANT

AVOINE : No 2 c.w., 0.77½; ex. 3 c.w., 0.74¾; 3 c.w. et ex. 1 four., 0.74; 1 four., 0.73½; 2 four., 0.69½; 3 four., 0.66; sur fails, 0.74.

ORGE : Nos 1 et 2 c.w. 6-rangs, 1.27⅞; 1 et 2 c.w. 2-rangs, 1.15⅞; 3 c.w. 6-rangs, 1.20⅞; 1 four., -.12⅞; 2 four., 1.11⅞; 3 four., 1.05⅞; 2 c.w. jaune, 1.13⅞; 3 c.w. jaune, 1.13⅜; sur rails, 1.07⅞.

SEIGLE : 1 et 2 c.w., 1.48⅜; 3 c.w., 1.45⅜; rej. 2 c.w., 133⅞; 4 c.w., 1.38⅞; sur rails, 1.48⅞.

LIN : 1 c.w., 4.00; 2 c.w., 3.95; 3 c.w., 3.84; 4 c.w., 3.75; sur rails, 4.00.

Canada Vinegars

Toronto. — Canada Vinegars Ltd rapporte que ses profits nets se sont traduits par $93,152 durant l'exercice clos le 30 novembre 1948 en regard de $74,100 pour l'exercice précédent. C'est l'équivalent de $1.01 par action en regard de $0.86.

Les opérations des cies de télégraphes

Ottawa. (PC) L'Office national de la statistique a annoncé hier que les revenus d'exploitation et les dépenses d'opération des compagnies de télégraphe et de communications avaient établi de nouveaux sommets au cours de l'année 1947. En effet, les revenus se sont totalisés à $18,515,000 soit 2.9 p.c. de plus que le chiffre de l'année précédente. Quant aux dépenses, elles se sont élevées à $17,360,000, ce qui représente un gain de 8.3 pour cent.

Conséquemment, les revenus nets d'opération sont tombés de $1,969,000 à $1,155,000, le plus bas chiffre au cours de la dernière décade.

Solide bilan de Canadian Breweries

Toronto. — Les profits consolidés de Canadian Breweries Limited pour l'exercice clos le 31 octobre 1948, après toutes les charges, y compris une perte enregistrée sur les opérations aux Etats-Unis, furent satisfaisants puisqu'ils se sont montés à $6,849,535, soit l'équivalent de $3.11 pour chacune des 2,200,000 actions en circulation. Les profits déclarés de l'année précédente, à $6,170,414, ont été revisés à $6,524,140 après les ajustements au surplus distribuable dans les comptes de 1947.

Dans son rapport, M. E.-P. Taylor, président du conseil d'administration, informe les actionnaires que les établissements canadiens ont opéré à pleine capacité au cours de l'année écoulée. Aux Etats-Unis, la production s'est trouvée disloquée à un degré considérable, ce qui a nécessité de fortes dépenses d'une nature non périodique. Les perspectives pour la nouvelle année fiscale sont favorables et c'est l'intention des administrateurs de conserver à la compagnie son rang privilégié au Canada et de travailler à asseoir sa filiale américaine sur des bases solides.

Le rapport note que les ventes nettes pour l'année sous revue se sont totalisées à $92,434,547 en regard de $76,822,008 pour l'année précédente. Durant l'année, le programme d'après-guerre portant sur la modernisation et l'expansion des établissements de la compagnie fut poursuivi et à peu près terminé. Le coût final des principaux projets sur la période s'est élevé à $26,970,000.

Le bilan consolidé au 31 octobre 1948 montre que les immobilisations nettes se sont accrues de $5,201,211 au chiffre de $34,415,383 et que le fonds de roulement est passé de $10,370,123 à $9,943,833.

Ventes d'un siège

New-York. — Des arrangements ont été conclus pour la vente d'un siège à la Bourse de New-York au prix de $42,000 soit une augmentation de $2,000 sur la dernière transaction qui remonte au 5 janvier.

Une exposition de la General Motors

New-York (PA) La General Motors Corporation a placé hier en montre tous ses nouveaux modèles de véhicules pour la première fois depuis plus de huit ans. Cette grande exposition d'un million de dollars est connue en ces termes: "Transport illimité" et couvre les domaines du camion, de l'automobile, de la marine, des chemins de fer et de l'aviation.
sfecie(I(efIanen

Irrégularité des cours à New-York

New-York. (AFP) La tendance fut nettement irrégulière à la Bourse de New-York, hier. A l'ouverture, les valeurs industrielles fléchirent, tandis que les autres compartiments se raffermissaient légèrement. Ensuite, les industrielles regagnaient du terrain, mais les chemins de fer reperdaient leur avance initiale. Au cours de la quatrième heure, les chemins de fer se tendaient, puis l'ensemble de la cote s'est raffermi et en clôture, la tendance était ferme. Les transactions ont porté hier sur 750,000 actions, dont 240,000 pendant la dernière heure.

A Montréal

Montréal. (PC) Même si l'on comptait deux fois plus de pertes que de gains à la clôture des affaires, une variété de valeurs industrielles n'en ont pas moins offert de la fermeté hier à la Bourse et au Curb de Montréal. Les échanges ont eu peu d'activité, tant au compartiment industriel qu'à la section minière. Le total des ventes d'actions industrielles a accusé une diminution de 25,100 sur le chiffre de la veille, tandis que le volume d'affaires, à la section minière, a compté 167,900 actions seulement en regard de 212,800 précédemment.

En clôture, les moyennes ont donné des signes de fermeté. Sur un total de 178 titres transigés, 39 ont inscrit des gains, tandis que 59 ont subi des pertes et 80 demeurèrent inchangés. Au début de la séance, Montreal Tramways est tombé à $28, nouveau plancher, puis cette valeur s'est redressée pour terminer à $30, ce qui représente une perte nette de 1-2 point. L'on sait que cette valeur avait dégringolé de 4 1-2 points la séance précédente. Une variété de papeteries ont manifesté de la faiblesse sur un marché paisible.

A Toronto

Toronto. (PC) Les prix ont glissé lentement au cours de la séance la moins active depuis deux semaines à la Bourse de Toronto, hier. Les mines d'or se sont affaiblies sous l'influence de la légère pression des liquidations. Les métaux usuels étaient négligés. Les huiles de l'Ouest ont ajouté à leurs pertes de la veille. Quant aux valeurs industrielles, elles ont fléchi durant la plus grande partie de la séance, mais elles tendaient à se stabiliser vers la fermeture.

Titres au comptoir

Cours fournis par Kippen & Co. Inc.
Séance du 19 janvier 1949

	Off	Dem
Baillargeon J B Pfd	1¾	
B D'Economie	30	33
B D'Epargne Mtl	41½	43
Beauh L & Pow	16½	18½
Beauh Pow	5	8
Cdn Arena	52	56
Can Life	520	560
Cooksville Co A	12	14
Do B	5	6½
Cuban Cdn Sug	..	5
Dupuis Frères Pfd	24	25¼
Guar Co of N A	385	..
Interprovincial Brick A Pfd	70	..
Do B Pfd	30	..
Laprairie Co Pfd		94
La Prévoyance Cie d'Ass	13	16
La Traverse de Lévis		20
Nat Drug & Chem	7	8
Prévoyants du Cda	100	..
Prov Bank	16	16¾
Prudential Tr		12
Que Apts	32	..
Que Tel & Pow B	.75	..
St. Law Brick		41
Sun Life	490	515
Sun Trust	140	..

Les pièces d'or

Paris. (PC) Le "Napoléon", une ancienne pièce d'or française de 20 francs, était coté hier à 5,975 francs sur le marché libre de l'or en France. L'Aigle américain, une pièce d'or de $10. valait 14,050 francs.

Aide à l'industrie

Ottawa. (PC) La Banque d'Expansion industrielle a annoncé hier dans son bilan mensuel que ses prêts et placements se montent à $18,372,735 depuis qu'elle a commencé ses opérations, le 1er novembre 1944.

Rapport annuel

Toronto. — Les ventes consolidées de Canadian Food Products Ltd se sont élevées à $16,498,552 pour l'exercice terminé le 30 octobre 1948 en regard de $15,329,133 l'année précédente. Quant aux recettes nettes, elles sont passées de $610,000 au chiffre de $603,153.

Tendance des marchés mobiliers

Ottawa. — On trouvera plus bas les fluctuations de l'indice des cours des valeurs mobilières, selon le rapport hebdomadaire de l'Office national de la statistique :

	13 janv. 1949	6 janv. 1949	16 décem. 1948
		(1935-1939 : 100)	
Indice des prix au portefeuilliste			
(100 actions ordinaires)	114.9	116.3	115.7
76 industriels	110.0	111.4	111.0
16 utilités publiques	119.6	121.4	119.6
8 banques	133.0	133.6	132.7
Indice des prix des titres miniers			
(30 stocks)	91.1	88.6	85.0
25 or	71.0	68.5	64.0
5 bas métaux	131.2	129.0	127.5

BOURSE DE TORONTO

(Par la Presse Canadienne)

Séance du 19 janvier 1949

Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.
450	Abitibi	16¾	16½	16⅝
565	Do P	20¼	20	20⅛
10	Acadia P	103	103	103
3100	Akaitcho	.70	.61	.61
20	Alum of Can P	25⅞	25¾	25⅞
2000	Am Yknife	.16¾	.16¾	.16¾
4350	Anglo Cdn	4.85	4.75	4.85
300	Ang Huronian	9.50	9.50	9.50
6500	Apex	.07	.06½	.06½
10000	Anacon	.63	.60	.61
2300	Armistice	.11½	.11	.11
4800	Atlantic Oil	.83	.82	.82
3300	Aubelle	.10½	.10½	.10½
200	Aunor	3.50	3.50	3.50
5700	Bagamac	.24¾	.23½	.24
5266	Bankfield	.09¾	.09	.09
160	Bk of Mont	26	26	26
98	Bank of N S	35¾	35½	35¾
90	Bank of Tor	36	36	36
4800	Base Metals	.63	.62	.62½
75	Bates	15½	15	15
1284	Bell Tel	39	38⅞	39
17760	Do droits	1.12	1.10	1.12
100	Bertram A	17	17	17
3000	Bidgood	.13	.13	.13
112	Blue Ribbon	12	12	12
35500	Boycon	.04⅛	.04	.04
900	Brand & Millen	1.10	1.00	1.10
400	Brazilian	19⅜	19¼	19⅜
205	BA Oil	24¼	24	24¼
70	BC Electric P	90¼	90	90
39	Do 4¾ pc P	101¼	101	101¼
2400	BC Forest	2⅞	2⅞	2⅞
1100	BC Packers B	6¼	6	6
105	BC Power A	26	26	26
3500	Brit Dominion	.31½	.30	.31
5500	Buffadison	.20½	.20	.20
500	Buff Ank	2.50	2.46	2.46
1000	Buffalo Cdn	.18½	.18½	.18½
150	Bldg Pro	32¾	32¾	32¾
60	Bur Steel	13	12¾	13
220	Burrard A	7½	7⅛	7⅛
500	Cal & Edm	6.25	6.20	6.20
1600	Campbell	2.76	2.75	2.75
125	Can Cement	25¼	25¼	25¼
12	C Perm Mtge	189	186	186
225	Bk of Com	23½	23⅜	23½
591	Cdn Breweries	20¼	20	20¼
70	Cdn Cel 4 pc P	21¾	21⅝	21⅝
125	C Dredge	27⅛	27	27
225	C Alcohol A	11¾	11⅝	11¾
150	Cdn Loco	36	35½	36
455	C P R	16½	16⅜	16⅜
800	Caribou	1.40	1.40	1.40
6200	Cent Leduc	1.59	1.53	1.59
500	Chem Research	.50	.50	.50
400	Chesterville	2.65	2.61	2.61
100	Chromium	1.60	1.60	1.60
30	Circ Bar A	16½	16	16
2000	Citralam	.05¾	.05½	.05½
1500	Cochenour	2.22	2.20	2.20
95	Cockshutt	14¼	14¼	14¼
7000	Colomac	.06½	.06	.06
300	Conduit	6	6	6
130	Con Bakeries	10½	10	10½
2700	Con Beattie	.59	.58	.59
2047	Con Duquesne	.57	.57	.57
42000	Con Homestead	.12	.10	.11
665	Con Smelters	118⅜	118	118⅜
9250	Con Astoria	.25	.24	.24
100	Con Press A	8⅛	8⅛	8⅛
25	Con Gas	150	150	150
1400	Conwest	1.35	1.33	1.33
4250	Cub Air	.70	.65	.70
2000	Daragon	.11¼	.11	.11¼
1500	Decalta	.27½	.27	.27
400	Delnite	1.25	1.22	1.22
4000	Detta	.12	.12	.12
6000	Dickenson	.61	.58	.58
2000	Discovery	.31	.30	.31
290	Dist Seag	17¼	17¼	17¼
8300	Div Int	.30	.28	.30
415	Dome	17	16¾	17
10	Dom Bank	25¼	25¼	25¼
105	Dom Foundry	26¾	26½	26½
1310	Dom Magnesium	13½	13	13
300	Dom Steel B	16½	16½	16½
97	Dom Tex	11¾	11¾	11¾
12000	Dulama	.24	.24	.24
8900	Duvay	.14	.13	.13
2000	East Crest	.10	.10	.10
3700	East Leduc	.35	.35	.35
450	E Malartic	2.23	2.22	2.23
1100	E Sullivan	3.25	3.25	3.25
15700	Eldona	.69	.68	.69
2000	El Sol	.11½	.11	.11½
400	Falconbridge	4.30	4.25	4.25
4000	Fed Kirk	.06½	.06½	.06½
500	Fleet	2	2	2
305	Ford A	23½	23½	23½
2000	Francoeur	.09	.09	.09
75	Fraser P	97½	97½	97½
1300	Frobisher	2.23	2.21	2.23
30	Gatineau Pow P	105½	105½	105½
10	Do 5½P	110½	110½	110½
5	TS Wares P	102	102	102
100	Giant	5.40	5.40	5.40
2100	Gods Lake	.55	.53	.53
725	Golden Manitou	2.98	2.95	2.96
4000	Gold Hawk	.07	.07¼	.07½
17500	Goldora	.06½	.05½	.05½
366	Gl Paper	15⅜	15¼	15½
145	Do P	40	39⅞	40
180	Gypsum	16⅛	16½	16⅜
100	Hallnor	4.50	4.50	4.50
3500	Hard Rock	.21	.20	.21
1000	Hasaga	.73	.72	.72
4000	Heva Gm	.11½	.11½	.11½
2700	Highridge	.09	.08¾	.08¾
405	Hollinger	12	11⅞	11⅞
3000	Homer	.07	.07	.07
1900	Howey	.34	.33	.34
375	Hud Bay	54½	54½	54½
2	Huron & Erie	115½	115½	115½
30	Do P	21¾	21½	21¾
35	Imp Bank	28½	28½	28½
810	Imp Oil	18¾	18½	18¾
50	Imp Tob	14	13⅞	13⅞
150	Do 4 pc P	25	25	25
100	Inglis	8⅝	8⅝	8⅝
560	Int Nickel	35	35	35
7857	Int Pete	12⅜	12⅛	12¼
3500	Int Uranium	.46	.44	.46
2000	Jack Waite	.18	.17	.18
3610	Joliet	.45	.44	.45
6000	Kayrand	.13	.13	.13
6500	Kelore	.17	.16½	.17
1240	Kerr Addison	15¼	15	15
23000	Kirk Gold	.09½	.09	.09½
500	Kirk Lake	1.51	1.51	1.51
390	Labrador	5.90	5.90	5.90
3000	Laguerre	.04¼	.04¼	.04¼
2600	L Dufault	1.34	1.31	1.32
220	Lake Shore	11¾	11¾	11¾
500	La Luz	2.40	2.40	2.40
5000	Lapaska	.09½	.09½	.09½
5000	Lebel	.04⅜	.04⅛	.04⅛
1250	Leitch	1.17	1.15	1.15
1000	Lingman	.57	.55	.55
213	Loblaw A	30½	30⅛	30⅛
1500	Louvicourt	.41	.40	.41
1100	MacLeod	1.10	1.08	1.10
1125	Macmillan A	9⅝	9⅜	9½
95	Do B	7	7	7
1150	Madsen	2.65	2.63	2.63
1900	Mal Gf	2.24	2.22	2.22
4500	Man & East	.03¾	.03¾	.03¾
110	Massey	21¾	21¾	21¾
320	McColl	14⅜	14⅛	14⅜
75	McIntyre	54	54	54
3500	Mckenzie	.42	.40	.41
2000	McLellan	.07¾	.07½	.07½
100	Mercury	7½	7½	7½
13200	Mid Cont	.06½	.06¼	.06¼
125	Mining Corp	11¼	11¼	11¼
4000	Moneta	.52½	.51	.51
1245	Mtl Loco	23⅛	22½	23
1500	Mylamaque	.10	.09½	.09½
120	Nat Steel Car	22⅜	22⅜	22⅜
800	Negus	2.30	2.27	2.30
2750	New Calumet	2.20	2.20	2.20
1767	New Jason	.62	.61	.61
2000	New Marlon	.20	.20	.20
1333	New Pacalta	.13	.12¾	.12¾
3000	New North	.06	.06	.06
15100	New Norzone	.15½	.14¾	.15
5500	New Rouyn	.09½	.09	.09½
8100	Nicholson	.75	.74	.74½
300	Nipissing	1.10	1.10	1.10
315	Noranda	57⅛	57	57½
5500	Norbenite	.14½	.14½	.14½
4320	Normetal	3.40	3.35	3.40
8000	Norpick	.12	.11½	.12
13500	Norseman	.08¼	.08	.08
1717	North Star	8⅞	8½	8⅝
100	Do P	5¾	5¾	5¾
1810	O'Brien	1.82	1.80	1.80
500	Okalta	1.55	1.48	1.48
2500	Omnitrans	.06½	.06	.06
100	Orange Crush	5⅝	5⅝	5⅝
15000	Orenada	.17	.16	.16½
5000	Osulake	.16¼	.16	.16
4000	Pan West	.16	.15½	.16
2300	Pac Pete	2.99	2.92	2.92
150	Page Hersey	37¾	37¾	37¾
1100	Pamour	1.12	1.12	1.12
46500	[illegible] Rey	.12	.11⅜	.11¾
10166	Piccadilly	.12¼	.12	.12
515	Pickle Crow	2.15	2.15	2.15
2000	Porc Pen	.03¾	.05½	.05¾
210	Powell River	41½	41½	41½
350	Power Corp	16½	16⅜	16½
940	Preston	1.52	1.50	1.50
50	Proprietary	14⅜	14⅜	14⅜
1900	Quebec Labrador	.62	.61	.62
115	Quemont	16⅜	16⅜	16⅜
100	Reeves	3.05	3.05	3.05
5000	Regcourt	.08	.07½	.07½
2000	Roche	.14	.14	.14
2000	Roxana	.43	.43	.43
650	Royal Bank	25⅛	25	25
1205	Royalite	28	28	28
10000	Roybar	.18½	.17	.18
5500	Rupununi	.08⅜	.07⅞	.07⅞
875	San Antonio	3.95	3.90	3.90
1000	Sanhorm	.10	.09½	.10
2500	Senator	.42	.41½	.42
2838	Sherritt	2.35	2.31	2.35
300	Sicks Vt	16¾	16¾	16¾
28900	Cilanco	.50	.46	.50
2500	Silver Miller	.38	.37	.37
100	Silv Dal A B	7¼	7¼	7¼
50	Simpsons A	29¾	29¾	29¾
125	Do B	25¾	25¼	25½
10	Do P	98¾	98¾	98¾
400	Springer	1.38	1.38	1.38
2200	Stadacona	.51	.50	.50
125	Stand Pav	8	7⅞	8
100	Stedman	13½	13½	13½
800	Steep Rock	1.69	1.65	1.67
900	Sullivan	1.76	1.72	1.72
1100	Sylvanite	1.41	1.39	1.39
100	Taylor Pearson	4⅞	4⅞	4⅞
2775	Teck Hughes	2.86	2.75	2.83
5500	Thom Lund	.11⅜	.11	.11
3685	Toburn	.65	.65	.65
9500	Tombil	.12	.11	.12
32300	Torbit	1.23	1.15	1.18
8800	Tran Resources	.67	.67	.67
100	Union Gas	8¾	8¾	8¾
100	United Corp B	24	24	24
2200	Un Keno	2.65	2.60	2.65
4500	United Oil	.16	.16	.16
100	United Steel	7¼	7¼	7¼
100	Upper Canada	1.70	1.70	1.70
250	Ventures	6.00	6.00	6.00
3370	Waite	12¼	12	12
363	Walker	27½	27½	27½
65	West Groc A	35	34½	34½
260	Weston	23	23	23
10	Do P	100	100	100
33700	Wiltsey	.28½	.28½	.28
165	Wpg El	31¾	31⅝	31¾
	CURB			
900	Brown Co	3⅞	3⅞	3⅞
100	C & D Sug	22½	22½	22½
10	Cdn Bronze P	105	105	105
120	Cil	22	22	22
45	Cdn Vickers	78½	78¼	78¼
1200	CW Lumber	3½	3⅜	3½
235	Con Paper	17¾	17¾	17¾
120	Dom Bridge	33½	33½	33½
1700	Foothills	3.20	3.10	3.15
720	Hayes	31¾	31	31½
100	Int Paper	56	55¾	55¾
1400	Pend Oreille	5.65	5.65	5.65
1000	Temiskaming	.07¾	.07½	.07¾

Volume des ventes : 862,000 actions.

Les versements de l'assurance-vie

Toronto. (Spéciale) Au cours du mois de novembre 1948, les compagnies d'assurance-vie ont distribué $12,373,059 sous forme de bénéfices aux assurés vivants et à leurs bénéficiaires au Canada, annonce l'Association canadienne des officiers d'assurance-vie.

Les réclamations dues au décès et aux morts accidentelles furent payées sur 5,393 polices et elles se sont totalisées à $7,824,336. En outre, 5,015 dotations devinrent échues pour un montant de $2,763,353.

Les bénéfices d'incapacité se sont élevés à $297,609. Les rentes ont représenté une somme de $523,257; les rachats de polices, $3,836,331 et les dividendes aux actionnaires, $3,128,173.

L'Europe désire exporter davantage

Paris. (PA) L'Europe d'après-guerre devient une terre de merveilles du point de vue économique, alors que chaque pays essaye de surpasser son voisin dans le domaine des exportations.

Ainsi, on peut acheter à Paris de la bonne bière de Pilsen, alors qu'on ne peut se procurer ce breuvage en Tchécoslovaquie. Un Américain à Paris — qui a des dollars à dépenser — peut obtenir une voiture française dans quelques jours, alors qu'un Français doit attendre des mois et même des années.

Les pays qui sont dans l'impossibilité de se nourrir et de se vêtir eux-mêmes se tournent vers la production de marchandises de luxe. Les produits de luxe ne sont pas écoulés sur le marché domestique, mais ils sont envoyés à l'étranger pour gagner des devises qui serviront à l'achat des nécessités de la vie.

Prix stables au marché du bétail

Montréal. (PC) Les opérations sont restées actives et les prix à peu près inchangés hier sur les deux marchés aux bestiaux de la métropole.

A 10.30 A.M., les offres comprenaient 37 bovins, 4 moutons, 84 porcs et 3 veaux. La plupart des bêtes à cornes mises en vente étaient des vaches de qualité commune à moyenne. Les vaches de qualité moyenne cotaient $14.00-15.50 et les communes, $12.50-14.00. Les animaux pour la mise en conserve et la charcuterie se vendaient $10.00-12.00.

Les veaux de lait étaient stables; les sujets de bonne qualité ont rapporté $29.00 et les communs à moyens, $22.00-28.00.

Les moutons ont donné $6.00-10.00 suivant la qualité.

Les porcs de la catégorie "A" ont payé $31.50. Les truies se vendaient, semble-t-il, à $25.00 et quelques acheteurs offraient $24.00.

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours fournis par l'Association des courtiers en obligations du Canada et transmis à Québec par fils privés de la Presse Canadienne
SEANCE DU 18 JANVIER 1949.

Obligations du Dominion		
1¾ 1 nov 1951	99⅞	100⅜
3 1 juin 50-55	101½	102¼
3 P.C. Perp	99¼	100
3 1 juin 53-58	102	102¾
3¼ 1 juin 56-66	102⅞	103½
4½ 1 nov 49-59	102	...
Emprunts de guerre et de la Victoire		
3¼ 52 (1st W)	103	103½
3¼ 52 A (1e G)	100	
3 52 (2e G)	100⅞	101½
3 51 (1e V)	102⅜	103
3 54 (2e V)	103⅝	104⅛
3 56 (3e V)	103⅝	104¼
3 57 (4e V)	102½	103¼
3 59 (6e V)	102½	102¾
3 60 (6e V)	101½	102¼
3 62 (7e V)	100¾	101⅜
3 63 (8th V)	100½	101¼
1¾ 49 (8e V)	100	
3 66 (9e V)	100⅝	101⅛
1¾ 50 (9e V)	100	
Garanties par le pays		
CNR 3 54-59	101⅝	102⅛
CNR 3 61-66	100	100¾
CNR 2¾ 67	96⅞	97⅝
CNR 4½ 51	105¾	..
CNR 4¾ 55	123¼	....
CNR 4½ 57	125½	...
CNR 5 54	111¾	113
CNR 5 49-69	106⅝	....
CNR 4½ 56	122	....
CN Wiss 5 55	123½	..
GTP LS 4 55	112½	
GTP 3 62	109½	....
M Har 5 49-69	106¾	
Provinciales		
Alta 3½ 63	101¾	103¼
Alta 3½ 65	101	103
Alta 3½ 71	101¾	103¼
Alta 3½ 80	101	102
CB 4½ 53	117	..
CB 3½ 55	102	..
CB 3 60	99¼	100¾
CB 2¾ 67	94¼	
Man 5½ 58	116¾	118¼
Man 4½ 56	119½	..
Man 3¼ 63	100½	....
Man 5 59	126½	..
NB 3¼ 63	97	98½
NB 4½ 61	116½	....
NB 2¾ 67	89	91½
NE 3 58	99½	101
NE 4½ 60	123	
NE 3¼ 63	100½	101½
Ont H 2¾ 64-67	94½	95¾
Ont H 3 60-64	99	99¾
Ont 3 59	100¼	
Ont 2⅝ 57-66	93	
ONT. 4½ 60	124	....
Ont 3 62-65	99¼	100¼
Ont 3 64 66	98¾	99¾
IPE 3 56	99½	101
IPE 3 59	99	....
Quebec 3½ 51-53	102¼	
Québec 3¾ 55	103⅜	....
Quebec 3 55	101	
Quebec 3½ 57	103	
Quebec 3 59	100	101
Quebec 3½ 60	103¼	
Quebec 4 56	105	
Quebec 3 60	100	101
Quebec 3 62	100	101
Québec 3 63	99⅝	100⅜
Que H 2¾ 63-65	94¾	96½
Que H 2¾ 66-68	93¾	95¾
Que H 3 69-73	97½	99
QMC 2¾ 57	98	99½
QMC 2¾ 67	93½	95
QMC 3 62	98¾	100
QMC 3 72	97	....
QMC 3¼ 58	100½	101½
QMC 3¼ 66	100½	102
QMC 3¼ 77	99½	101
Sask 4½ 55	108	..
Sask 5 59	111¼	..
Municipales		
Montreal 3 60	96½	98
Montreal 3 64	95	97
Montreal 3 66	94	96½
Montréal 3 67	94	96
Montreal 3 68	94	96
Montreal 3 69	94	96
Montréal 3 70	92¾	94¼
Montreal 3 71	92½	94¼
Montreal 3 72	92½	94¼
Montreal 3 74	92½	94
Mtl Metro 5 51	104	..
Mtl Met 4½ 53	116	....
Mtl Met 4½ 61	116	....
Mtl Met 4½ 65	121½	..
Mtl Met 5 66	121	....
Quebec 4½ 50	102	..
Quebec 5 53	106	..
Regina 5 60	109½	..
St-John 4½ 71	121	..
T. Riv 4½ 50	102	..
Toronto 3½ 51	102	..
Winn 4½ 60	126½	..
Vancouver 3½ 60	97¾	100¼
Transports		
Algoma C 5 60	70	72
Can Atl 4 55	113½	..
CPR 3½ 51	102	103½
CPR 4 pc 1949	100¼	...
CPR 4pc Perp	107	....
Can S S 3½ 57	99	101
Services publics		
Ass. Tel. 5½ 55	110	112
Avalon 3½ 66	94½	97½
Avalon Tel 4½ 66	98	101
Bell Tel 5 60	108	
Bell Tel 3 77	96	98
Bell Tel 3¼ 73	101¼	103¼
BC Elec 3¼ 67	91¾	93¾
BC Elec 3¾ 68	98¼	100¼
BC Tel 4 62	101	103
E Koot 3¾ 67	90	94
For P Secs 6 49	55	....
Gat P C 3 70	94	
Gat PC 3¼ 70	99½	101½
G Lakes 3¼ 67	95½	98
Int Hydro 6 44	68	70
L St L P 3¾ 65	98	101
Mexican Lt 5 50	74	..
Mtl Tram B 5 55	88	92
Mtl Tram 3 53	97	100
Nat L&P 4½ 61	100½	
Nfld L&P 3¼ 66	94	97
Nfld L & P 5 56	100	
Nor Q P 3¾ 67	98½	100½
Nor QP 4½ 67	97	99½
Ottawa Pow 4 57	100½	102½
Power Cor 3½ 67	94½	97
Que Pwr 3 62	96¼	98½
Que Pow 3 72	93	96½
Shaw'gan 3 61	98	100
Shaw 3 71	93¾	96
Shaw 3½ 70	99	101
Shaw 3½ 73	98	100
St M Pow 3¼ 70	96	98½
Unit Sec 3 52	99	..
Winn Elec 3¾ 71	102	104
Industrielles		
Abitibi 3½ 67	98	100
BC Pulp 3½ 67	95½	98
Br Hend 4 61	96½	99
B C Forest 4 66	88½	91
Bowater 3½ 68	96	98½
Brompton 3½ 66	92½	95½
Brown Co. 5 59	100	102
Burns 4 62	96½	98½
Can Brew 3½ 67	90½	93½
C Celanese 3 62	96½	98½
Can Oil 3¼ 62	99	101½
CW Lumb 4 62	99	101½
CPP Inv 5 58	114	..
Col Cell 4½ 65	101	103½
Col. Cell 5 68	98½	100½
Cons. P 3½ 67	101	103
D Coal 4½ 52	101	103
D Dairies 4 66	94	97
Dom Foils 5 60	97	100
Dm Malt 3¾ 65	99	102
Dom Tex 3½ 59	101¼	....
Dom Wool 5 64	100½	103½
Dryden P 4 61	100¼	
EB Eddy 3½ 66	97½	99½
E B EEddy 4 66	100½	102½
Fed Grain 4 64	98	100
G L Paper 3½ 67	98	101
Gurney 4 67	98	101
Imp Tob 2⅞ 68	95½	98
Ind Acp 3½ 66	94½	97
Lake St J 5 61	101¼	103¼
Lake St J 3½ 61	99	102
McCabe G 4¼ 64	97½	100
Maple L 3¾ 63	96	98½
Massey H 3 66	93½	96
Massey H 4¾ 63	100	102
McColl 3 71	93½	96
NS Steel 3½ 63	96½	98½
Penmans 3¼ 66	99½	
Price B 3¼ 66	99½	101½
Reg Knit 4 52	101	..
Rolland P 4 65	100½	
Simpsons 3½ 60	101½	103⅛
Stand Clay 6 52	99	
Stelco 2¾ 67	94	97
Wabasso 4½ 51	101½	..
West Grain 5 63	78	81½
Immeubles		
Alex Bldg 6 47	73½	....
Acadia Ap 4 59	97½	..
Balfour 3 43	86	..
Dom Square 4 59	101½	104
Glen Inv 5 59	111½	..
Ht La Salle 5 65	71	..
Linton Apt 5 59	98½	..
Ld Nelson 4 47	82½	85½
Mtl Ap 1e 4½ 64	97½	99½
Do 2ème 4½ 54	92	..
Ogilvie 4 67	98½	101
Queens H 5 53	99	..
Ry Ex. Bdg 2½ 59	74	..
Sherb S 4 52	98½	101
St CSR 4 57	100⅛	....

Meilleure demande pour les oeufs

Montréal. (PC) Les prix sont demeurés inchangés hier à la Bourse Canadienne des denrées. Aucune transaction n'y fut enregistrée.

Sur les marchés de gros "ouverts", les oeufs montraient de nouveau une tendance à la hausse et les prix étaient inchangés ou environ un sou à la hausse la douzaine. La demande continuait de s'améliorer lentement alors que les arrivages étaient passables.

Les pommes de terre étaient inchangées sur un marché stable. Hier, les arrivages par voie ferrée se sont montés à 22 wagons. Deux chargements ont été consignés sur l'extérieur et l'on comptait 55 wagons sur rails.

x x x

Montréal. (PC) A la fermeture de la Bourse Canadienne des denrées, hier, on offrait 68 1-2 cents la livre pour le beurre, 92 points, du Québec (comptant).

On offrait les prix suivants pour les oeufs B-1 de l'Est: A-gros, 42 cents la douzaine; A-moyens, 40; A-poulettes, 34; catégorie E-B., 36; catégorie E-C., 30.

Sur le marché à terme, on offrait 41 cents la douzaine pour les oeufs de janvier. On offrait 68 1-2 cents la livre pour le beurre de janvier.

x x x

Montréal. (PC) Voici les prix des produits de la ferme tels que cotés ici hier et rapportés par le ministère fédéral de l'Agriculture :

OEUFS : en caisses gratuites : A-gros, 43-44 1-2 cents la douzaine; A-moyens, 40-41; A-poulettes, 35-37 1-2; catégorie B., 37-39; catégorie C., 30-34. Arrivages : 742 boîtes.

BEURRE : Arrivage courant: Québec, No 1 pasteurisé, 67 3-4 cents la livre; No 2, 66 3-4. Prix de gros: Québec, No 1 pasteurisé, frais et entreposé, 68 1-2 cents. Première qualité de beurrerie, prix aux commerçants, 70 1-2 cents; en tinettes, 69. Arrivages: 2 boîtes.

FROMAGE : Arrivage courant: blanc de l'Ouest, 32 1-16 cents la livre; coloré de l'Ouest, 32 1-2-32 3-4. Prix de gros: blanc de l'Ouest, 33 cents; coloré de l'Ouest, 34; blanc du Québec, 33 1-2. Aucun autre prix disponible. Arrivages: 34 boîtes.

POMMES DE TERRE: Québec, No 1, en sac de 75 lbs, nouvelles, $1.25-1.30. Nouveau-Brunswick, No 1, en sac de 75 lbs, $1.40-1.50. Ile du Prince-Edouard, No 1, en sac de 75 lbs, $1.50-1.60.

Mines hors-liste

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, membres de la Bourse de Montréal, 79-81, rue Saint-Pierre, Québec.

19 janvier 1949

	Off.	Dem.
Amal. Kirk	6	8
Annamaque	2½	2½
Beauverny	....	71
Burley P.	1	3
Beaurive	9½	11
Barber L. N.	1½	3
Bravo	2	3
Bright Fed L	2½	3½
Burley P	1	3
Caricona	1	2
Columbiere	2½	3½
Cons. Chib.	19	22
Craibbe	5	8
Croydon	3	4
Derlak	1½	2½
Dominion Mal	1	1½
Freshnore	..	10
Gwillam-Lake	12	13
Habitant	2	4
Halden R. L.	4	6
Harpe Mal	1½	2½
Hayes Cad.	½	2
Insco	13	15
Kenda	7	9
Kenbay	4½	5½
Lake Expanse	7	9
Lavalie	2½	3½
Louvore	¾	1½
Major Oil	3½	5
Marbenor	5	7
Martin Bird	3	5
Murbell	½	1
Normar	4	6
National Malartic	12	15
New Augerita	9	11
New Malartic	2½	3½
Norbeau	70	80
Norford	2½	4
Obalski-45	9	11
Obalski	3	..
Obaska Lake	9	11
Opem. Copper	17	20
Ortona	4½	6
Pascalis	4½	6
Pinnacle	½	½
Ponna Gold	½	½
Presdor	½	½
Quest Y. K.	3	4½
Rand Malartic	7	9
Rebair	13	14
Richgroup	7	8
Salmita	4	6
Sepho	4	6
Scott Chib.	4¼	5¼
Sun Bear	4½	6
Thornhill	1	2
Wesley Gold	1	3
West Red Lake	1½	2½
Young David	18	20

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, LIMITEE, 70. rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-1521. Correspondants de L.-G. BEAUBIEN & Cie, membres de la Bourse et du Curb de Montréal.

Séance du 19 janvier 1949

Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.
1276	Abitibi Paper	16⅞	16½	16¾
100	Do $1.50 priv	20⅛	20⅛	20⅛
80	Acadia Sug 5 pr	102⅞	102½	102½
825	Algoma Steel	53	52½	52½
60	Aluminium	59	59	59
100	Asbestos Corp	25½	25½	25½
24648	Bell droits	1.11	1.10	1.11
275	Bathurst Pap "A"	22½	22½	22½
1270	Bell Telephone	39	38⅞	39
525	Brazilian Traction	19¼	19⅛	19⅛
25	Brit Am Bk Note	12½	12½	12½
175	Brit Am Oil	24¼	24¼	24¼
50	Do 3¾ priv	25½	25½	25½
700	B C Forest Prod	2⅞	2⅞	2⅞
125	B C Power "A"	25¾	25¾	25¾
550	Bruck Silk "B"	5⅛	5	5⅛
55	Building Products	32¾	32¾	32¾
279	Canada Cement	25½	25	25½
125	Cda Steamship	14	14	14
731	Cdn Breweries	20¼	20	20¼
65	Cdn Bronze 5 pr	105	105	105
212	C Car & Foundry	14½	14½	14½
2911	Cdn Celanese	22	22	22
100	C Foreign Inv	28	28	28
235	C Ind Alcohol "A"	11¾	11⅝	11⅝
125	Cdn Locomotive	35¾	35½	35¾
100	Cdn Oil Co	13	13	13
380	Can Pacific Ry	16½	16¼	16½
155	Cockshutt Plow	14⅜	14¼	14¼
801	Cons Smelters	118½	118	118½
110	Cons Glass	26¾	26	26
275	Distil Seagrams	17¼	17¼	17¼
190	Dom Bridge	33½	33¼	33¼
50	Dom Coal 6 priv	20¼	20¼	20¼
50	Dom Foundries	26¾	26¾	26¾
65	Dom Steel "B"	16⅝	16⅝	16⅝
310	Dom Textile	11¾	11¾	11¾
100	Fraser Co	26⅝	26⅝	26⅝
50	Do priv	98¼	98¼	98¼
190	Famous Players	15½	15½	15½
50	Gypsum Lime	16¾	16¾	16¾
52	H Smith Paper	30¼	30	30
375	Hudson Bay Min	55	54¾	54¾
612	Imperial Oil	18¾	18⅝	18⅝
426	Imperial Tobacco	13⅞	13⅞	13⅞
25	Do 4 priv	25	25	25
100	Do 6 priv	6¾	6¾	6¾
30	Interc Coal 8 priv	120	120	120
291	Inter Nickel	35	34¾	35
230	Inter Paper Co	56	55¾	56
4424	Inter Petroleum	12¼	12⅛	12¼
300	Inter Utilities	14⅞	14½	14⅞
25	Lake of Woods	28½	28½	28½
25	Lang & Sons	19½	19½	19½
420	Laura Secord	15	14¾	15
100	Lewis Brothers	14	14	14
200	MacMillan "A"	9½	9½	9½
75	Do "B"	7	7	7
355	McColl Front Oil	14¼	14¼	14¼
35	Molson Brewery	35	35	35
1060	Mtl Locom Works	23	22¾	23
355	Mont Tramways	30	28	30
360	Nat Breweries	37¾	37½	37⅝
100	Nat Drug priv	11	11	11
290	Nat Steel Car	22½	22½	22½
185	Niagara W Weav	21½	21⅛	21¼
420	Noranda Mines	57½	57	57½
150	Ogilvie Flour	21¾	21¾	21¾
25	Page Hersey Tubes	37¾	37¾	37¾
145	Powell River	41½	41½	41½
275	Price Brithers	56½	56½	56½
25	Regent Knl $1.60 p	25¾	25¾	25¾
50	Sag Pow 4¼ pr	101	101	101
100	St Law Co 2e pr	14	14	14
56	St Law Pap 1er p	86	86	86
50	Do 2e priv	41½	41½	41½
25	Shaw Power 4 pr	46¾	46¾	46¾
112	Sherwin Wms	25	25	25
330	Stand Chemical	6¾	6¾	6¾
200	Uni Steel Corp	7½	7¼	7¼
250	Wabasso Cotton	16⅞	16⅞	16⅞
230	Walker Gooderham	27½	27½	27½
10	Weston 4½ priv	100	100	100
175	Winnipeg Elec	31¾	31½	31¾
40	Zeller's Ltd	42	42	42
100	Do 5 priv	25½	25½	25½
	BANQUES			
50	Montréal	26	26	26
114	Can Nationale	20	20	20
190	Can de Commerce	23½	23	23½
465	Royale du Cda	25¼	25	25

CURB DE MONTREAL

Séance du 19 janvier 1949

Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.
100	Brand & Mill "A"	1.05	1.05	1.05
400	B C Packers "A"	12	12	12
600	Do "B"	6	6	6
450	Brown Co	3⅞	3⅞	3⅞
210	Can & Dom Sugar	22¾	22½	22¾
85	Cdn Industries	22	21¾	21¾
100	Cdn Marconi	2.00	2.00	2.00
10	Can Vickers 7 pr	139	139	139
1150	Cdn West Lumber	3½	3½	3½
85	Cdn Westinghouse	51	51	51
200	Comm Alcohol	6	6	6
648	Cons Paper	17⅞	17⅝	17¾
50	Cons Textile	11¾	11¾	11¾
2000	Cub Aircraft Corp	.65	.65	.65
35	David & Frere "A"	31¼	31¼	31¼
25	Donnacona Paper	19½	19½	19½
2400	Fleet Manuf	2⅛	2	2⅛
125	Ford Motor "A"	23½	23½	23½
50	Gt Lakes Paper	15¾	15¾	15¾
75	Lowney Co	15½	15½	15½
75	Mt Royal Rice	9½	9½	9½
100	Orange Crush	5¾	5¾	5¾
175	Que Pulp & Pa 7 p	15½	15	15
30	Q Teleph "A"	10¾	10¾	10¾
500	Royalite	28	28	28
1006	Southmount Invest	.41	.41	.41
150	Un Fuel "A" priv	51	51	51
25	Westeel Products	36⅝	36⅝	36⅝
	MINES (en cents)			
2500	Base Metals	63	62¼	63
4000	Beaulieu Yellowk	10¼	10¼	10¼
2000	Bob's Lake Gold	7⅛	7½	7½
29200	Bourlam Gold	22	21½	22
3000	Cons Astoria	25	25	25
17000	Candego Mines	24	24	24
1000	Dulama Gold	24	24	24
600	East Sullivan	325	325	325
2000	Fontana 1945	4	4	4
3000	Formaque Gold	7	7	7
2000	Goldora	6	6	6
1500	Goldvue Mines	10½	10½	10½
225	Hollinger Cons	$12	12	12
1500	Inter Uranium	47	45	47
1000	Jack Lake Mines	3½	3½	3½
1000	Joliet Quebec	45	45	45
3500	Louvicourt	40	40	40
500	Nechi Cons	78	78	78
100	Normetal Mining	340	340	340
1000	Norpick Gold	12	12	12
1000	Norseman Mines	8	8	8
300	O'Brien Gold	180	180	180
1000	Que Labrador Dev	63	61	63
100	Quemont Mining	$16⅜	16⅜	16⅜
1500	Santiago Mines	11	11	11
27100	Trebor	67	60	66
17600	United Asbestos	119	108	119
4000	Vinray Malartic	4¼	4¼	4¼
600	Waite Amulet	$12¼	12	12
18000	Westville Mines	9	8¾	9
5000	Wiltsey Coghlan	27¼	26½	27
	HUILES (en cents)			
600	Anglo-Cdn Oil	480	470	470
5500	Cons Homestead	11	10½	10½
1100	Gaspe Oil Vent	131	131	131
2839	Home Oil Co	$13	12¾	13
1000	New Pacalta	13	13	13
600	Pacific Pete	295	295	295
2000	Pan Western	15	15	15

Volume: 206,100 actions, dont 38,200 industrielles et 167,900 minières.

Bourse de New-York

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, membres de la Bourse de Montréal, 79-81, rue Saint-Pierre, Québec.
Séance du 19 janvier 1949

	Ferm Préc	Haut	Bas	Ferm
Allied Chemical	187½	186	186	186
Am Can	89¾	89½	89½	89½
Am & Fo P	2	2	2	2
Am Loc	18¼	18⅜	18⅜	18⅜
Am T & T	147⅜	147⅛	146½	147⅛
Ana Cop	34⅛	34¼	34⅛	34⅛
Atchison Rail	102½	102¼	102¼	102¼
Beth Steel	32½	32¾	32⅝	32⅝
Cerro de Pasco	56	56	56	56
Chesapea & Oh	34⅛	33¼	33¼	33¼
Chrysler	55⅞	56⅜	56	56⅜
Col Gas	10⅞	10⅞	10⅞	10⅞
Com & Sout	3¼	3¼	3¼	3¼
Con Edi N Y	22⅜	22¼	22¼	22¼
Doug Airc	52½	53	53	53
Du Po de Ne	187¼	186	186	186
El Po & Lt	23¾	23⅞	23¼	23⅞
Gen Elec	39	39⅛	39	39
Gen Motors	59	59⅛	59	59
Gill Safety	32¼	31⅞	31⅞	31⅞
Grah Paige	2⅞	2⅞	2¾	2¾
Int Pap	51	51	50½	50½
Int T & T	9¼	9¼	9¼	9¼
Kennecott	56	55⅝	55⅜	55⅝
Mont Ward	55¼	55	54¾	55
Nash Kelvina	14½	14⅝	14½	14⅝
Nat Bisc	31⅝	31⅝	31⅝	31⅝
N Y Central	12⅝	12½	12½	12½
Nor Am Co	16¾	16¾	16¾	16¾
Pack Mot	4	4	4	4
Radio Corp	13¼	13⅜	13⅛	13¼
Cocony Vacu	16⅞	17	17	17
South Railw	39	38¾	38¾	38¾
St G & E 4% p	24¾	25¼	24¾	24¾
Sta Oil of N J	71⅝	71⅝	71½	71½
Union Pacific	87¼	87⅝	87⅝	87⅝
United Airc	23¾	24⅛	24	24⅛
U S Steel	71	71⅜	70¾	71⅜
Virg Chem	10⅝	10¾	10½	10½

Volume des ventes: 750,000 actions

Curb de New-York

	Haut	Bas	Ferm
Alum Ltd	50½	50⅜	50⅜
Alum of Am	50	50	50
Am Gas	40⅛	39¾	40⅛
Cdn Marconi	1½	1½	1½
Cdn Ind Alc A	9⅞	9⅞	9⅞
Cities Service	45½	44⅝	45⅜
Dosco B	14⅛	14⅛	14⅛
El Bond & Sh	12½	11⅝	12½
Fairchild	16	15½	16
Ford of Can	20⅛	20⅛	20⅛
Ford Ltd	4¾	4¾	4¾
Hollinger	10⅞	10⅞	10⅞
Humble Oil	77⅛	77	77⅛
Imp Oil	15⅞	15¾	15⅞
Int Petrol	10¾	10⅜	10¾
Lake Shore	10	10	10
Niag Hud	8⅝	8	8½
Technicolor	12	11⅞	11⅞

Revoyez-le

POUR PLUS DE CERTITUDE

Ces plans de lendemain que vous faisiez hier sont peut-être désuets aujourd'hui.

Les changements survenus dans votre famille, vos affaires, vos ressources, votre revenu, l'augmentation des impôts et des droits successoraux, les lois et règlementations nouvelles, tout cela a pu altérer les plans les mieux faits.

Votre testament, c'est votre plan de sécurité future pour ceux que vous désirez protéger. Vous devez à votre famille de le revoir périodiquement à la lumière des nouvelles conditions et, si nécessaire, de le modifier afin de mieux sauvegarder leurs intérêts et de prévenir les pertes inutiles.

Revisez votre testament une fois l'an. Venez en causer avec nous.

THE ROYAL TRUST COMPANY
SÉCURITÉ CORPORATIVE — SERVICE PERSONNEL
QUÉBEC
65 STE. ANNE, TÉL. 2-4031
RENÉ C. DE LÉRY, GÉRANT

"Avec lui - jamais d'erreur!"

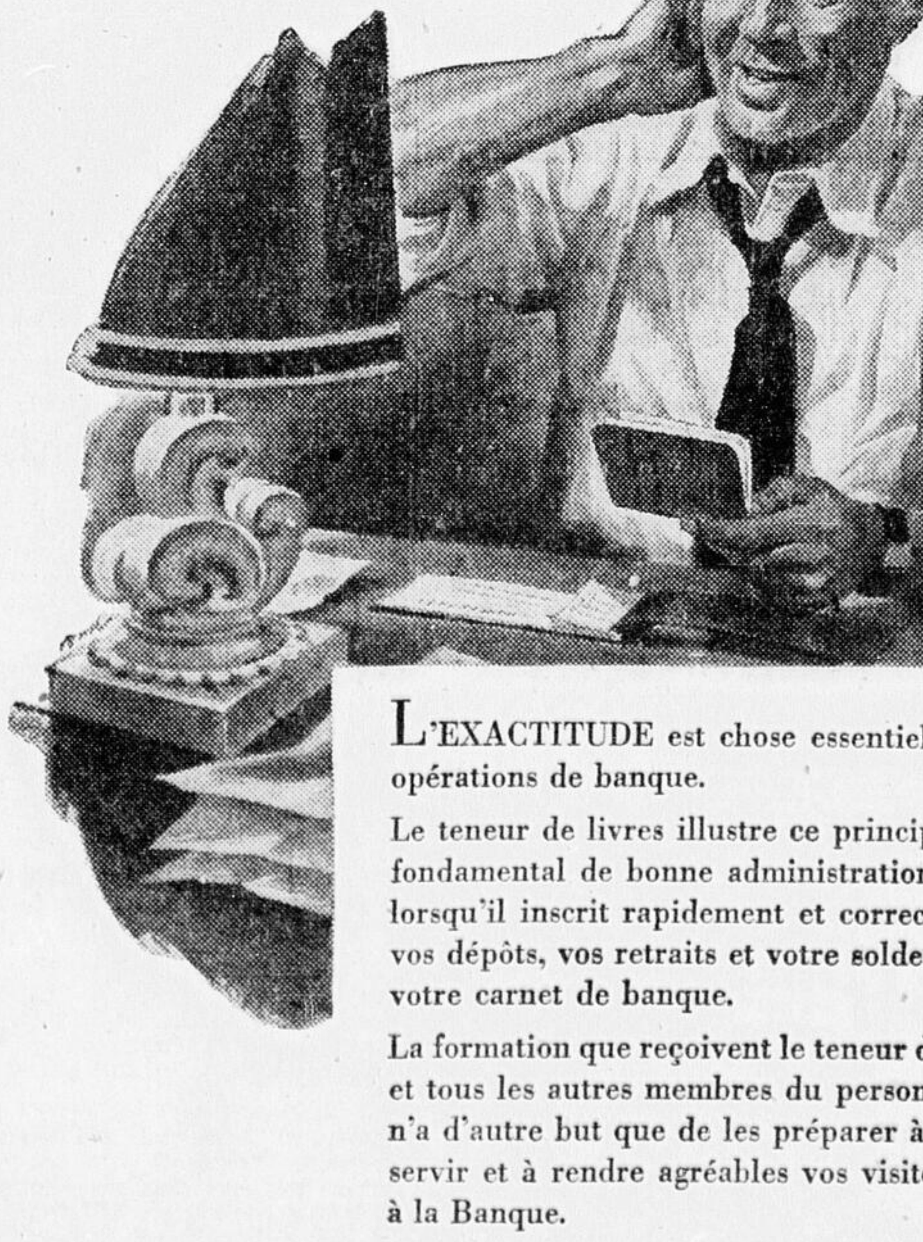

L'EXACTITUDE est chose essentielle aux opérations de banque.

Le teneur de livres illustre ce principe fondamental de bonne administration bancaire, lorsqu'il inscrit rapidement et correctement vos dépôts, vos retraits et votre solde dans votre carnet de banque.

La formation que reçoivent le teneur de livres et tous les autres membres du personnel, n'a d'autre but que de les préparer à vous bien servir et à rendre agréables vos visites à la Banque.

THE BANK OF NOVA SCOTIA

Un bel avenir réservé au pays

Toronto (PC) Le peuple canadien avec ses ressources naturelles peut écrire un chapitre dans l'histoire qui se comparera avec le plus brillant des temps anciens ou modernes, a déclaré hier M. J.-L. Carson, président de la Banque de Toronto, à l'assemblée annuelle des actionnaires.

Dans les régions du Nord, on y trouve une abondance de minerai, de bois, de pétrole et de houille blanche.

"Si nous considérons l'huile de l'Alberta, le fer du Labrador, le titane du Québec, la pitchblende de l'Est et de l'Ouest et le cuivre le zinc, le plomb, le nickel et l'amiante des différents centres du Canada, nous avons raison d'être optimistes . . .

"Le potentiel d'énergie des Grands Lacs, du St-Laurent et des versants de l'Outaouais est si vaste qu'il pourrait alimenter dans cette région un développement industriel comparable à n'importe quel au monde".

Tendance des marchés

Séance du 19 janvier 1949

Titres les plus actifs sur les marchés de de Montréal

SECTION INDUSTRIELLE

Ventes	Titres	Ferm.	Chang.
24,648	Bell droits	1.11	inc.
4,424	Inter. Pete	12¼	inc.
2,911	Can. Celanese	22	inc.
2,400	Fleet Manuf.	2⅛	— ⅛
2,000	Club Aircraft	.65	— 05
1,276	Abitibi Paper	16¾	— ⅛
1,270	Bell Tel.	39	inc.
1,150	Can. W. Lumber	3½	inc.
1,060	Montreal Loco	23	+ ½
1,006	Southmount Inv.	.41	— 01

SECTION MINIERE

Ventes	Titres	Ferm.	Chang.
17,000	Candego	0.24	inc.
29,200	Bouzan	0.22	inc.
27,100	Trebor	0.66	+0.05
18,000	Westville	0.09	inc.
17,600	United Asbestos	1.19	+0.09

Volume des ventes : 206,100 actions, comprenant 38,200 industrielles et 167,900 minières.

Cours moyens à Montréal

	8 Ban.	10 Uti.	20 Ind.	30 Comb.	10 Pap	15 Or
Mercredi	27.66	72.7	130.7	111.3	333.71	66.73
Mardi	27.68	72.7	130.5	111.3	333.84	67.06
Sem der	27.92	73.4	131.6	112.2	341.29	67.46
Mois der	27.66	73.3	130.6	111.5	330.93	64.10
1948	27.81	73.8	118.7	103.7	322.77	71.58
Haut 49	28.06	73.9	132.4	112.9	343.31	68.32
Bas 49	27.56	72.7	130.0	111.1	333.71	62.74
Haut 48	28.00	77.7	135.6	116.0	384.80	74.92
Bas 48	26.03	70.7	108.0	95.7	290.26	56.43

Titres les plus actifs à la Bourse de Toronto

Ventes	Titres	Ferm.	Chang.
46,500	Pen Rey	0.11¾	+ ½
42,000	Cons. Homestead	0.11	inc.
35,500	Boycon	0.04	— ⅛
33,700	Wiltsey-Cogh.	0.28	—0.01
32,300	Torbit Silver	1.18	+0.05
28,900	Silanco	0.50	+0.04
23,000	Kirkland Gold	0.095	inc.
17,766	Bell droits	1.12	inc.
17,500	Goldora	0.055	— ½
15,700	Eldona	0.69	+0.01

Volume des ventes : 862,000 actions.

Cours moyens à Toronto

	20 Ind.	20 Or	10 Mét.	15 Hui.
Mercredi	180.26	95.19	107.81	57.00
Mardi	180.22	95.74	107.94	57.47
Sem dern	181.68	98.79	109.72	55.63
Mois dern	179.86	89.75	105.32	54.17
1948	166.17	97.39	87.04	33.17
Haut 1948-49	191.44	104.68	113.93	61.76
Bas 1948-49	149.13	79.16	77.67	28.68
Haut 1947	184.21	120.26	96.14	34.97
Bas 1947	159.82	96.31	77.91	22.28

Cours moyens à New-York

	30 Ind.	15 C.f.	15 Uti.	60 Tit.
Mercredi	91.4	39.0	39.8	65.9
Mardi	91.1	38.5	39.5	65.6
Sem. dern.	90.9	38.7	39.7	65.5
Mois dern	88.7	38.4	38.9	64.2
1948	87.7	35.4	39.6	62.9
Haut 1948-49	98.7	48.1	42.3	72.4
Bas 1948-49	83.3	34.2	38.0	60.3
Haut 1947	96.9	38.5	47.2	69.0
Bas 1947	83.2	27.7	39.4	58.5

Les obligations à New-York

	20 C.f.	10 Ind.	10 Uti.	10 V.é.	10 H.c.
Mercredi	92.0	102.2	101.6	64.3	109.9
Mardi	91.7	102.1	101.5	64.3	110.0
Sem dern	91.4	102.0	101.5	64.0	109.5
Mois dern	89.6	101.5	100.3	62.4	108.0
1948	88.7	100.7	99.0	76.5	108.2
Haut 1948-49	93.7	102.2	102.0	66.9	110.6
Bas 1948-49	87.7	99.8	98.0	60.2	107.0
Haut 1947	97.1	104.2	105.7	76.6	116.5
Bas 1947	87.1	99.4	98.0	66.5	106.9

La cote du grain ferme à Chicago

Chicago (PA) Tous les grains ont présenté de la fermeté hier au Board of Trade. On trouvera plus bas les prix des options sur le marché à terme :

	Haut	Bas	Ferm.	Ferm. préc.
BLE :				
Mai	225⅛	224¼	225⅛-225	224⅜-224¼
Juil	209¼	208½	209⅛-209¼	208½
Sept	209⅞	208⅞	209¾-209⅞	208¾
Déc	211⅜	210	211¼-211⅜	210¼
MAIS :				
Mai	146¼	144⅞	146⅛-146¼	145-145⅛
Juil	144¾	143½	144½	143⅝
Sept	139¾	138⅝	139⅝	138⅝
Déc	133¼	132	133	131⅞
AVOINE :				
Mai	73½	72⅝	73⅜-73½	72¼-72⅜
Juil	69⅞	68⅞	69⅞	68¾
Sept	69¼	68⅜	69¼	68¼
Déc	70⅞	70¼	70⅞	70
SEIGLE :				
Mai	166½	164½	166¼-166½	164¼
FEVES SOYA :				
Mars	245½	242¾	245½-245	241¼-242
Mai	243½	241	243¼	240¼
Juil	241½	238½	241½	238¼

GRAINS COMPTANT

BLE : Aucun prix disponible.
MAIS : No 1 jaune, $1.45.
AVOINE : No 1, lourde et blanche, $0.77 ½.
ORGE : Nominale: malt, $1.20-1.63.

Une nomination

Montréal — M. Jules Larochelle vient d'être nommé rédacteur des bulletins de The Financial Service and Financial News Bureau. En outre, M. J.-W. Foster, vice-président et gérant général de Phelan's Statistics Ltd, annonce que M. Larochelle a été nommé membre du conseil de cet organisme.

Cours des huiles

Cours fournis par Gulf Securities Cor. Ltd
Séance du 19 janvier 1949

	Off	Dem
Admiral	5½	6
Alta Pac	23	25
Anaconda	12	14
Anglo Can	474	490
Atlantic	80	90
Brit Dom	31¼	33
Cal & Edm	600	620
Calmont	..	50
Calmont Leduc	19	19¾
Coastal Oils	32	35
Command	19	..
Commoil	40	..
Cmwlth	80	90
Cons Leduc	26	29
Dalh	40	..
Davies	..	45
Eastcrest	10	11
East Leduc	34	38
Foothills	305	..
Globe Oil	71	72
Grease Creek	3½	3¾
Highwood Sarcee	10	11
Home Oil	$12¾	..
Leduc West	84	86
Leduc Calmor	20	21
Med Sgur	10	12
Hannah	56	..
Mercury	14	..
Mill City	12	..
Model Oil	45	50
National	41	43
New Ranchmen's	4½	4¾
Okalta	148	155
Pacalta	12¾	14
Pac Pete	290	300
Phillips	5⅛	5½
Princess	38	39
Richfield	4¼	..
Roxana	41	..
Royal Can	10¾	11¼
Royalite	$28	28½
South Braz	21	22
Southwest	35	40
Spooner	..	35
Sunset	13	13½
Turner Valley	40	..
United	16½	17
Vulcan	26	..
Superiog	41	..

COUPURES, BRÛLURES et MEURTRISSURES
Cicatrisant, adoucissant et antiseptique, l'Onguent du Dr. Chase apporte un prompt soulagement. Format régulier 69c, format économique (6 fois autant) $2.23. Un remède depuis plus de 50 ans.
L'Onguent du Dr. Chase

Des locomotives à moteur Diesel

Montréal. — S'il faut en croire le vice-président d'administration de Montreal Locomotive Works, Ltd, Sir Frederick Carson, au cours de cette année, de puissantes locomotives à moteur Diesel seront fabriquées pour la première fois au Canada. La compagnie livre déjà des locomotives de 1,000 c.v. et elle est à la veille de produire deux autres types de locomotives électriques à moteur Diesel d'une puissance de 1,500 c.v.

Nouvelles minières

DOME MINES LTD

Toronto. — Dome Mines Ltd annonce que sa production s'est élevée à $524,622 en décembre, en comparaison de $426,983 en novembre et de $468,618 en décembre 1947. La production pour toute l'année 1948 figure à $5,463,595 en regard de $5,601,805 l'année précédente.

SISCOE GOLD MINES

Montréal. — Siscoe Gold Mines Ltd rapporte que la valeur de récupération pour toute l'année s'est élevée à $580,036 provenant du traitement de 67,212 tonnes de minerai, soit une teneur moyenne de $8.63 à la tonne en comparaison de $756,111 ou l'équivalent de $10.61 à la tonne pour l'année 1947.

TREBOR MINES LTD

Montréal. — Trebor Mines Ltd a chargé Geo-Technical Development Co. de vérifier les nouvelles et importantes anomalies révélées par le magnétomètre en 1947 sur les propriétés de Timagami, Ont. Le travail a commencé le 10 novembre pour se terminer le 8 décembre et le rapport mentionne la présence de cinq zones relativement grandes possédant le même degré de conductivité que l'anomalie du puits.

LA MINE SULLIVAN

Montréal. — De source officielle, on rapporte que les valeurs récupérées dans 52 wagonnets pris dans le travers-banc à l'intersection de la zone 4, recoupée récemment à la mine Sullivan au niveau de 2,050 pieds, ont donné $22.75 à la tonne en or. Les deux dernières rondes dans la même galerie ont montré en échantillons de rainure des valeurs respectives de $45.-50 sur 6 pieds et $64.75 sur 7 pieds de largeur.

SIGMA MINES (QUE)

Montréal — En décembre, la production brute de Sigma Mines (Québec) Limited s'est élevéae à $206,258, avec l'usinage de 35,103 tonnes de minerai, en regard de $207,681 le mois précédent et de $186,330 durant le mois correspondant de l'année précédente.

WAITE AMULET MINES

Montréal. — Un trou de sonde pratiqué par Waite Amulet Mines Ltd a recoupé 17 pieds de minerai, à une profondeur de 1,500 pieds au nord de la propriété. Ce trou, le deuxième dans la région, a été foré 3,000 pieds à l'est du veiux puits Waite et à 1,500 pieds de la frontière est, qui touche aux concessions de Wiltsey Coghlan Mines Ltd eC forage d'exploration a été entrepris aux fins de découvrir le contact d'andésite et de rhyolite, formation favorable à la présence de minerai sur la propriété Waite.

Année favorable

Montréal. — M. W.-K. Whiteford, président de British American Oil Co., Ltd signalait récemment que cette entreprise vient de terminer une année des plus fructueuses et a confiance que les actionnaires seront enchantés des résultats non seulement en ce qui concerne les bénéfices, mais aussi les progrès accomplis en vue de satisfaire aux besoins des clients. RIsvbgkqjxz à)(

Investment Trusts

Séance du 19 janvier 1949

	Off	Dem
x Affil Fund	3.70	4.04
x Amn Bus Sh	3.68	4.04
x Boston Fund	18.95	20.49
x Bullock Fund	16.32	17.88
Cdn Intl Tr Sh	4.50	5.25
Cdn Inv Fund	4.60	5.05
Cmwlth Intl Corp	3.43	3.77
x Dividend Sh	1.38	1.51
x Group Secs Auto Sh	5.79	6.29
Do Rail Sh	4.45	4.84
Do Steel Sh	4.87	5.29
x Keystone Custodian "B-4"	9.34	10.19
x Mass Inv Tr	24.77	26.78
Do 2nd Fund	11.26	12.17
x No Am Tr Sh (1955)	3.38	..
Do (1956)	2.33	..
United Bond & Sh	10¼	..

x en argent américain

Sur le marché local du bétail

Voici les prix de remise de l'Abattoir de la Coopérative Fédérée, à Québec-Ouest pour la semaine finissant le 13 janvier 1949 inclusivement.

Porcs livres vivants, classification établie après l'abattage. Il est à noter que tous les prix ci-dessous sont nets, plus une prime fédérale de $2.00 sr les "A" et de $1.00 sur les "B-1".

A—140 à 170 livres	$32.00
B-1—135 à 175 livres	31.60
B-2—125 à 134 livres	31.35
B-3—130 à 185 livres	31.00
C—	30.00
D—	29.75
Légers — 119 livres et moins	30.10
Lourds — 185 à 195 livres	29.50
Extra lours 1-196 à 215 livres	28.00
Extra lourds 2-215 livres et plus	28.00
Truies 1	28.00
Truies 2	28.00
Semi castrats	24.50
Verrats castrés	16.00

VEAUX REÇUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS

"Engraissés au lait entier"

Choix — 90 livres et plus	45c
Moyens	40 à 43c

"Engraissés au lait écrémé"

Choix — 80 livres et plus	30 à 35c

AGNEAUX REÇUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS

"Du printemps"

Bons 35 à 55 livres	48c
Comuns	31 à 35c

MOUTONS REÇUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS 35 à 55 lbs 12 à 18

BOEUFS REÇUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS

"Steer" — bons — 450 lbs et plus	38c
Taures — bonnes — 450 lbs et plus	36c
Vaches — bonnes — 450 lbs et plus	34c
Vaches — moyennes	28 à 32c
Taureaux d'étable — bons 550 lb et plus	32c
Taureaux de champ — bons 45 lbs et plus	30c

Valeurs étrangères

Cours fournis par A. M. Kidder & Co.

	Off	Dem
Australie 5-55	100⅞	101½
Belgique 6-55	105⅜	106¾
Bolivie 7-58	9⅝	10
Brésil 6 1-2-67	60	..
Do 7-52	60	..
Do 5-51	61	..
Do 3¾ (séries 1-5)	58	..
Do 3¾ (séries 11-30)	55⅛	58
Chili 6-61	28½	29
Colombie 3-70	36½	37⅞
Danemark 4 1-2-62	64½	65½
France 7-49	100.17	..
Minas Geras 2 1-8-2008	31	
Milan 6 1-2-52	29¼	31
Norvège 4 1-2-56	84⅜	89½
Pérou 6-60	17⅝	18¼
Rio de Jan 6 1-2-53	33	..
San Paulo 7-40	87	
Serbie 7-62	6	6½

Pour l'abolition des contrôles

Londres. (PC) Sir William Goodenough, président du conseil d'administration de Barclays Bank, Ltd, a déclaré hier à l'assemblée annuelle des actionnaires que les "contrôles sur l'entreprise, privée et corporative, doivent être abolis". Il a recommandé une extension de l'outillage capital par l'injection de "nouvelles ressources en volume adéquat" dans les placements productifs et réclamé "une réduction du taux effrayant des dépenses gouvernementales".

Ces dépenses ont produit un effet contradictoire sur le travail et l'entreprise. . .

Sir William a déclaré que les présentes méthodes de taxation des profits industriels" comprennent ce qui représente une intervention sur le capital industriel en aide aux revenus courants—une situation très dangereuse dans les affaires.

Passant en revue les opérations de la Banque en 1948, Sir William a déclaré que les profits nets se sont montés à £1,879,943, en regard de £1,637,706 l'année précédente. Les administrateurs ont décidé d'accroître le fonds de réserve au chiffre de £13,000,000 au moyen de l'allocation de £750,000 à même le profit de l'année.

Prix de remise de la Coopérative

Montréal. Voici les prix de remise de la Coopérative Fédérée de Québec, pour le fromage blanc durant la semaine finissant le 11 janvier 1949 inclusivement. Fromage fabriqué le ou après le 1er novembre 1948 : No 1, 32 1-2 cents la livre ; No 2, 32 ; No 3, 31 1-2. F. A. B. Montréal.

Beurre frais pour la semaine finissant le 10 janvier 1949 inclusivement : No 1 pasteurisé, 67 3-4 cents la livre ; No 2 pasteurisé, 66 3-4 ; No 3 pasteurisé, 65 3-4.

Il est à noter que tous ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

Voici les prix de remise pour les volailles reçues vivantes durant la semaine finissant le 13 janvier 1949 inclusivement. La remise est établie sur la pesanteur et la classification après l'abattage.

Chapons abattus (6 livres et plus)	
Spécial—de lait	.50
A—de lait	.56
B—	.52
Poulets abattus (6 livres et plus)	
Spécial—de lait	.55
A—de lait	.53
B—	.50
C—	.40
Poulets abattus (5 à 6 livres)	
Spécial—de lait	.53
A—de lait	.51
B—	.48
C—	.38
Poules abattues (5 livres et plus)	
A—	.37
B—	.35
C—	.30
Canards abattus	
A—	.42
B—	.40
C—	.32
Oies abattues (5 livres et plus)	
A—	.40
B—	.38
C—	.30
Vieux coqs abattus (5 livres et plus)	
A—	.23
B—	.20
C—	.14
Oeufs non classés Prix nets — F. A. B. Québec Caisses retournées	
A—Gros	.45½
A—Moyens	.43½
A—Poulettes	.28½
B—	.31½
C—	.27

Un bas saisonnier

Louisville, Kentucky. (PA) Le prix moyen payé pour le tabac "Burley' sur les marchés du Kentucky a atteint hier un nouveau bas saisonnier.

Premier paiement

Toronto. — Columbia Cellulose Co. Ltd a payé pour la première fois l'intérêt semi-annuel sur les obligations première hypothèque et hypothèque générale en cours. On apprend que les travaux de construction du moulin, à Prince Rupert, en Colombie-Britannique, vont bien.

Travaux d'exploration ?

Calgary, (PC) L'exploration prochaine de nouveaux terrains pétrolifères par la Royalite Oil Company "reçoit une considération active a déclaré M. H.-F. Heard, président de la compagnie, dans un communiqué publié ici.

Dans la métallurgie

New-York. (PA) Le marché gris de l'acier n'est plus que l'ombre de lui-même, signale une publication ie la métallurgie.

Gérant général

Toronto. (PC) M. A.-P. Jewett, directeur des ventes de Provincial Paper, Ltd, de Toronto, vient d'être élu gérant général de cette compagnie.

Promotions à la Société d'Hypothèques

Ottawa, — M. D. B. Mansur, président de la Société centrale d'Hypothèques et de Logement, a annoncé la nomination de M. P. S. Secord, O.B.E., surintendant régional d'Ontario, comme chef de la Division de construction de la Société à Ottawa.

Il fut également annoncé que M. A. C. McClaskey, M.B.E., surintendant régional des Prairies, succède à M. Secord comme surintendant régional d'Ontario. M. H. W. Hignett, M.B.E., qui occupait le poste de surintendant régional adjoint des Prairies, remplira les fonctions de M. McClaskey, tandis que M. T. B. Pickersgill, chef du Service des prêts de ferme et des projets à Ottawa, deviendra surintendant régional adjoint des Prairies.

Georges Guétary salue Québec

Grâce à l'obligeance de M. C.-A. Boivin, surintendant du chemin de fer Canadien National à Lévis, le train spécial transportant les passagers arrivés à Halifax, à bord de l'Aquitania a fait un court arrêt à Lévis pour permettre au populaire artiste de l'écran Georges Guétary de saluer Québec. On reconnait ici la vedette du film français accompagnée des artistes parisiens qui feront la tournée avec lui et son impresario local M. Emile Caouette.

Film d'action au Pigalle

Sinoel, Jacqueline Gauthier et Albert Préjean dans une scène de "L'Assassin n'est pas coupable", que ce théâtre mettra samedi, à l'affiche.

DANSE
CE SOIR ET DEMAIN SOIR
à
L'AMERICAN CLUB
avec
AL. BEDARD ET SON TRIO
Entrée gratuite — Rés.: 4-8620
Couple seulement

AU PARIS
CLIMATISÉ EN TOUT TEMPS
A L'AFFICHE
Gérard PHILIPPE Renée FAURE
dans
LA CHARTREUSE DE PARME
de STENDHAL

Tous les soirs
AU RESTAURANT
MONTE-CARLO
BOULEVARD CHAREST
L'ENSEMBLE MUSICAL
MONTE-CARLO
FLEURETTE DION
CHANTEUSE DE GENRE
Commençant aujourd'hui :
PHIL THIBAUDEAU
Le "Tino Rossi" canadien
Pour réservations: 3-7136

George Raft ... dans la pègre de Shanghai. Intrigue ... dans le plus sale complot du monde !

GEORGE RAFT
dans
"INTRIGUE"
avec
JUNE HELENA
HAVOC-CARTER
DERNIER JOUR
1.10, 4.00, 6.45 et 9.35 p.m.
Dernière représentation complète à 8.15
Autre attraction :
Gloria Henry dans "Racing Luck"
EMPIRE

RIALTO
AUJOURD'HUI
Programme double français
GEORGES GUETARY
dans la deuxième époque des
"AVENTURES DE CASANOVA"
(Les mirages de l'enfer)
— — — Au même programme — — —
"LES BEAUX JOURS DU ROI MURAT"

VICTORIA
AUJ. 1 heure CONTINUE
HOWARD HAWKS' GREAT PRODUCTION
"RED RIVER"
RELEASED THRU UNITED ARTISTS
avec JOHN WAYNE, MONTGOMERY CLIFT, WALTER BRENNAN, JOANNE DRU, HARRY CAREY, JOHN IRELAND, NOAH BEERY, jr
Aussi sujets courts
COMMENÇANT DEMAIN :
JOAN FONTAINE et LOUIS JOURDAN dans "Letter from an Unknown Woman". Attraction supplémentaire: "HIT-PA-VADE".

Aujourd'hui 1 heure continuel
VERSION FRANÇAISE
EN PRIMEUR

CHARLES Boyer LAUREN Bacall
"AGENT SECRET"
CLASSIC

CARTIER
A L'AFFICHE JUSQU'A VENDREDI SOIR
Le Roman mystérieux No 1 du public maintenant sur l'écran.
WILKIE COLLINS' WOMAN IN WHITE
WARNER BROS. NEW SENSATION!
ELEANOR PARKER · ALEXIS SMITH
SYDNEY GREENSTREET · GIG YOUNG
— — SECOND GRAND FILM — —
Robert HUTTON · Joyce REYNOLDS · Janis PAIGE
"WALLFLOWER"

PRINCESSE
EN PRIMEUR :
Le film aux mille surprises !
"JOE PALOOKA IN FIGHTING MAD"
avec
Joe Kirkwood et Leon Errol
"HIGH TIDE"
avec
Lee Tracy et Julie Bishop
"BUFFALO BILL RIDES AGAIN"
avec
Jennifer Holt et Richard Arlen

IMPERIAL
A L'AFFICHE JUSQU'A VENDREDI SOIR
EN FRANÇAIS — DEUX FILMS
EN COULEURS :
"LE SIGNE DU COBRA"
avec
MARIA MONTEZ, JON HALL, SABU
"CAVALLERIA RUSTICANA"
avec
ISA POLA, CARLO NINCHI

COMMENÇANT DEMAIN:
1 h. 10, 3h.10, 5h.10, 7h.10, 9h.20.

Pierre FRESNAY vivant le rôle de
Monsieur Vincent
Le plus noble héros de la France
A VENIR VENDREDI 21 JANVIER
au CLASSIC

AUJ. 2ème SEMAINE

MARIA MONTEZ
JON HALL, SABU
TURHAN BEY dans
"SAUVAGESSE BLANCHE"
VERSION FRANÇAISE
TECHNICOLOR
CAMBRAI
COMMENÇANT DEMAIN:
PHYLLIS CALVERT et
JAMES MASON
dans
"LE TYRAN"

Amusements

Horaires des cinémas

Capitol : Représentation continue de 1 h. 30 à 11 h.; Sujets courts à 1 h. 30, 3 h. 55; 6 h. 15; 8 h. 35; "Le Roman de Marguerite Gauthier" (108 min.) à 2 h. 05; 4 h. 25; 6 h. 45; 9 h. 05.

CINEMA DE PARIS : — La Chartreuse de Parme : 12.00, 2.55, 5.50, 8.55 hrs. Actualités: 2.53, 8.19hrs. Continuel tous les jours.

CLASSIC : — Oliver the VIII: 1.15, 3.40, 6.05, 8.30hrs. Agent Secret: 1.45, 4.10, 6.40, 9.10hrs. Continuel tous les jours de 1.00 à 11.00hrs.

CAMBRAI : — La sauvagesse blanche : 2.30, 4.45,7.00, 9.10 hrs ainsi que sujets courts. Continuel tous les jours.

CARTIER : — Nouvelles : 1.10, 4.30, 7.50 hrs. Wallflower : 1.25, 4.45, 8.05 hrs. Woman in White: 2.40, 6.00, 9.25 hrs Fin : 11.15 hrs. Continuel tous les jours.

EMPIRE : — Nouvelles: 1.00, 3.45, 6.35, 9.20hrs. Intrigue: 1.10, 4.00, 6.45, 9.35 hrs. Racing Luck: 2.40, 9.30, 8.15hrs. Continuel tous les jours de 1.00 à 11.05 hrs.

FRANÇAIS :— Dick Tracy Meets Gruesome : 1.00, 4.00, 7.00, 10.00 hrs. City of Paradox : 2.05, 8.05 hrs. La fugue de Mariette : 2.20, 8.20 hrs.

IMPERIAL : — Le signe du Cobra : 1.00, 3.42, 7.00, 9.42 hrs. Sujets courts: 2.10, 8.10 hrs. Cavalleria Rusticana : 2.20, 8.20 hrs.

LAIRET : — Nouvelles : 1.00, 4.21, 7.42 hrs. Sujets courts : 1.20, 4.41, 8.02 hrs. Nous les Gosses : 1.30, 4.51, 8.12 hrs. Hymenée : 2.58, 6.19, 9.40 hrs. Fin: 11.03 hrs. Continuel tous les jours.

PIGALLE : — Actualités françaises: 12.30, 3.36, 8.10hrs. Sujets courts: 12.40, 3.46, 8.20hrs. Les trafiquants de la mer : 12.43, 3.49, 6.42 9.48hrs. Ne bougez plus: 2.11, 5.17, 8.23hrs. Continuel tous les jours.

PRINCESSE :— Sujets courts : 1.00, 7.00 hrs. High Tide : 1.09, 7.09 hrs. Joe Palooka in Fighting Mad: 2.29, 8.29 hrs. Buffalo Bill Rides Again : 3.44, 9.44 hrs.

RIALTO: — Les beaux jours du roi Murat: 1.25, 4.35, 8.15 hrs. Actualités et sujets courts : 1.15, 2.50, 6.00, 7.50 hrs. Les Aventures de Casanova (2e épisode) 3.10, 6.25, 9.40 hrs. Fin: 11.10 hrs. Continuel tous les jours.

VICTORIA : — Red River: 1.30, 4.05, 6.40, 9.15 hrs, ainsi que sujets courts. Continuel tous les jours de 1.00 à 11.20 hrs.

CINEMA DE LEVIS :— The Search : 6.30, 9.35 hrs. Nouvelles : 8.00 hrs. Carré de valets : 8.10 hrs.

BIENVILLE :— Quartier Chinois : 7.00, 9.50 hrs. Sujets courts : 8.14 hrs. If You Knew Susie : 8.20 hrs. Fin : 11.05 hrs.

CANADA : — Challenge : 7.00, 10.00 hrs. Sujets courts : 8.00 hrs. Homestretch: 8.10 hrs.

ETCHEMIN : — Maquis de France : 6.30, 9.25 hrs. La dame de l'Ouest : 7.50

AIR CLIMATISÉ
Lairet
A l'affiche deux vues françaises
Gaby Morlay et Bernard Lancret
dans
"HYMENEE"
une émouvante histoire d'amour
En programme double avec
Louise Carletti, Gilbert Gil et Pierre Larquey dans
"NOUS LES GOSSES"

CAPITOL MATINÉE .26 SOIR .35-.40 PLUS TAXES
UN THÉATRE FAMOUS PLAYERS
DERNIER JOUR
A : 2 h 05, 4 h 25, 6 h 45, 9 h 05
Greta GARBO Robert TAYLOR
dans
Le Roman de Marguerite Gauthier
(LA DAME AUX CAMÉLIAS)
COMMENÇANT VENDREDI
CONTINU de 1 h 30 à 11 h. "SORRY, WRONG NUMBER" à 2.20, 4.45, 7.10, 9.30
Lorsqu'elle décrocha l'acoustique, elle découvrit que quelqu'un se préparait à la tuer ! Un film intensément dramatique !
Barbara Stanwyck
Burt Lancaster
in
"SORRY, WRONG NUMBER"
A HAL WALLIS PRODUCTIONS INC., PICTURE
A Paramount Release

PIGALLE A L'AFFICHE
PIERRE RENOIR - ELINA LABOURDETTE
dans
"Les TRAFIQUANTS DE LA MER"
EN PROGRAMME DOUBLE
PAUL MEURISSE
ANNIE FRANCE
"NE BOUGEZ PLUS"

UNE VENTE DE BILLETS QUI BAT TOUS LES RECORDS !
LE PLUS SEDUISANT JEUNE PREMIER DE L'ECRAN FRANÇAIS
GEORGES GUÉTARY
étoile No 1 du disque et de la radio appelé par la presse française : "le chanteur de charme", chantera ici, comme à Montréal, devant des salles combles ! Il sera accompagné de trois artistes venus directement de Paris:
MAURICET, populaire chansonnier montmartrois, la fantaisiste CLAIRETTE, la danseuse ALBA.
Un orchestre composé de 7 MUSICIENS !
Une soirée dans l'atmosphère des grands music-halls parisiens !
Palais-Montcalm, du 29 janv. au 1er fév., matinée le 30.
Location : soirs, de $1.50 à $3.00, matinée, de $1.00 à $2.50, taxes incluses.
Canadian Concerts & Artists, Inc., Emile Caouette, impresario.

2e Semaine
CLUB DES MARCHANDS
Angle de la Couronne et Blvd Charest
présente
"COLLEEN"
chanteuse de succès américains, ainsi que
LÉON LACHANCE
maitre de cérémonie et chanteur
● L'endroit de votre choix pour manger
● Spécialité: Spaghetti à l'italienne
● Service courtois.

"MONSIEUR VINCENT" DEMAIN AU CLASSIC AVEC PIERRE FRESNAY

C'est demain que le "Classic" met à l'affiche un des plus beaux films, sinon le plus beau, qu'il a jamais présenté :"Monsieur Vincent".

Nous venons de dire "peut-être" le plus beau. Cela ne comporte pas que vous y verrez les plus somptueux décors, les plus beaux costumes, et aussi les plus belles femmes. Non, sa beauté est d'un autre domaine : celui de la bonté et de la charité. C'est l'histoire d'un saint que tout le monde vénère dans notre ville de Québec. Et cette histoire vous remuera jusqu'au plus profond de votre âme. Vous ne pourrez vous empêcher d'admirer, d'autant plus que les personnages sont représentés par ce que la France cinématographique possède de mieux en artistes. Nous les avons nommés déjà mardi dernier. Nous vous rappelons qu'en tête de tous se trouve Pierre Fresnay, qui vous a fait rire et pleurer bien souvent dans des productions moins sérieuses. "Monsieur Vincent", ou la vie de saint Vincent de Paul, est de ces oepvres qu'on ne peut oublier et que l'on se reprocherait d'avoir manqué de voir..

Et si nous avons dit qu'il n'y a pas de décors et de costumes tapageurs, qui attirent momentanément l'attention, cela n'implique pas que vous resterez froid, sans éprouver d'émotion à la vue des paysages que fréquentait le saint, des vastes palais qu'il ne recherchait pas mais où il lui fallut quelquefois passer.

Saint Vincent de Paul sur ses derniers jours—il avait au delà de quatre-vingts ans—est tellement épuisé et malade qu'il ne peut recevoir personne, pas même l'envoyé de sa Sainteté. Il fait exception cependant pour la petite Jeanne, qui doit, le lendemain "aller aux pauvres" pour la première fois.

On sent un peu d'amertume dans sa recommandation, mais il reste toujours humble et bon : "Tu verras", dit-il, "que la charité est lourde à porter plus que le broc de soupe et le panier de pain. Mais tu garderas ta douceur et ton sourire. Ils sont des maitres terriblement susceptibles et exigeants. Alors, plus ils seront laids, injustes et grossiers, plus tu leur donneras de ton amour. Ce n'est que pour ton amour que les pauvres te personneront le pain que tu leur donnes."

Celui qui a prononcé ces paroles si touchantes, et que vous verrez personnifié par Pierre Fresnay demain au Classic signait ainsi

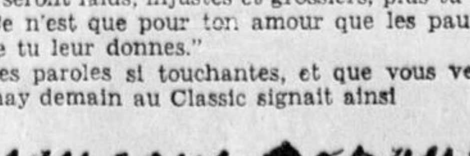

Variations étroites à la Bourse de Londres

Londres. (Reuters) L'ouverture des nouveaux comptes s'est accompagnée d'une fermeté modérée dans la plupart des compartiments de la Bourse de Londres, hier. Les changements de prix étaient plutôt légers et cette séance offrait peu de points saillants.

Les valeurs de construction se sont signalées par leur vigueur au compartiment industriel. Les titres de tabac furent aussi en vedette.

L'on notait un meilleur ton parmi les valeurs minières de l'Afrique du Sud; incidemment, l'indice des mines a avancé hier de 0.7 point au palier de 71.9.

Sabourinades sportives

par

Roland Sabourin

OTTAWA S'AVERE L'EQUIPE A BATTRE

Les éliminatoires sont encore à deux mois de distance dans la ligue de hockey Québec Senior, mais ce fut néanmoins le sujet de après la partie Rovers-As hier soir. "Si tu te permets de faire des prédictions sur les éliminatoires, cette année, ne nous choisis pas pour gagner le championnat", de nous déclarer Punch. Non qu'il la conversation que nous avons tenue avec le coach Punch Imlach croit que ses protégés n'ont pas de chances de décrocher le titre, mais parce qu'il se souvient des incidents du printemps dernier, alors que nous nous étions permis de prédire la défaite de son club contre le Royal, en semi-finale. Cette audace de notre part avait eu pour effet de "fouetter" l'amour-propre des porte-couleurs locaux et leur fit jouer du hockey comme ils ne l'avaient jamais fait durant toute la saison.

Au grand renversement de tous les connaisseurs, les Royaux furent éliminés en trois parties consécutives, les As enregistrant la plus grande surprise de l'année 1948 dans le hockey senior amateur. Imlach croit tout probablement que nous serions prophète de malheur pour lui si nous osions aller prédire cette année que son équipe va gagner le championnat. Dans ce cas-là, il aime mieux nous voir de l'autre côté, même si nos relations avec lui sont bien plus cordiales que l'an dernier. Comme notre coach semble favoriser les Sénateurs d'Ottawa pour décrocher à nouveau le titre cette saison, nous le laissons avec une opinion que nous partageons très bien. D'ailleurs, les résultats des dernières parties montrent que les "p'tits vieux" de la capitale fédérale sont à leur meilleur présentement.

Souhaitons que ce ne seront pas eux que les As rencontreront dès le début !

HOMMAGE A REAY

"Comme va Richard vont les Canadiens", avait-on l'habitude d'entendre dire quand les Canadiens de Montréal étaient à leur meilleur et balayaient tout sur leur passage. L'histoire semble vouloir se répéter depuis quelques semaines. Le "Rocket" a recommencé à compter et les Habitants gagnent beaucoup plus régulièrement. Il est bien à espérer que Maurice maintiendra cette belle allure et sera encore meilleure quand son vieux copain Elmer Lach reviendra au jeu.

Si l'on fait beaucoup de tapage autour de Richard depuis qu'il a scoré son 200ième but, il semble toutefois qu'il y a un homme qui ne reçoit pas tout le crédit qu'il mérite. Nous voulons parler de Billy Reay. l'ancien coach des As de Québec. L'élégant Billy connait présentement la meilleure saison de toute sa carrière dans la N.H.L., mais le fait n'attire que peu d'attention de la part de certains scribes montréalais. Cependant, nous avons eu le plaisir de lire quelque chose d'intéressant à son sujet lundi.

Baz O'Meara, le vétéran connaisseur du "Montreal Star" faisait part d'une entrevue avec Cy Denneny, ancien joueur des Sénateurs d'Ottawa dans la N.H.L. qui est dans le club des "200 buts". Denneny considère Reay comme le pivot des Canadiens et l'a même comparé à Frank "Dutch" Nighbor, probablement le plus grand joueur de hockey a jamais chaussé une paire de patins. C'est donc dire que ce n'est pas là l'opinion d'un n'importe qui.

Au sujet de Reay, le vétéran Denneny a dit à O'Meara: "Il est un joueur infatiguable et il prépara ces jeux. Dutch vous donnait des passes de ce genre et nous ne pouvions manquer avec elles". L'ancienne étoile des Sénateurs a également déclaré que Reay et Richard auraient été des grands joueurs dans son temps ou sous toute autre époque. Cy a dit que Durnan aurait aussi bien fait les choses autrefois, Bill lui rappelant le fameux Clint Benedict.

ICI ET LA . .

Grâce à l'assist qu'il a obtenu hier soir sur le but de Gus Bodnar, Doug Bentley est passé seul en tête des compteurs de la N. H. L., un point en avant de Roy Conacher . . . Syd Abel, qui a scoré un but pour le Détroit, a aussi devancé Jim Conacher, des Hawks, et est maintenant au quatrième rang, avec 33 points.... Toronto et Rangers perdent toujours du terrain et devront batailler ferme pour s'assurer une place dans les séries éliminatoires . . .

Dans la ligue Junior "A" Provinciale avant les parties d'hier soir, Frankie Reid, des Reds Reds de T.-Rivières avait 13 points d'avance, 47 buts et 45 assists pour 82 points..Incidemment, disons que le diminutif Frankie a été maintenu au néant par les Citadelles hier soir, à Trois-Rivières . . .Vingt-huit blanchissages ont été réussis à date par les clubs du circuit Alphonse Therrien, Jacques Plante menant la parade avec 7, suivi de B. Perreault du Trois-Rivières et Lorne Worsley des Cyclones qui en ont 6 et 5, respectivement . . . .

Seulement deux champions du bonspiel de l'an dernier ne reviendront pas cette année, nous révèle une revue des 126 équipes inscrites pour le 36ème bonspiel . . Ce sont les skips D.-P. Connolly de Bathurst,N.-E., et R. Reddick de Aubrey, Québec . . . Le premier avait gagné la coupe "Château", tandis que le second avait remporté la compétition "Cité de Québec" . . M. M. Stonehouse, du club de curling Québec, ne pourra défendre la coupe Seagram qu'il a gagnée dans le "Grand Aggregate" pour la bonne raison qu'il participera au championnat provincial . . .

Le projet de glace artificielle au Winter Club n'est qu'à l'étude pour le moment, nous apprend M. François-Paul Noël, président de la section du curling à cet endroit . . Toute décision finale en ce sens devra être adoptée par les directeurs du club réunis en conseil . . L'équipe Ness de Howick, Québec, qui représentera le Sud-Ouest du Québec dans le tournoi provincial "British Consols" au bonspiel international comprend trois frères, Bruce, Earl et Mitchell . . . Plus de commentaires sur le bonspiel suivront durant les prochains jours . . .

COGNAC SALIGNAC

LOUIS DE SALIGNAC & Cie

COGNAC

France

COLISÉE

Tél.: 5-5129 -- Att. 20

—BILLETS RESERVES—
jusqu'à 1 heure jeudi
en vente dans les DEPOTS
— 20e JOUTE —
JUNIOR "A" PROVINCIALE

★ LEAFS ★
de Verdun
vs
★ CITADELLES ★

★ CE SOIR — 8 hres 30 ★

Loges et prom. (rés.)		$1.00
Sections, N.S.E. (rés.)		.60
Adm. générale:	Adultes	.35
(taxe incl.)	Enfants	.10

Les DETENTEURS de CARTES de SAISON doivent réclamer leurs billets chez les dépositaires avant 1 heure JEUDI et au COLISEE à partir de 7 heures p. m.

Les Citadelles nous reviennent après une défaite de 2-1

Un but de Roland Bilodeau, moins de cinq minutes avant la fin, a permis aux Reds de Trois-Rivières de gagner hier soir. — Jean-Marc Lagacé avait compté pour les Québécois et Paul Larivée pour les gagnants. — Les Maple Leafs ce soir, au Colisée, à 8 h. 30.

Les Citadelles reviendront devant leurs propres partisans ce soir, au Colisée, alors qu'ils recevront la visite des Maple Leafs de Verdun dans une importante partie de quatre points. Hier soir, dans la meilleure partie disputée cet hiver à Trois-Rivières, les joueurs de Pete Martin furent défaits 2-1 par les puissants Reds de l'endroit, devant une foule qui avait rempli l'aréna à pleine capacité.

Un but de Roland Bilodeau, alors qu'il restait moins de cinq minutes à jouer dans la troisième période, a permis aux Trifluviens de remporter la victoire. Grâce à ce gain, les gars du coach Jack Toupin ont gagné un point sur les Royaux de Montréal, dans la section nord, à la suite de la partie nulle de 2-2 de ces derniers contre les Cyclones.

Après avoir joué une première période sans point et durant laquelle le capitaine Butch Houle des Citadelles reçut trois punitions, les Québécois prirent une avance de 1-0 au début de la deuxième session, sur un but de Jean-Marc Lagacé, après des passese de Jackie Leclair et Emmanuel Fréchette. Cependant, vers la fin du chapitre, Paul Larivée devait réussir à égaliser le pointage à 1-1.

Dans la troisième période, Tony Tragiskos, l'assistant-capitaine des Citadelles, reçut une mauvaise conduite de 10 minutes pour avoir discuté trop vivement avec l'arbitre sur une punition mineure qui venait de lui être infligée. En tout, les perdants reçurent huit des 13 punitions distribuées par les deux officiels trifluviens.

Questionné cette nuit, à l'arrivée du club dans notre ville, Pete Martin nous a déclaré qu'il était très satisfait de la tenue de tous ces joueurs. "Avec un peu plus de chance", nous aurions facilement pu l'emporter contre les Reds", a-t-il déclaré. Il compte bien que ces joueurs ne tomberont pas dans un excès de confiance et qu'ils prendront ces quatre points qui leur permettront de s'approcher du National et des Cyclones, dans la section sud.

Ce sera la première fois que le public québécois aura l'occasion de voir Roger Carbonneau à l'oeuvre dans un uniforme des Citadelles. Il forme une nouvelle ligne avec Jean-Marc Pichette et Tony Fragiskos sur les ailes. On sait que le coach Martin a remanié toutes ces lignes depuis quelques jours, et il sera intéressant de voir les améliorations apportées par les derniers changements.

La rondelle ira au jeu à 8 h. 30 précises.

QUEBEC — Buts: Plante; défenses: Oleksiuk, Houle; centre: Pichette; ailes: Carbonneau, Fragiskos; subs: Laliberté, Caouette, Leclair, Dubeau, Simard, Martin, Fréchette, Diguer, Lagacé.
TROIS-RIVIERES — Buts: Perrault; défenses: Bourassa, Hayes; centre: Racette; ailes: Larivée, Bilodeau; subs: Héon, Viboux Reid, Saindon, Paquin, Gilbert, McDougall, Barbeau, Généreux.
Officiels: R. Morrow et Aurèle Turgeon.

Première période

Aucun point.
Punitions — Houle (3), Héon, Saindon.

Deuxième période

1—Québec — Lagacé (Leclair, Fréchette) 2.41
2—Trois-Rivières — Larivée (Barbeau) 17.30
Punitions — Bourassa, Leclair.

Troisième période

3—Trois-Rivières — Bilodeau (Héon) 15.40
Punitions — Fragiskos (min. et 10 min. mauv. cond.), Bourassa, Lagacé, Héon, Houle.

L'action n'a pas manqué ce soir-là à Toronto

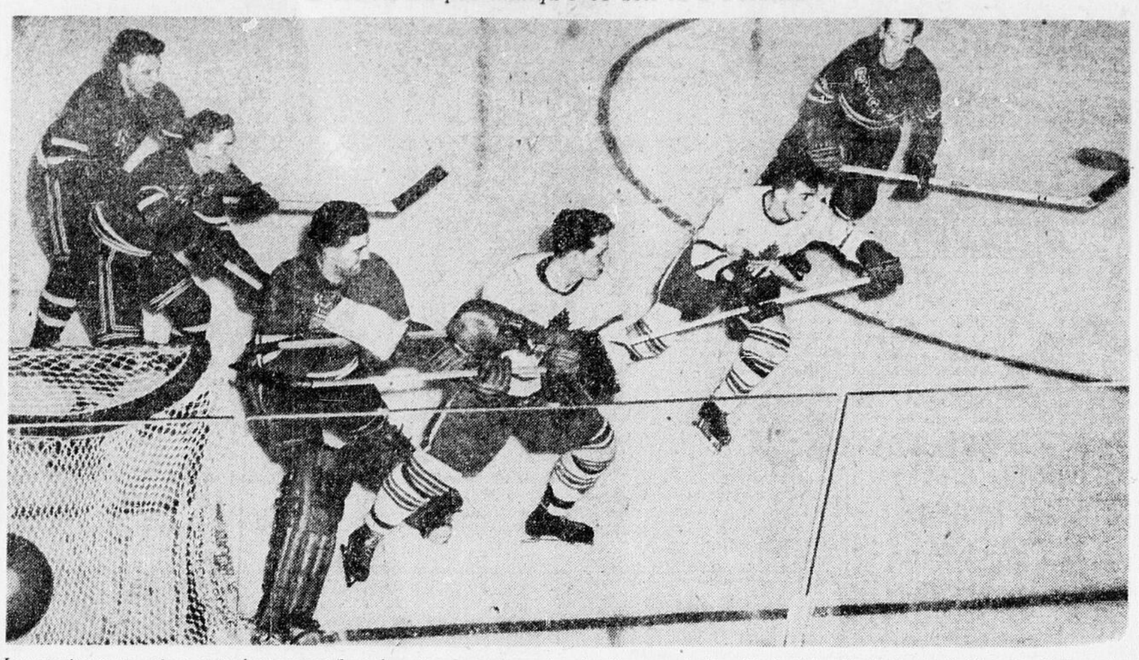

Les amateurs en ont eu pour leur argent lors de cette rencontre entre les Rangers de New-York et les Maple Leafs de Toronto, à Toronto. On voit ici le gardien de buts des Rangers, CHUCK RAYNER, sor tant de ses filets pour accrocher BILL EZINICKI des Leafs avec son bâton. De gauche à droite, on peut voir, FRANK EDDOLLS et BUDDY O'CONNOR. TED SLOAN, du Toronto, se prépare à partir à la poursuite de la rondelle, dans le coin de la patinoire. Toronto remporta la victoire au compte de 2-1 grâce à un but scoré par Sloan.

Ray Marshall en vedette pour les As

Il a deux buts et deux assists comme les locaux battent les Rovers, 4-2, dans une joute monotone. — Jimmy Planche et Ludger Tremblay ont chacun un but. — Jim Russell brille pour New-York.

par Roland SABOURIN

Le rapide Ray Marshall a participé à tous les buts de son équipe hier soir, au Colisée, lorsque les As de Québec ont facilement défait les Rovers de New-York, 4-2, en dépit du fait que les locaux aient joué l'une de leurs plus mauvaises parties de la saison dans la ligue Senior. Une assistance de seulement 2,000 personnes vit l'infatigable joueur de centre scorer deux fois en plus d'obtenir deux assistances. Grâce à cette victoire, les joueurs de Punch Imlach ont consolidé leur avance en quatrième position, étant maintenant trois points en avant des Braves de Valleyfield.

Les deux autres compteurs des Québécois furent Jimmy Planche et Ludger Tremblay. Chez les perdants, le jeune Jim Russell, un gradué de Valleyfield de la ligue de hockey Junior "A" Provinciale, a été la grande vedette avec un but et une assistance. Doug Carroll réussit l'autre point. La rencontre fut plutôt monotone du commencement à la fin avec un jeu très décousu qui suscita peu d'enthousiasme dans l'assistance, si ce ne fut pour les nombreux arrêts spectaculaires du jeune Hal Gordon, dans les buts ennemis.

New-York en avant 1-0

Bien qu'ils ne lancèrent que très rarement vers la forteresse de Jean Marois, les Rovers prirent une avance de 1-0 dans le premier vingt. Jim Russell profita d'un jeu mêlé des locaux pour enlever la rondelle à Dean McBride et prendre Marois en défaut avec un lancer très précis. Seulement deux punitions furent distribuées dans ce chapitre, Guy Labrie et Joe Palyga faisant ces voyages au pénitencier sans qu'il en coûte quelque chose à leur club.

Punition coûteuse

Cependant, le joueur de défense Blackburn ne fut pas aussi chanceux lorsqu'il fut banni par l'arbitre Sibbey Mundey après avoir expédié un joueur des As dans les planches. Blackburn venait à peine de s'asseoir dans la boîte aux punitions lorsque Ludger Tremblay déjoua Gordon, sur une passe très

(Suite à la page 9, 4e col.)

Les Red Wings battent Chicago 2-1 et renforcent leur position en tête

Détroit, 20. (PA) Un lancer de 40 pieds de Bud Poile, alors qu'il ne restait que huit minutes à jouer, a permis aux Red Wings de Détroit de briser une égalité de 1-1 et de battre les Black Hawks de Chicago au compte de 2-1 devant une foule de 13,155 spectateurs.

Les Black Hawks retirèrent leur gardien de buts dans l'espoir d'égaliser, mais Jim Henry dut revenir dans ses buts à l'occasion d'une mise au jeu près de ses filets.

Sid Abel a scoré le premier point des Red Wings, son 99 ième dans la N.H.L., pendant que les deux équipes avaient un homme au pénitencier, à la fin de la première période.

Aucun point ne fut compté dans la deuxième période, marquée d'une bataille aux poings entre Jimmy Conacher et Marty Pavelich. Gus Bodnar égalisa le compte pour Chicago sur le retour du lancer de Doug Bentley, à la dernière période.

Mais deux minutes plus tard, les Red Wings prirent de nouveau l'avance sur le long lancer de Poile.

Cette victoire des Red Wings, la quatrième en cinq parties, l'autre partie étant nulle, laisse le Détroit en tête de la ligue Nationale avec une avance de cinq points sur les Bruins de Boston, qui sont en deuxième position. Hier les Bruins ont défait les Rangers, 5-2.

CHICAGO — Buts: Henry; défenses: Nattrass, Gadsby; centre: Bentley; ailes: Bodnar, R. Conacher; subs: Goldham, Dickens, McCaig, Mosienko, J. Conacher, Hamill, Guidolin, Prystal, Brown, Olmstead.
DETROIT — Buts: Lumley; défenses: Kelly, Stewart; centre: Abel; ailes: Horeck, Lindsay; subs: Quackenbush, Reise, Gee, McNab, Poile Gauthier, McFadden, Couture, Pavelich, Enio, Fogolin.

Première période

1—Détroit — Abel (Lindsay) 17.53
Punitions — Olmstead Gadsby, Kelly, Stewart, Guidolin.

Deuxième période

Aucun point.
Punitions: J. Stewart, McCaig, J. Conacher (maj.), Pavelich (maj.)

Troisième période

2—Chicago — Bodnar (Bentley) 9.59
3—Détroit — Poile (McFadden) 12.20
Punition — Nattrass.

Début du tournoi junior aux échecs

Le tournoi pour le championnat junior de Québec aux échecs commencera vendredi soir, à l'Académie de Québec, et se continuera chaque vendredi jusqu'au 18 mars.

Dix participants se sont inscrits pour contester le plus fort tournoi junior que nous ayons eu encore à Québec. La plupart sont des joueurs de la Ligue Intercollégiale. La ville de Lévis est représentée par trois joueurs.

Les appariements pour la première ronde de vendredi prochain, sont les suivants: Robert Lesage vs Raymond Trudel, Jacques Joncas vs Bernard Lesage, Louis Mercure vs Paul Mercure, Jean Mercure vs Claude Mercier, André Belleau vs Jean-Louis Lachance.

Les parties jouées entre les joueurs de classe juvénile (moins de 18 ans) comptent en même temps pour le championnat juvénile, dont le titre est actuellement possédé par Bernard Lesage.

Le National gagne 6-5 à Victoriaville

Victoriaville, 20. (PC) Comptant un point dans les dernières minutes de la dernière période, le National a vaincu les Tigres de Victoriaville au compte de 6-5, hier, dans une partie de la ligue Junior "A".

Bernie Geoffrion fut l'étoile de la partie en scorant deux points pour le National, dont le but victorieux. Gilles Trudel, Denis Pépin et Aimé Bourgie ont scoré les autres buts des vainqueurs.

Jean Beliveau a compté trois des points des Tigres, pendant que George Alain et Gérard Théberge scoraient chacun une fois.

Première période

1—National — Trudel 1.04
2—National — Pépin (Caduc, Racette) 9.02
3—Victoriaville — Béliveau 11.20
4—Victoriaville — Théberge (Haworth) 11.44
5—National — Racette (Pépin, Allard) 14.18
Punitions — Levesque, Fillion, Jacques.

Deuxième période

6—Victoriaville — Béliveau 6.01
7—National — Geoffrion (Bourgie, Quesnel) 11.55
Punitions — McCabe, Caduc, Théberge, Pépin, Haworth.

Troisième période

8—National — Bourgie (Geoffrion) 2.50
9—Victoriaville — Béliveau 5.38
10—Victoriaville — Alain (Béliveau, Mercier) 11.32
11—National — Geoffrion (Bourgie) 16.09
Punition — Pépin

Huitième victoire du Faubourg midget

Le Faubourg midget a remporté hier sa huitième victoires consécutive en autant de joutes en écrasant le St-Sacrement au compte de 7-1. Gilles Trudel et Camille Roy ont compté chacun deux points pour les vainqueurs. Les autres buts du St-Jean-Baptiste ont été scorés par Jacques Jobin, J. Auger et Marcel Houde.

Claude Martin a compté l'unique point du St-Sacrement.

Les deux autres finalistes connus

L'équipe Omer Roberge s'est assurée de rencontrer l'équipe Henri Bouchard en finale de la coupe "Iso" hier soir, au club de curling Jacques-Cartier, lorsqu'elle a défait l'équipe Adjutor Dussaut, 11-5, en semi-finale. L'équipe Roberge se compose comme suit: Léo Turcotte, lead; A. Robitaille, deuxième; Frs Auger, troisième; Omer Roberge, skip.

Dans la compétition "Boulet", l'autre finaliste sera le skip Réal Talbot qui a défait le skip Henri Duclos, 12-1. Réal opposera maintenant ses joueurs à l'équipe C.-H. Côté. Les joueurs du skip Talbot sont: M. DeCoster, lead; A. Proteau, deuxième; Auguste Drolet, troisième; Réal Talbot, skip.

Ces deux finales auront lieu demain soir, à 8 heures, sur les glaces du club de la rue St-Cyrille. Ce soir, il y aura grand "jitney" pour tous les membres.

Tarzan Hewitt sera l'adversaire de Moquin demain, dans la semi-finale

Le rival idéal pour le fameux Tarzan Hewitt, le vilain de la télévision à New-York, a été mis sous contrat par le promoteur Roland Ste-Marie. Ce dernier ayant été mis au courant des exploits du brutal lutteur de la métropole américaine, a décidé de l'opposer à Larry Moquin, le brillant athlète de la métropole. On sait que Moquin s'est fait une spécialité de punir les vilains qui sont venus à Québec au cours des récentes années, mais on ne lui garantit pas le même succès contre Hewitt. Ce dernier a été surnommé le vilain de la télévision parce que la radio new-yorkaise irradie quelques-uns de ses combats, et la télévision le montra sous un jour si féroce que des milliers d'amateurs qui n'avaient jamais vu un combat de lutte commencèrent à suivre ce sport. Hewitt débutera à Québec, mais il nous arrive avec une réputation solidement établie.

Le spécial se fera entre le populaire Don Blackman, le noir à la barbiche, et Clément Durocher, qui n'a pas toujours des manières de salon. Buddy Jackson, un copain de Blackman et un autre lutteur puissant, fera face à Georges Cagney dans l'autre numéro.

Si l'on ajoute à ces trois combats la grande finale par équipes entre Lou Thez-Karl Davis et les frères Ben et Mike Sharpe, on voit que le promoteur Ste-Marie sera en mesure de présenter demain soir son premier grand programme de gala de 1949. Il y a une très forte demande pour les billets, déjà, et les fervents de lutte vont remplir la Tour demain.

Lou Thesz est plus ou moins content du fait qu'on le force à figurer dans un combat par équipes. Il était sous l'impression qu'on lui donnerait l'occasion de gagner un bon montant pendant qu'il s'amuserait à massacrer un rival avec ses coups d'avant-bras, et il est déçu. Il peut toutefois trouver une consolation dans le fait que son partenaire sera Karl "Killer" Davis le colosse aux bras de fer. On aurait des craintes pour les adversaires de Thesz et Davis si le promoteur avait choisi d'autres lutteurs que les frères Sharpe. Les deux géants du Texas ont démontré qu'ils étaient non seulement des athlètes puissants, mais qu'ils travaillaient merveilleusement bien dans un combat à quatre, et ils sauront se défendre de la manière désirée demain soir. —

Morton Cooper décide de faire un retour au baseball

Chicago, 20. (PA) Les Cubs de Chicago ont annoncé hier qu'ils avaient signé Mort Cooper, ancien lanceur étoile des Cardinals de St-Louis, qui avait abandonné volontairement les Giants, de New-York, l'an dernier.

Cooper, qui est âgé de 34 ans, a dit que son bras, qui le faisait souffrir, était maintenant en bonne condition et qu'il se sentait en parfaite forme à 205 livres.

Cooper, qui a été inactif l'an dernier à la suite d'une troisième opération au bras, est donc le dix-huitième lanceur à être engagé par les Cubs pour la prochaine saison.

Durant les dix années qu'il évolua dans les ligues majeures, Mort Cooper remporta 128 victoires contre 75 défaites. Il était rempli d'enthousiasme à l'idée de retourner sur le monticule.

"Les Cubs ont été les premiers et les derniers à connaitre mon intention de revenir au baseball lorsque j'ai appris que je pouvais encore lancer", a révélé Cooper. Notons qu'il a déjà participé à trois séries mondiales en plus de lancer au cours de deux parties d'étoiles.

Cooper a continué: "Après avoir vu à l'oeuvre les lanceurs de la ligue Nationale, l'an dernier, j'ai eu honte de n'avoir pas essayé ma chance."

Charlie Grimm, gérant des Cubs, a dit qu'il n'avait jamais vu Cooper paraitre en si bonne condition, même lorsqu'il lançait.

Les Cubs ont renvoyé le droitier Bob Kelly au club de Los Angeles, pour donner place à Cooper.

Les activités chez les membres du Casting

Il y aura séance ce soir, au local du Casting Club, 38 Chemin Ste-Foy. Les portes seront ouvertes dès 7 h. 15 afin de permettre aux membres de pratiquer. Durant la soirée, il y aura différents concours de lancer et on commencera à organiser, si possible, la ligue du lancer. Tous les amateurs qui désirent faire partie de cette ligue sont priés de se rendre au club afin de donner leur nom, au cas ou il y aurait changement dans les équipes.

Samedi soir prochain, le 22 janvier, le club organise une grande soirée de vues animées et un questionnaire sur la chasse et la pêche. Les films à l'affiche seront les suivants : Winged Horizons : Canada's Tackle; Portage ; les Oiseaux. Tous ces films sont sonores et plusieurs sont en couleurs. Tous les amateurs de chasse et de pêche sont cordialement invités. L'entrée est libre.

Monsieur Ernest

L'homme qui a réussi

"Pas même le soupçon d'un pli, dit Monsieur Ernest depuis qu'il a découvert les cols *"Trubenized"*. Insistez sur la marque *"Trubenized"*. Ce procédé conserve aux cols une élégance soignée même après de nombreuses heures et de multiples lavages. Ils sont d'un confort sans pareil!

LES COLS *leur élégance demeure*

Trußenized

TP48-2F *BREVET ENREGISTRÉ

809 Hommes sur 1000

PRÉFÈRENT UN FIXATIF GENRE CRÈME . . .

BRYLCREEM est le premier choix des hommes difficiles parce que c'est une crème extra-lisse. Les hommes soucieux de leur apparence, emploient quotidiennement BRYLCREEM. Avec BRYLCREEM, le fixatif pour cheveux qui se vend le plus au Canada, vous pouvez être bien peigné toute la journée—ayant les cheveux sains et lustrés. Des cheveux qui se peignent facilement—*sans* être graisseux ni malodorants. Economique—en tubes pratiques.

Prenez soin des racines—employez BRYLCREEM *et débarrassez-vous des pellicules!*

3-48FR

LA SERIE de CONSERVATION CARLING'S

Voici l'une des "chaines alimentaires" grâce auxquelles la Nature maintient l'équilibre entre les animaux et les plantes. Avant de chasser ce que vous prenez pour un fléau, pensez à son importance pour vous. N'oubliez pas qu'une nature équilibrée est une nature primitive.

†*Nature Primitive* —À VOUS D'EN JOUIR—À VOUS DE LA PROTÉGER

CARLING'S

THE CARLING BREWERIES LIMITED

WATERLOO, ONTARIO

B-5047Q

† ● 1948 CARLINGS

Richard aide les Canadiens à triompher par 4-1

Il score un point et récolte deux assists hier à Toronto. — Murph Chamberlain compte deux fois. — Billy Reay a le quatrime point. — Ted Sloan score le seul point des Leafs. — Faits assez rare, la foule ovationne les Canadiens.

Toronto, 20. (PC) La Fusée du hockey, Maurice Richard, a explosé hier soir pour mener les Canadiens à une victoire de 4-1 sur les Maple Leafs de Toronto. La foule de 14,447 spectateurs était tellement désappointée qu'elle ovationna les Canadiens, bruit plutôt rare au Maple Leaf Garden.

Richard, qui ordinairement n'est pas à son meilleur sur la glace de Toronto, a compté le premier but de la partie et figura dans deux autres points des Canadiens. Il a patiné rapidement durant toute la partie, dans ce style qui le rendit si populaire, et fut une menace constante pour le gardien de buts des Leafs, Turk Broda.

Mais ce fut la belle tenue de Bill Durnan qui a permis aux Canadiens de remporter la victoire, victoire qui permet aux Canadiens de demeurer en troisième position. Les Canadiens ont déclassé les Leafs tout le long de la partie et même à la troisième période, alors qu'ils adoptèrent un jeu défensif.

La partie n'était vieille que de 31 secondes lorsque Richard s'échappa avec la rondelle pour compter le premier point de la partie.

C'est encore Richard qui permit à Chamberlain de scorer les deux buts suivants des Canadiens. Alors qu'il restait moins de deux minutes à jouer, Billy Reay déjoua Broda après un effort individuel et fut ébranlé quelque peu comme il allait s'écraser sur la bande.

Le seul point du Toronto fut compté par Tod Sloan, à la deuxième période, alors que le score était de 2-0 en faveur des Canadiens. Don Metz manqua de belles occasions de compter à deux reprises mais fut plus chanceux lorsqu'il passa la rondelle à Sloan pour l'aider à compter son point.

Ted Kennedy était sur le banc des joueurs, mais il ne prit pas part à la partie, pour la première fois en 3 ans.

Happy Day a préféré ne pas prendre de chances, car Kennedy s'est blessé au dos, dernièrement, lors d'une pratique.

Les deux clubs étaient privés d'un joueur régulier en la personne de Ken Reardon pour les Canadiens et Carl Gardner pour les Leafs. Tous deux avaient été suspendus pour la partie de ce soir, à la suite de leur bataille à coups de bâtons, lors de la dernière partie entre les deux clubs, à Toronto.

MONTREAL — Buts: Durnan; défenses: Hazvey, Harmon; centre: Mosdell; ailes: Richard, Chamberlain; subs: Laycoe, Léger, Riopelle, Carveth, Filion, Reay, Graveille, Campeau, Dussault, Plamondon.

TORONTO — Buts: Broda; défenses: Boesch, Bartiko; centre: McCormack; ailes: Ezinicki, Watson; subs: Thomson, Mortson, Kennedy, Metz, Klukay, Juzda, Bentley, Taylor, Timgren, Sloan.

Première période

1—Montréal — Richard (Chamberlain, Harvey) 0.31
Punitions — Laycoe, Harmon, Campeau.

Deuxième période

2—Montréal — Chamberlain (Mosdell, Richard) 5.37
Toronto — Sloan (Bariiko, Metz) 11.16
Punitions — Juzda, Harmon, Ezinicki.

Troisième période

4—Montréal — Chamberlain (Richard, Mosdell) 9.35
5—Montréal — Reay 18.05
Aucune punition

LE HOCKEY

HIER

Ligue Senior
New-York 2, Québec 4

Ligue Junior "A"
Québec 1, T.-Rivières 2
Cyclones 2, Royal 2
Canadiens 6, Leafs 2
National 6, Victoriaville 5

Ligue Nationale
Canadiens 4, Toronto 1
Boston 5, Rangers 2
Chicago 1, Détroit 2

Ligue Américaine
New-Haven 3, Buffalo 3
Cleveland 5, Hershey 4
Pittsburgh 6, Philadelphie 6

Ligue des Etats-Unis
St-Paul 3, Kansas-City 3
Houston 3, Fort Worth 3
Omaha 1, Minneapolis 1

Ligue Commerciale
Sénateurs à Donnacona (remise)
Poissant à Montmagny (remise)

CE SOIR

Ligue Senior
New-York à Valleyfield
Sherbrooke à Shawinigan

Ligue Junior "A"
Maple Leafs à Québec (4pts)
Canadiens à T.-Rivières

Ligue Nationale
Rangers à Canadiens

Ligue Américaine
Springfield à Indianapolis

Ligue des Etats-Unis
St-Paul à Tulsa
Fort Worth à Houston

Ligue Commerciale
Montmagny à Donnacona

LES POSITIONS

LES POSITIONS

LIGUE JUNIOR "A"

Section Nord

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Royal	34	26	6	2	186	90	54
Trois-Rivières	32	18	10	4	154	91	40
Canadiens	31	17	13	1	93	90	35
Valleyfield	35	9	23	3	71	163	21
Leafs	35	20	11	4	125	102	44

Section Sud

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Cyclones	35	20	11	4	125	102	44
National	35	21	13	1	135	146	43
Québec	36	14	19	2	154	71	30
Victoriaville	33	13	18	9	98	124	28

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Detroit	37	21	13	3	120	93	45
Boston	36	18	14	4	108	100	40
Canadiens	35	15	14	6	99	78	36
Chicago	37	15	19	3	111	135	33
Toronto	36	12	16	8	87	102	32
Rangers	35	11	16	8	77	104	30

LIGUE COMMERCIALE-REGIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Rimouski	10	6	2	2	29	19	14
Donnacona	13	6	6	1	59	49	13
Sénateurs	11	4	6	1	36	35	9
Poissant	10	5	3	2	32	39	12
Montmagny	10	2	5	3	23	38	7

LIGUE JUNIOR LOCALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Red Wings	21	10	3	8	65	52	28
Marins	21	9	9	3	68	63	21
Académie	20	9	9	2	52	59	20
National	22	6	13	3	44	70	15

LIGUE SENIOR

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Ottawa	35	26	8	1	187	118	53
Sherbrooke	35	23	11	1	135	96	47
Royal	34	21	9	4	121	89	46
Québec	37	15	16	6	126	127	36
Valleyfield	34	16	7	1	157	164	33
Shawinigan	36	8	27	1	115	185	17
New-York	33	5	26	2	104	168	12
New-York	32	5	25	2	102	164	12

LIGUE AMERICAINE

Section Ouest

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Louis	42	26	11	5	184	112	57
Pittsburgh	41	23	12	6	170	111	52
Cleveland	40	24	11	5	164	135	53
Indianapolis	40	21	11	8	170	124	50
Buffalo	40	21	13	6	142	107	38

Section Est

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Providence	43	28	12	3	209	138	59
Hershey	42	17	22	3	155	168	37
Springfield	44	14	23	7	154	182	35
New-Haven	45	12	26	7	145	192	31
Philadelphie	42	9	29	4	126	251	22

Les Bruins de Boston l'emportent facilement 5-2 contre les Rangers

New-York, 20. (PA) Paul Ronty et Pete Babando ont compté deux points chacun hier, pour conduire les Bruins de Boston à une victoire facile de 5-2 sur les Rangers de New-York, qui sont toujours en dernière position dans la ligue Nationale. Une foule de 13,727 spectateurs assista à cette rencontre au Madison Square Garden.

Remaniant ses lignes d'attaques, Boston débuta la troisième période avec une avance de 3-1. Ed Sandford, avec l'aide de son cousin, Ed Harrison, scora l'autre but des Bruins, après 5:15 minutes de jeu, à la troisième période.

Le rude Babando ouvrit le pointage, après deux minutes de jeu, sur une belle passe de Jim Peters.

Jack Gordon égalisa le pointage à 1-1, au milieu de la première période. Les Bruins prirent de nouveau l'avance avec 33 secondes à jouer à la première période, lorsque Ronty compta sur le retour du lancer de Johnny Peirson.

Le jeu ralentit après que Babando eut scoré le seul but de la deuxième période, en faisant dévier le lancer de Pat Egan.

Les Rangers se mirent à jouer plus rapidement après le but de Sandford, au début de la dernière période et Buddy O'Connor prépara le jeu pour le but de Alex Kaleta.

Ronty termina le pointage pour les Bruins, comme il restait moins de trois minutes à jouer, sur le retour d'un lancer de Peirson.

BOSTON — Buts: Brimsek; défenses: Egan, Flaman; centre: Schmidt; ailes: Peters, Babando; subs: Sandford, Henderson, Warwick, Dumart, Harrison, Smith, Ronty, Thompson, Peirson.

NEW-YORK — Buts: Rayner; défenses: Eddolls, Stanowski; centre: Laprade; ailes: Leswick, Lund; subs: Shiero, O'Connor, Raleigh, Stanley, Mickoski, Fisher, Albright, Gordon, Kaleta, Moe.

Première période

1—Boston — Babando (Peters) 2.00
2—New-York — Gordon (Stanowski) 13.16
3—Boston — Ronty (Peirson) 19.27
Punition — Flaman

Deuxième période

4—Boston — Babando (Pefers, Egan) 1.26
Aucune punition

Troisième période

5—Boston — Sandford (Harrison) 5.15
6—New-York — Kaleta (O'Connor) 7.05
7—Boston — Ronty (Peirson) 17.55
Aucune punition.

Ballon-panier ce soir au Séminaire

La ligue intercollégiale de ballon-panier présentera ce soir deux parties qui promettent d'être très intéressantes. La première partie mettra aux prises le Séminaire I et l'Académie et se jouera sur le terrain de cette dernière équipe. Les étoiles du Séminaire I feront tout leur possible pour continuer leur avance triomphale. Ils en sont rendus à leur septième victoire consécutive. L'équipe de l'Académie se trouve en deuxième place dans le classement et elle tentera sa chance d'arrêter la série de victoires de leurs adversaires.

Dans la deuxième partie les Jésuites et l'Université se disputeront la troisième position, car l'équipe victorieuse montera seule en troisième position avec le gain d'une troisième partie. Les deux parties débuteront à 7.30 hres et la deuxième se jouera au gymnase du Séminaire.

Jeudi dernier, l'Academie a défait l'equipe de l'Université par le compte de 39-26. Cette partie fut à l'avantage des joueurs de l'Académie du commencerent à la fin. Car les joueurs de l'Université ont semblé très désorganisés dans leur ensemble par les attaques vigoureuses des joueurs de l'Académie, si bien que l'Académie emportait la première période avec une avance de 10 points.

Toutefois, dans la deuxième période, les joueurs de l'Université ont repris leur aplomb d'autrefois et se mirent à réduire cette avance de 6 points mais ce fut peine perdue car l'Académie vint aussitôt effacer ce petit ralliement et remporta ainsi la victoire.

SOMMAIRE

Académie: Massicotte G. (17); Dubé I. (10); Chamberland (10); St-Cyr B. (2).

Université: Berry (12), Robinson (6); Latta (4), Praid (2); Laflamme (2).

CLASSEMENT DES EQUIPES

	PJ	PG	PP	PP	PC	Pu.	Tot.
Séminaire I	7	7	0	405	264	42	14
Académie	6	3	3	210	237	55	6
Séminaire II	7	2	5	222	300	53	4
Université	6	2	4	223	254	45	4

Ballon-panier chez les midgets

Samedi soir dernier, au gymnase du Séminaire, une équipe d'étoiles formée par Marc-André Dufresne a été défaite par une autre équipe, qui avait osé les affronter, par 31-30. Comme le compte l'indique, la partie fut très disputée et c'est dans la dernière minute de jeu que ces petites étoiles perdirent la partie.

Sortie ce soir de l'Union St-Laurent

Les membres de l'Union St-Laurent tiendront une sortie ce soir. Tous les membres sont priés de se rendre au chalet à 113 rue Lavigueur, avec leurs costume. Si la température ne permet pas la tenue de cette sortie, il y aura réception au chalet du club.

Les doubles mixtes ce soir, au Winter

Voici les parties à l'affiche pour ce soir dans les doubles mixtes du grand tournoi de badminton pour les championnats du district:

CE SOIR

Doubles mixtes

7 h. 30: A. Verreault et M.-P. Tardif, Lévis vs C. Roberge et R. Walling, Y.W.
7 h. 30: R. Corbin et Pierrette Langlois, Y.L. vs R. Coutûre et Pierre Côté, Q.W.C.
7 h. 30: H. Langlois et Adéodat Roy, Lévis vs M. Roberge et G. Dempsey, Y.W.
7 h. 30: M. Caouette et R. Martel, Y.L. vs S. Picard et J.-P. Côté, Q.W.C.
7 h. 30: G. Nadeau et Y. Nadeau, Y.L. vs M. desRivières et B. McCaughey, Q.W.C.
7 h. 50: T. Caron et G. Fournier, Y.L. vs Y. Denis et V. Dussault, Q.W.C.
7 h. 50: R. Thibaudeau et G. Therrien, Y.L. vs M. et Mme Crutchfield, Q.W.C.
7 h. 50: S. Pratte et Dr E. Samson, Q.W.C. vs T. Noël et F. Bussière, Y.L.
7 h. 50: M. Husbands et S. Quinn, Q.W.C. vs M. et Mme G. McMaster, Lévis.
7 h. 50: H. Beaudet et G. Pelletier, Y.W. vs P. Bégin et J. Ireland, Lévis.
8 h. 10: D. Côté et C. Larose, Q.W.C. vs J. Bégin et J. Bolduc, Lévis.
8 h. 10: Mae Fitzgerald et E. Martel, Y.W. vs M. Bussière et G. Lemieux, Y.L.
8 h. 10: J. Martin et partenaire vs P. Voyer et G. Boudreau, Y.W.
8 h. 10: F. Fortier et G. Gosselin, Y.L. vs P. Chartré et E. Garneau, Q.W.C.
8 h. 10: Mme Francoeur et G.-H. Lemieux, Lévis vs P.-J. Côté et J. Massicotte, Q.W.C.
8 h. 30: Rosanie Plante et Louis Boudreau, U.C.N. vs K. McPeak et M. Lalnez, Y.W.
8 h. 30: P. Dionne et P. Robitaille, Lévis vs M. et Mme M. Richard, Q.W.C.
8 h. 30: Mme Prenette et H. Leclerc, Y.D. vs C. Lamere et Jean Rivard, Q.W.C.
8 h. 30: P. Giguère et Ray. Vocelle, Y.L. vs G. Grogan et L. Déry, Q.W.C.
8 h. 30: M. Giroux et G. Poitras, Q.W.C. vs M. et Mme Raymond Côté, Q.W.C.

Séance de lutte au Madison Square Grd.

New-York, 20. (PA) Pour la première fois depuis douze ans, le Madison Square Garden présentera une séance de lutte, soit le 22 février prochain.

Bill Johnson, le promoteur, a dit qu'il espérait présenter une carte de cinq à sept exhibitions. La loi de l'Etat de New-York ne permet pas d'appeler ces rencontres du nom de matchs.

Les principales figures de la soirée seraient Primo Carnera, l'ancien champion du monde des poids-lourds, ainsi que Gorgeous George, l'excentrique lutteur de Los Angeles.

Les As...

(Suite de la page 8)

habile de Frezell. Et 42 secondes plus tard, soit à 3:50, Ray Marshall marqua son premier point, sur des aides de Renaud et Raglan.

Un très eau but

Marshall devait profiter d'une punition à Ray Manson pour enregistrer le plus magnifique but de la soirée, après un solo d'un bout à l'autre de la glace. Auparavant, Carroll avait réduit l'avance des As à 3-2, après une série de passes scientifiques avec Russell et Lovell. Le troisième but des protégés de Punch Imlach avait été réussi par Jimmy Planche, après trois minutes de jeu dans la période.

Entre les périodes

L'équipe locale n'avait que treize joueurs en uniformes, Julian Smith étant forcé de joindre les blessés Imlach, Scholes et Zeidel avec un mal à l'estomac... En plus de Marshall, Wylie, Planche, Blute et Tremblay furent les meilleurs pour les locaux... Chez les perdants, le trio McLellan-Flynn-Côté s'avéra le plus dangereux, mais le jeune Russell ne manqua pas de travailler sans relâche à chaque apparition sur la glace... Val Delory, Billy Watson, Jacques Préfontaine, Hughie Campbell et Dick Kotanen n'étaient pas avec le clan de Phil Watson... La prochaine partie régulière des As aura lieu ici dimanche après-midi, contre Ottawa...

NEW-YORK — Buts: Gordon; défenses: Lavell, Blackburn; centre: Flynn; ailes: McLellan, Côté; subs: Holmes, Kavanaugh, Manson, Staley, Carroll, Lowe, Russell, Palyga, McKay.

QUEBEC — Buts: Marois; défenses: Renaud, Raglan; centre: Wylie; ailes: Blute, Jamieson; subs: Labrie, McBride, Kovalchuk, Frezell, Planché, Tremblay, Marshall.

Arbitres: Len Corriveau, de Québec, Sibby Mundey, de Montréal.

Première période

1—New-York — Russell (Blackburn) 7.24
Punitions — Labrie, Palyga.

Deuxième période

2—Québec — Tremblay (Frezell, Marshall) 3.02
3—Québec — Marshall (Renaud, Raglan) 3.50
Punitions — Blackburn (2), Blute, Kovalchuk, Prezell.

Troisième période

4—Québec — Planche (Marshall, Kovalchuk) 3.56
5—New-York — Carroll (Russell, Lavell) 5.00
6—Québec — Marshall 14.07
Punitions — Frezell, Manson, McBride.

Les Canadiens défont les Leafs 6-2

Montréal, 20. (PC) Les Canadiens ont défait les Maple Leafs de Verdun au compte de 6-2 hier, dans la première partie d'un programme double de la ligue Junior.

Dans la seconde rencontre le Royal et Cyclones ont annulé au compte de 2-2.

Gordie Callaghan et Dollard St-Laurent ont scoré deux buts chacun pour conduire les Canadiens à la victoire. Georgie James et Alex MacLellan ont compté les autres buts des Canadiens.

Bob Colton et Fernand Lapointe ont scoré pour les Leafs.

Royal et Cyclones ont annulé 2-2

Un but par Maurice St-Jean a suffi aux Cyclones pour égaliser 2-2 contre le Royal. St-Jean a scoré son point égalisateur à la troisième période.

Gordie Knuston et Matt Benoit comptèrent pour le Royal, tandis que l'autre point des Cyclones était enregistré par Milt Pridham.

Par suite de cette partie nulle, les Cyclones n'ont plus qu'un point d'avance sur le National, en première place de la section sud de la ligue.

CANADIENS — Buts: Fournier; défenses: Roche, Hodgson; centre: Rockford; ailes: Callaghan, Reg Grigg; subs: Goold, St-Laurent, James, Morrison, McLellan, O'Leary, Ron Grigg.

VERDUN LEAFS — Buts: L'Ecuyer; défenses: Labelle, Langille; centre: Lapointe; ailes: St-Pierre, Desmarais; subs: Casavant, Dutton, Sheppard, Colton, Blaylock Seaman, Gouldson, Bellemare.

Première période

1—Canadiens — Callaghan (O'Leary) 14.30
Aucune punition

Deuxième période

2—Canadiens — McLellan (St-Laurent) 1.39
3—Leafs — Colton (Sheppard, Casavant) 14.10
4—Leafs — Lapointe (Rockford) 16.45
Punition — Rockford

Troisième période

5—Canadiens — Callaghan (Reg. Grigg, St-Laurent) 14.22
6—Canadiens — St-Laurent 15.36
7—Canadiens — St-Laurent (Roche) 15.54
8—Canadiens — James (Hodgson) 18.00
Punitions — James, Labelle, Goold, St-Laurent (2).

DEUXIEME PARTIE

Royal — Buts, Bleau; défenses, Appleby, Fildes; centre, Armstrong; ailes, Burchell, Rattray; subs, Manastersky, Rousseau, Herchfeld, Benoit, Frampton, Langill, Knutson, Moore, Darling.

Verdun Cyclones — Buts, Worsley; défenses, Robidoux, Sonwal; centre, Pridham; ailes, Renaud, Murphy; subs, Mudie, Hotte, Shaw, Desjardins, Gervais, St-Jean, Parr.

Première période

Aucun point.
Punitions — Herachfeld, Moore, Rousseau.

Deuxième période

1—Cyclones, Pridham (Murphy, Renaud) 1.51
2—Royal, Knutson, (Benoit) 2.43
3—Royal, Benoit, (Moore, Knutson) 5.07
Punitions — Mudie (Deux minutes mauvaise conduite), Rattray, Fildes, Langill.

Troisième période

4—Cyclones, St-Jean, (Desjardins, Mudie) 13.14
Aucune punition.

Pague, 20. (AFP) Les championnats de patinage artistique de Tchécoslovaquie se sont terminés par les victoires de Vladislav Cap, chez les messieurs et Mlle Alena Vrzanova, chez les dames.

Montmagny visite le Donnacona, ce soir

Le club Montmagny rendra visite au Donnacona, ce soir, dans une joute régulière du circuit Commerciale-Régionale. La partie est cédulée pour 8 h. 45, précises.

Hier soir, les parties ont tous été contremandées par suite de la mauvaise température. Si la température est favorable la semaine prochaine, les clubs du circuit auront plusieurs joutes sur le programme.

Demain soir, au Colisée la ligue Commerciale présentera un programme combiné avec la ligue Junior locale. Dans la première joute, les Académiciens rencontreront les Red Wings. Dans la seconde les équipes Poissant et Sénateurs reprendront une joute qui était annoncée pour le 3 janvier dans la ligue Commerciale.

Cleveland est de plus en plus près

Hershey, 20. (PC) Les Barons de Cleveland se sont approchés encore de la première place de la division ouest de la ligue Américaine de hockey hier soir, lorsqu'ils ont défait les Bears de Hershey, 5-4, devant une foule de 4,398 personnes.

Bobby Carse fut la grande étoile des vainqueurs avec trois buts, tandis que Bus Wycherley et Roy Kelly furent les deux autres compteurs. Chez les perdants, Phil Maloney, Dave Creighton, Topper Toppazzini et Rolly McLenahan se partagèrent les buts.

Première période

1—Hershey — Maloney (Branigan, Marquess) 11.05
2—Hershey — Creighton (Mario, Kryzanowski) 14.30
3—Cleveland — Carse (Leswick, Holota) 17.26
4—Hershey — Toppazzini (Brown) 18.53
5—Cleveland — Wycherley (Black) 19.49
Punitions — Black, McLenahan, Maloney, Branigan.

Deuxième période

6—Cleveland — Carse (Thurier, Black) 8.37
Punitions — Leswick, Buller (2), Marquess, Russell.

Troisième période

7—Cleveland — Kelly (Russell, Solinger) 1.31
8—Cleveland — Carse (Leswick, Holota) 5.10
9—Hershey — McLanahan (Toppazzini) 14.54
Punition — Carse.

Victoire américaine

Paris, 20. (AFP) Au cours du match de hockey, disputé hier soir au Palais des Sports, l'équipe nationale des Etats-Unis, devant participer aux championnats du monde à Stockholm, a battu la formation franco-canadienne du Racing Club de Paris par 5-3.

Important slalom géant, dimanche

Les dirigeants du Ski club de La Voirie tiendront une importante réunion ce soir, à 8 h. 30, au Club Sportif de la Voirie, 130, Grande-Allée. On procédera à la nomination des chronométreurs, des juges de départ et d'arrivée, des marqueurs, secrétaires, téléphonistes et contrôleurs, en somme de tous les officiels requis pour le bon fonctionnement de l'important slalom géant "Laurentide".

Avec le concours des membres du comité technique on procédera ensuite au tirage des positions de départ des concurrents qualifiés dans cette épreuve.

Tel qu'annoncé et inscrit dans le programme de la Zone, le concours Laurentide-Auto est réservé aux concurrents de classes A et B par le comité technique local, porteurs de la carte amateur de la V.S.L. Les organisateurs adhéreront strictement à cette clause.

Yack Holland prépare actuellement la piste olympique à Valcartier où il tracera le slalom. L'ordre des départs et les dernières instructions paraîtront dans notre journal de samedi.

Une souscription pour l'Equipe de Ski

Depuis quelque temps les officiels de la Société pour l'Avancement du Ski à Québec font appel aux principaux souscripteurs des Championnats de Ski en 1947 en vue d'obtenir leur collaboration pour réunir les fonds nécessaires à la magnifique entreprise qu'est l'Equipe de Ski de Québec.

Le président de cette Société, M. Jean-A. Saucier, M.P., se déclara très satisfait de l'accueil reçu partout et très enthousiaste concernant les prochains succès de notre Equipe.

Il est définitif que Fern. Drouin rencontrera Desjardins, lundi soir

La bataille entre Fernand Drouin et Jean-Paul Desjardins, qui servira de semi-finale lundi soir prochain à la Tour, a été définitivement baclée hier, et si le combat est aussi mouvementé que la prise de bec qui a vu la signature du contrat hier, le promoteur Lamothe offrira alors la meilleure attraction de sa carrière. On sait que le contrat de Desjardins était détenu conjointement par M. Boulet et M. Roland Ste-Marie. Ce dernier s'objectait carrement à une rencontre de son protégé avec Drouin, sous prétexte que Desjardins ayant rencontré le champion Fernando Gagnon et ayant démontré sa réelle valeur, méritait une bataille titulaire. M. Ste-Marie était même disposé à entreprendre les démarches voulues pour amener Jean Richard ici, dans une bataille titulaire. Mais M. Boulet et le boxeur lui-même étaient sous l'impression que Drouin serait un rival facile, et ils s'obstinèrent avec l'autre gérant à un tel point que M. Ste-Marie décida alors de vendre ses intérêts. Desjardins est donc libre et son unique pilote actuel a signé l'engagement. Il y eut de nombreux échanges de mots, toutefois, et M. Ste-Marie a dit que Desjardins regretterait probablement ce geste, car il verra que Drouin est un dur cogneur capable de causer bien des surprises. "Je me suis donné un trouble énorme pour monter Desjardins", dit M. Ste-Marie, "et maintenant il ne veut plus écouter. Je ne lui souhaite pas de mal, mais il aura peut-être de cuisants regrets avant longtemps."

Cette bataille est donc bâclée comme semi-finale de la rencontre revanche entre Johnny Bouffard et Noël Gagnon. Le pugiliste local, qui a continué son entrainement sérieux, n'hésite pas à dire qu'il prendra une éclatante revanche lundi, car il rappelle que seule la chance fit gagner son rival l'autre fois. Sylvio Mirault a promis que Gagnon répéterait son exploit, mais rien n'indique que la chose se réalisera.

Le promoteur Lamothe travaille aussi pour organiser un combat entre Marc Bégin et Lévy Côté. Bégin avait dû abandonner la bataille dans une rencontre précédente à cause d'une coupure au-dessus de l'oeil et il prétend que la victoire lui sourirait maintenant. Côté vient d'annuler avec Cosgrove à Montréal. Fernand Boivin sera aussi au programme, peut-être contre Rocky Brisebois.

Dick Irvin a dû payer l'amende

Montréal, 20. (D.N.C.) La nouvelle voulant que Dick Irvin ait reçu une amende de $100.00 à la suite de l'incident survenu à Détroit dimanche dernier, a été confirmée par Clarence Campbell, président de la ligue Nationale. Le président de la N.H.L. a dit qu'il n'a fait aucune déclaration à ce sujet parce que l'amende était automatique.

Quand un club quitte la glace pour trente secondes il reçoit une punition mineure et quand il persiste à ne pas jouer, l'instructeur reçoit une amende automatique de $100.00 et si l'équipe fait la grève "sur le tas" trop longtemps, elle peut perdre sa franchise. Tels sont les règlements de la ligue Nationale.

Le "Detroit News" déclara hier que l'instructeur Dick Irvin, des Canadiens, a reçu une amende de $100.00 dimanche soir, à la suite de sa colère en étant frustré dans le plan destiné à lui assurer un lancer de punition contre les Red Wings de Détroit.

Frankie Parker se rend à Stockholm

New-York, 20. (PA) Frankie Parker, ancien champion de tennis des Etats-Unis et ancienne étoile des séries de la coupe Davis, a pris l'avion hier à destination de Stockholm, où il prendra part aux tournois intérieurs de Suède, tournois qui débuteront samedi.

Condoléances

La direction du club de balle-molle "Jacques-Cartier" de la ligue Interparoissiale désire offrir ses plus sincères condoléances à M. Onésime Gendron, sportif bien connu, à la suite du décès de son père.

Contredisant les dires de Chapman Toe Blake déclare qu'il a résigné

Buffalo, 20. (PC) Hector (Toe) Blake a dit hier qu'il avait résigné son poste de joueur-coach vec les Bisons de Buffalo de la ligue Américaine, après que le gérant Art Chapman eut intervenu de façon à nuire à son autorité. Le contrat de Blake prenait fin mardi.

On avait annoncé que Blake avait quitté son poste après entente mutuelle. Cependant Blake a déclaré qu'il avait décidé de laisser son poste lorsque Chapman avertit ses joueurs, lors d'une pratique, que dorénavant le club emploierait le même jeu que durant les dernières années.

Toe Blake a dit qu'avant de signer son contrat, il en était venu à une entente verbale qui lui garantissait l'autorité complète sur la glace.

Chapman a déclaré que Blake avait été le voir pour lui dire qu'il ne croyait plus être utile au club et qu'il ne pouvait pas obtenir un rendement parfait de la part des joueurs.

Par la suite, Chapman s'est vu dans l'obligation de le relever de son poste, toujours selon l'opinion de Chapman.

Bien que les Bisons ont remporté huit de leurs neuf dernières parties, ils sont quand même dans la cave de la section ouest de la ligue.

On a fait appel à Leroy Goldsworthy, ancien coach des Bisons, pour prendre la place de Blake.

A Toronto, hier, Frank Selke a dit qu'il croyait que Blake se retirerait définitivement du hockey. "C'est toujours la même chose, lorsqu'un club perd, a dit Selke, on blâme le coach".

On sait que Blake quitta les Canadiens, lors de la saison 1948-49 après s'être fracturé une jambe. Il fut alors nommé coach du club Houston, pour ensuite rejoindre les Bisons de Buffalo.

Pour vous mieux raser!

Achetez vos LAMES BLEUES GILLETTE dans le merveilleux porte-lames "DISPENSER" Gillette

● Se raser . . . comme un charme . . . plus rapidement . . . plus facilement . . . avec une lame Bleue Gillette extra-vive, présentée par le merveilleux porte-lames Gillette. Zip! . . . et voici une nouvelle lame, développée, prête à servir. Plus de confort et de commodité . . . au même prix!

vif d'esprit, vif d'allure, vif en tout... employez les lames Bleues Gillette

SALLE QUILLES GIFFARD ENR.

Pour se procurer des allées, appelez à l'avance S.V.P. à

2-0666

ENTRE

1 hre et minuit tous les jours

Écoutez l'émission du PRIX D'HÉROÏSME

Dow

LISE ROY
FERNAND ROBIDOUX
ANDRÉ DURIEUX
et son orchestre

TOUS LES JEUDIS SOIR à 9 h. 30
CKCV

A Toute Heure

BOLS

V.O. GENEVER GIN

En vente aux comptoirs postaux et aux magasins de la Commission des Liqueurs de Québec.

No de Liste
FORMAT DE POCHE (10 onces) 24
" populaire (25 ") 230
" impérial (40 ") 26
Maison fondée à Amsterdam en 1575

AUSSI Distillateurs de
SILVER TOP
Special London
DRY GIN
"La Base du Meilleur Cocktail"

LA BRASSERIE CHAMPLAIN

PRÉSENTE
La Tribune Sportive
avec MICHEL NORMANDIN et son Comité des Sports
Tous les vendredis soir
9.30 à 10 h.
CKAC • CHRC • CHLN • CKRS
MONTREAL QUEBEC TROIS-RIVIERES JONQUIERE

NE DORLOTEZ PAS UN RHUME!

COMBATTEZ-LE VITE AVEC LES COMPRIMÉS GROVE

Soulagez *rapidement* votre rhume avec les comprimés Grove . . . un remède qui contient non seulement un, mais sept éléments spéciaux. Ces ingrédients combattent le rhume et soulagent la fièvre, le mal de tête, et la congestion nasale.
Demandez aujourd'hui des comprimés Grove à votre pharmacien. S'ils ne soulagent pas votre rhume *rapidement, on vous remettra le double de votre argent.*

G4F

GROVE'S Cold Tablets

DICK TRACY

ARSÈNE LUPIN contre HERLOCK SHOLMÈS — 74

D'APRÈS LE CÉLÈBRE ROMAN DE MAURICE LEBLANC — ILLUSTRATIONS DE GEORGES BOURDIN

Herlock Sholmès rejoignit les deux agents, leur expliqua la situation et leur confia avec force recommandations la surveillance de la maison.

Alors, il se rendit au domicile de Ganimard, rue Pergolèse, et le fit réveiller. Il lui raconta sa filature et lui dit où se trouvait Arsène Lupin.

Ils se rendirent ensemble au commissariat; puis, accompagnés d'une demi-douzaine d'hommes, ils s'en revinrent rapidement rue Chalgrin.

Les deux agents laissés en faction leur affirmèrent que rien ne s'était passé. Le commissaire se dirigea alors avec confiance vers la maison.

Il sonna: la concierge, effrayée par cette invasion, toute tremblante, leur apprit qu'il n'y avait pas de locataire au rez-de-chaussée.

Les locataires du premier, MM. Leroux, l'avaient meublé pour des parents de province qui venaient de temps à autre. Et elle tendit la clef au commissaire.

(Copyright by France-soir and Service de Diffusion du Dessin français)

Résultats
LA JOURNÉE MÊME
ESSAYEZ VOTRE CHANCE!
Une petite annonce publiée dans
L'ÉVÉNEMENT JOURNAL
le matin produira des résultats le jour de sa publication
SIGNALEZ : 5-5133

L'Evenement-Journal est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier par "LE SOLEIL" Ltée, Henri Gagnon, président et directeur général.

Membre de la Presse Canadienne
La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne, de la Presse Associée ou de l'Agence Reuters. Il en est de même de la reproduction des dépêches spéciales qui sont aussi réservées.

(Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa.)

TARIF AU COMPTANT
des annonces classifiées L'EVENEMENT - JOURNAL
TEL.: 5-5133

10 cts la ligne comptée: minimum, 0.50; 6 insertions pour le prix de cinq, 24 insertions pour le prix de 18.
Annonce classée avec titre en gros caractère 10 points (chaque titre comptant pour une ligne). .35

Les annonces venant de l'extérieur et réclamant un casier devront être accompagnées de .05 pour frais d'expédition du courrier.

Les avis de naissance, décès, fiançailles, grand'messes, remerciements pour sympathies, etc., sont chargés à $1.00 l'insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, 0.03. Exemption est faite cependant pour les annonces de faveurs obtenues qui seront chargées $0.50 l'insertion suivant la formule officielle. Dans les notes sociales, carnets mondains, etc., ces avis seront chargés à $1.50 l'insertion suivant la formule.

Frais additionnels de 0.25 pour chaque facture non payée dans les trois jours ouvrables qui suivent la date de la facturation.

Prix de l'abonnement à l'Evenement-Journal, Québec, Lévis, Sillery, Ste-Foy et Etats-Unis $7.00 par année, $3.50 pour 6 mois, $2.25 pour 4 mois, $1.75 pour 3 mois 1 mois .75. A la campagne $5.50 pour 12 mois, $2.75 pour 6 mois, $2.00 pour 4 mois, $1.50 pour 3 mois. 1 mois .65.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles, mariages, décès, par téléphone. Il en est de même pour les 24 insertions consécutives pour 4 fois le prix de 6 insertions.

APPARTEMENTS A LOUER

3 APPARTEMENTS chauffés, éclairés, entrée seule, eau chaude, chambre bain, 2126 BLVD BENOIT XV.
LH-10—B89630—E

ARGENT A PRETER

$1,000 à $100,000 à prêter sur première hypothèque 5 p.c. par différents montants. L.-E. FORTIER N.P., 72 DE L'EGLISE. TEL.: 5-9450, rés. 4-5312.
ACC-13R—B88764—E

ARGENT A PRETER COMMERCIAL FINANCE CORP., LTD, 37 de la Couronne, ch. 215 TEL.: 2-6488.
IH-13-HC—B90057—E

DIVERS

CONSULTEZ D'ABORD
ROLAND RACINE
ENT.-PEINTRE
364, 11e Rue Tél.: 3-5679
HRC-62—HC—87963—E

ELEVES DEMANDES

MISS STURTON, 93 CREMAZIE. TEL.: 3-9571. Cours anglais, enseignement garanti, sténographie et clavigraphie bilingues. Traduction faite sur demande. Rendez-vous 9 heures à midi et de 2 à 4 hres p.m.
70—B90443—E

HOMMES DEMANDES

VOYAGEURS DEMANDES

Pour la Vente de ROBES MON BIJOU. Dans les territoires suivants : Provinces Maritimes, Abitibi, Montréal, s'adresser :
ROBES MON BIJOU
Dress Inc. Centre Industriel
No 5 St-Malo Québec, P.Q.

3 FILLES demandées pour servir les tables. Inutile de se présenter sans expérience. Restaurant LAURENTIEN, carré D'Youville.
HRC-77—B90756—C

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT 3 appts, chauffé, éclairé, un autre de 2 appts, à louer. TEL.: 3-9476.
107—B90741—E

MALADIES

ECZEMA — L'onguent Monacad. Soulage et guérit rapidement dartres, gale, hémorroïde, coupures, plaies, brûlures. Boîte de 2 onces. $0.50 poste payée. Ecrivez aux: REVERENDS PERES TRAPPISTES, North-Rogersville, N.-B.
HRC-127—B90758—C

MAISON A VENDRE

MAISON 4 logements de 4 appts, située 244 à 248½ Napoléon. S'adresser 250 NAPOLEON.
HCC-121—B90631—C

MATERNITE

HOPITAL DE LA MISERICORDE, épreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées, internes en permanence, médecin au choix. Pour maladies privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital, réactions sérologiques, traitement toutes infections. Avantages religieux. Demandez admission d'avance. Discrétion assurée. MERE DIRECTRICE, 680 CHEMIN STE-FOY, Québec.
CH-128R—B88833—E

MEDECIN

Dr CHARLES RINFRET, voie génito-urinaire, médecine générale, petite chirurgie. Traitement électrique. Maladies vénériennes. 59 ST-JOSEPH, appt. 101. TEL.: 4-4061.
OH-CDR—B89698—E

OBJETS PERDUS

MONTRE "Roamer" pour dame, jaune, bracelet en gros cordonnet drab, perdue mercredi, au Carré d'Youville, ou dans magasin Simard & Voyer. Récompense. TEL.: 3-2927 ou 2-2537.
Objet perdu — 20 jan.—E

PENSION POUR ENFANTS

DAME âge moyen, 30 ans d'expérience, prendrait en pension enfant tout âge, soin maternel, endroit idéal en campagne. Autobus à la porte, 12 milles Québec. Bonnes références. Mme J.-P.-Edgar Langlois, VAL ST-MICHEL.
ACA-138—B87913—E

REMEDES

ANEMIES, NERVEUX, SANS ENTRAIN. Retrouvez vitalité et énergie en employant le nouveau et merveilleux TONIQUE de LA TRAPPE. Contient fer, vitamine B1, calcium. Tonifie le sang, reconstitue l'organisme, améliore l'appétit et la digestion. Bouteille de 12 onces $1.50 poste payée. Ecrivez aux REVERENDS PERES TRAPPISTES, North-Rogersville, N.-B.
HRC-156—B90759—C

VOLAILLES

NOUS OFFRONS POUSSINS d'un jour et poussins en croissance, de 2 à 8 semaines, races ; Plymouth Rock Barré, provenance R.O.P. et Hybride et races Light Sussex. Tous provenant de troupeaux certifiés et sélectionnés en vue d'une forte production de ponte et de vigueur. Pour renseignements et prix. S'adresser à : LA COOPERATIVE AVICOLE, Ste-Croix, cté de Lotbinière, Québec. M. Marius Lemay, gérant.
CLA-168—B85943—E

TIREZ le meilleur parti de vos troupeaux avec poussins Bray commandés maintenant. Ayez production pour meilleurs marchés. Vos agents coteront prix. Catalogue prêt. Couvaisons deux fois par semaine. LA MAISON LANGEVIN, 140 de la Couronne, téléphone : 6-0619 ; D. CADRIN, Saint-Vallier ; FERDINAND ROY, Daveluyville.
168—B90988—E

12 janvier 1949.
BUREAU DU GREFFIER DE LA CITE
Soumissions pour fournitures annuelles, Service des Incendies.

AVIS PUBLIC, est par le présent donné que des soumissions cachetées, scellées et endossées, SOUMISSIONS POUR UNIFORMES, CASQUETTES, MITAINES, TRENCH COAT, SOULIERS, ETC., seront reçues au Bureau du Greffier de la Cité, jusqu'au jeudi le 20 janvier, 1949, à 4.00 p.m.

Pour plus amples informations et blancs de soumissions, les soumissionnaires devront s'adresser au bureau du Chef ou au Secrétaire du Service des Incendies.

F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

Le journal est le plus efficace médium de publicité.

Le ciment de Portland est moulu tellement fin que 90 pour cent de sa substance peut passer à travers un tamis comprenant 40,000 ouvertures au pouce carré.

HOTEL DE VILLE
CITE DE QUEBEC
BUREAU DU GREFFIER
SOUMISSIONS POUR FOURNITURES ANNUELLES POUR LE DEPARTEMENT DE POLICE

Québec, le 13 janvier 1949
AVIS PUBLIC est par le présent donné, que des soumissions cachetées et adressées : "SOUMISSIONS POUR FOURNITURES ANNUELLES POUR LE DEPARTEMENT DE POLICE" seront reçues au bureau du Greffier de la Cité, à l'Hôtel de Ville, d'hui au jeudi, le 20 janvier 1949, à 4 heures de l'après-midi, pour la fourniture de tuniques, pantalons, chemises, cravates, gants de coton blanc, casquettes d'été, bottines en cuir, bottines en feutre, crémones de laine, gants de chevreau (kid) caoutchoucs (claques) pardessus ou couvre-chaussures, paletots de printemps.
Pour plus amples informations et formules de soumissions, s'adresser au bureau du Chef de Police.
Signé :
F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la Cité

CITE DE QUEBEC
HOTEL DE VILLE
— AVIS PUBLIC —
est par les présentes donné que la Cité de Québec s'adressera à la Législature, à sa présente session, pour faire amender sa charte, la loi 19 George V, chapitre 95, et les lois qui la modifient, en ce qui concerne la préparation et la revision des listes électorales, la date, le mode de présentation des candidats aux charges municipales, la date de l'élection, l'établissement d'un bureau de votation, la tenue des cahiers de votation, la forme des bulletins de vote ; pour accorder à certains techniciens les pouvoirs des évaluateurs de la Cité ; pour fixer au 1er novembre la date où des intérêts pourront être chargés sur les comptes du service de neige ; pour obtenir le droit d'établir des prix différents pour l'eau fournie par la Cité à certaines institutions ; pour obtenir l'autorisation d'emprunter les sommes suivantes, avec l'approbation de la Commission Municipale de Québec ; $200,000.00 pour la construction de pavages permanents, $100,000.00, pour la réfection des pavages, $660,000.00 pour l'élargissement de la rue Dorchester, $50,000.00 pour la préparation d'un plan d'urbanisme ; pour porter de $250,000.00 à $300,000.00 le pouvoir d'emprunt annuel de la Cité pour l'établissement des nouveaux services d'aqueduc et d'égouts ;pour modifier la loi régissant les constructions dans une partie du territoire faisant partie du Parc des Champs de Bataille ; pour uniformiser les lois accordant certaines exemptions de taxes sur les habitations nouvelles ; pour accorder pendant cinq ans une exemption de taxes aux nouvelles industries construites dans certaines zones déterminées et sur les immeubles appartenant à des pays étrangers et occupés pour des fins consulaires; pour permettre à la Cité de faire des prêts afin d'aider à l'établissement de nouvelles industries; pour modifier la loi imposant une taxe de vente dans la cité et la rendre conforme à la loi provinciale ; pour obtenir l'autorisation d'accorder des pensions convenables à certains fonctionnaires ; pour demander la ratification de certains règlements municipaux et faire disparaitre tout doute quant à leur validité ; et tous autres amendements qui pourraient être à l'avantage des contribuables de la cité.
(Signé)
Le Greffier de la Cité de Québec.
F.-X. CHOUINARD,
QUEBEC, 18 janvier, 1949.
cordant certaines.
(Signé) Le Greffier.

Chronique de la radio

Ecoutez aujourd'hui

JEUDI, 20 JANVIER
7.00 CBV-CBF—Opéra de quat'sous
8.15 CBV-CBF—Elévations matutinales
8.15 CHRC—Prière du matin
8.30 CBV—Musique sur demande
9.00 CBV-CBF—Le théâtre de la chansonnette
9.15 CKCV—Musique variée
9.30 CBV-CBF—Le p'tit train du matin
10.00 CBV-CBF—Sur nos ondes
10.15 CBV-CBF—Odette Oligny
10.30 CBV-CBF—Le titre s'il vous plait
10.45 CHRC—Pour les dames
10.45 CBV-CBF—Fantaisie radiophonique
11.00 CKCV—Au pays du sourire
11.00 CHRC—Courrier de tante Monique
11.15 CBV-CBF—La Métairie Rancourt
11.15 CKCV—Au petit bonheur
11.30 CBV-CBF—Les joyeux troubadours
11.30 CKCV—Musique choisie
11.45 CHRC—L'heure agricole
12.00 CKCV—Avec un grain de sel
12.00 CBV-CBF—Jeunesse dorée
12.00 CHRC—La voix dans le vent
12.15 CBV-CBF—Rue principale
12.30 CHRC—Votre quart-d'heure musical
12.30 CBV-CBF—Le réveil rural
12.15 CHRC—Rendez-vous romantique
1.00 CBV-CBF—Quelles nouvelles
1.15 CHRC—Sieste musicale
1.30 CBV-CBF—Tante Lucie
1.45 CBV-CBF—Jeanne Desjardins, soprano
2.00 CBV-CBF—Grande-Soeur
2.15 CBV-CBF—Maman Jeanne
2.30 CBV-CBF—Lettre à une Canadienne
2.45 CBV-CBF—Le moulin de la chanson
3.00 CBV-CBF—Les chefs-d'oeuvre de la musique
3.00 CHRC—Au carrefour de la bonne humeur
4.00 CKCV—Radio-Sacré-Coeur
4.00 CHRC—Moment fantaisiste
4.15 CBV-CBF—Pour les malades
4.30 CKCV—Les maestros populaires
4.30 CBV-CBF—Entretiens liturgiques
5.00 CHRC—Valses et tangos
5.00 CBV-CBF—Joyaux bibliques de livre d'heures
5.00 CKCV—La voix d'Hollywood
5.15 CKCV—Musique semi-classique
5.15 CHRC—Colette et Roland
5.30 CBV—Faire-part
5.45 CKCV—Argentina
5.45 CHRC—Vincent Lopez
6.05 CHRC—Musique à la carte
6.30 CBV-CBF—L'actualité
6.45 CBV-CBF—Chronique du ski
6.45 CKCV—Chansons françaises
6.45 CHRC—Dites-moi
7.00 CBV-CBF—Un homme et son péché
7.00 CKCV—Récital conjoint
7.00 CHRC—Coquetel
7.15 CBV-CBF—Métropole
7.30 CBV-CBF—Rolande et Robert
7.30 CKCV—Variété musicale
7.45 CBV-CBF—Les troubadours du Québec
7.45 CHRC—Le diable s'en mêle
8.00 CHRC—Les mémoires du Dr Lambert
8.00 CBV-CBF—Les talents de chez nous
8.30 CBV-CBF—Sérénade
8.30 CKCV—Variété musicale
8.30 CHRC-CKAC—Nazaire et Barnabé
9.00 CBV-CBF—Radio-Théâtre. A l'affiche : "La tentation" de Charles Méré. En vedette : Nicole Germain et Roland Chenail
9.00 CKCV—Chansons-concours
9.00 CHRC—Les étoiles de France
9.30 CHRC—Paris-New-York
9.30 CKCV—Prix d'Héroïsme
10.00 CHRC—Chronique du ski
10.15 CBV-CBF—Les affaires de l'Etat. — Me Hughes Lapointe
10.15 CHRC—Dans l'ambiance
10.30 CBV-CBF—Poésies d'Alain Grandbois lues par Jacques Auger
10.45 CBV-CBF—En sourdine
11.05 CHRC—Club Rendez-vous
11.00 CKCV—Blue Skies
11.00 CBF—Adagio
11.30 CBV-CBF—Musique de danse
12.00 CKCV—Musique de danse

Bronchite et toux d'asthme

Si vous souffrez de respiration difficile, toux, sifflement et ne pouvez bien dormir à cause d'attaques d'asthme et de bronchite, vous vous devez d'essayer MENDACO. En 30 minutes la première dose de MENDACO commence à agir dans votre sang, aidant la nature à détacher et éliminer l'épais mucus collant qui cause toux, étouffement, respiration difficile. Cette action détachante aide à dégager vos voies respiratoires pour vous faire respirer librement : vous pouvez alors mieux dormir, gagner de la vitalité et commencer à jouir de la vie. Procurez-vous MENDACO dès aujourd'hui à votre pharmacie. Satisfaction rapide et complète ou argent remboursé. a

$50,000.00 de prix en ARGENT!
PRENEZ PART AU CONCOURS!
Le plein montant de chaque prix ne sera payé que si l'entrée est accompagnée d'un certificat de garantie de Farine Robin Hood ou d'un dessus de boîte de Gruau Robin Hood.
Ecoutez le programme "Les Talents de Chez Nous"
Si votre nom est tiré au sort, vous serez certain de gagner un des GRANDS prix hebdomadaires!
Prenez connaissance des autres conditions du Concours Robin Hood pour lequel $50,000 de prix en argent sont offerts — dont $1,750 chaque semaine! Les noms des gagnants sont annoncés tous les jeudis.
CBF et Stations affiliées
8 h. 00 P.M.
tous les jeudis
Farine Robin Hood
Achetez-en un sac et prenez part au concours!

CARLING'S
Présente
"Les Etoiles de France"

en vedette cette semaine
MARIE BIZET
Le jeudi soir à 9.00, les plus grandes vedettes françaises . . . George Ulmer . . . Yves Montant . . . Lilli Fagol et autres. Eddie Sanborn et ses 22 musiciens. Guy Mauffette et Jean Coutu.
CHAQUE JEUDI 9 HRES P.M.
CKAC · CHRC
JANV. 20 et 27 — FEV. 3

La session . . .

(Suite de la page 3)

l'hon. Edouard Asselin, leader du gouvernement, et madame Asselin, l'hon. Jules Brillant et madame Brillant, l'hon. J.-L. Baribeau et Mlle Baribeau, l'hon. Charles Delagrave et Mme Delagrave, l'hon J.-E. Grothé et Mme Grothé, l'hon. Dr L.-J. Lemieux et Mme Lemieux, l'hon Victor Marchand et Mme Marchand, l'hon. Gerald Martineau et Mme Martineau, l'hon P.-R. DuTremblay et madame DuTremblay.

Le corps diplomatique était représenté par M. Paul del Perugia, consul de France à Québec et Mme del Perugia, M. Koetz, consul de Belgique, W. Ferris, consul des Etats-Unis, M. Estes, vice-consul américain.

L'hon. Taché réélu

Avant la lecture du discours du trône, l'honorable Alexandre Taché a été réélu à la charge qu'il occupe depuis 1945 comme président de la Chambre Basse.

Conformément à la tradition, Me Pierre Gelly, C. R., gentilhomme huissier à la verge noire, se présenta à trois heures sur le parquet de la Chambre basse pour avertir les députés que Son Excellence le lieutenant-gouverneur les convoquait à la barre du Conseil Législatif. Les députés s'y rendirent et, comme d'habitude selon la tradition, constatèrent que personne n'était mandaté pour parler en leur nom. Ils retournèrent alors à leur chambre verte pour élire un porte-parole.

Longuement ovationné par les membres de la droite, le premier ministre, l'hon. Maurice Duplessis formula les voeux à toute la Chambre et ajouta: "Je comprends que les membres de l'opposition ont besoin de voeux plus nombreux que les députés de la droite. Ils trouveront le bonheur et la prospérité en suivant les principes de l'Union Nationale".

"Nous avons eu, lors du dernier Parlement, "dit le premier ministre," un Orateur éminent dont la compétence et les hautes qualifications ont été reconnues de tous. Me sera-t-il permis d'ajouter que ses décisions ont été accueillies d'un oeil sympathique non seulement dans l'enceinte parlementaire, mais même à travers la province".

"Je suis heureux de me rendre aux voeux de toute la Chambre en proposant, secondé par l'honorable Trésorier provincial, que l'honorable Alexandre Taché soit élu Orateur de la Chambre. Il porte un grand nom, et je suis sûr qu'il saura maintenir les nobles traditions du passé."

Cette proposition fut adoptée unanimement et l'hon. M. Taché fut conduit au fauteuil présidentiel, aux applaudissements de toute la chambre, par les honorables Duplessis et Onésime Gagnon. Puis la chambre basse passa en groupe à la barre de la chambre haute pour entendre lecture du discours du Trône.

Première séance

Après cette lecture, les députés retournèrent à la Chambre basse, puis le premier ministre reconduisit, en grande pompe, précédé du groupe distingué d'officiers supérieurs qui formaient escorte d'honneur au lieutenant-gouverneur, et suivi de tous les ministres du cabinet en grande tenue, le lieutenant-gouverneur à ses appartements. M. Duplessis revint ensuite à la Chambre, où il fut ovationné par ses partisans. Trois sièges étaient vides: celui qui est devenu vacant par la démission du député de Lévis, celui de M. E.-J. Chartier, député de St-Hyacinthe, qui est gravement malade, et celui de M. Yvon Thuot, député d'Iberville, présentement en voyage aux Etats-Unis. Une couronne de fleurs avait été déposée sur le pupitre de feu l'hon. Jonathan Robinson.

L'Orateur fit d'abord, selon l'habitude, rapport de la revendication des droits et privilèges de la Chambre auprès du lieutenant-gouverneur. puis l'hon. M. Duplessis présenta le premier bill traditionnel "relatif à la prestation des serments d'office". Aucune suite n'est jamais donnée à ce bill.

Le premier ministre proposa aussi la formation des divers comités de la Chambre dont les plus importants sont les comités des comptes publics, de l'agriculture, des bills privés et publics en général. Il proposa aussi les noms de 11 membres de la Chambre dont le devoir sera de nommer les membres des divers comités en formation et fixer le quorum de ces comités.

Déligence demandée

"Nous voulons procéder avec diligence, dit ensuite le premier ministre," une diligence qui n'est pas susceptible d'entraver les activités légitimes des députés. Il y aurait peut-être lieu de s'entendre pour que les séances des comités soient plus nombreuses que d'abitude, et on pourrait par exemple siéger le soir. C'est l'intention du gouvernement de faciliter le travail de l'opposition, mais il y aura moyen d'abréger les sessions en évitant les répétitions dans les discours, et de faire en même temps un excellent travail.

Le premier ministre ajoute que le gouvernement avait l'intention de prolonger dès cette semaine le débat sur le discours du Trône, mais que le chef de l'opposition, l'hon. M. Marler, lui avait déclaré qu'il ne s'attendait pas à ce qu'on déroge à l'habitude. Il semble bien probable donc que la session sera ajournée à la semaine prochaine, apres que, cet après-midi, le proposeur et le secondeur du discours du trône, MM. Wilfrid Labbé, député d'Arthabaska, et W.-H. Cottingham, député d'Argenteuil, auront prononcé leur discours de résistance. Au Conseil législatif, les proposeur et secondeur seront les hon. J.-L. Baribeau et George B. Foster.

"Nous voulons procéder en considérant les intérêts supérieurs de la province et du peuple, dit M. Duplessis, afin que cette session nous apporte la meilleure législation possible.

MM. Robinson et Bertrand

Le premier ministre proposa, secondé par l'hon. M. Marler, chef de l'opposition libérale, que la Chambre s'ajourne en signe de deuil par suite de la morte, depuis la dernière session, des hon. Jonathan Robinson, ministre des Mines et Pierre Bertrand, conseiller législatif.

Le premier ministre fit un bel éloge des deux défunts, De M. Robinson, il nota ses qualités de coeur et d'esprit et sa grande compréhension des problèmes de la province particulièrement au point de vue ethnique. De M. Bertrand, il déclara que "ses qualités en faisaient un homme indispensable".

L'honorable M. Marler, chef de l'opposition libérale, fut applaudi par ses partisans lorsqu'il se leva pour appuyer cette proposition du premier ministre. Dans une phrase d'un français impeccable, M. Marler déclara qu'il avait connu M. Robinson lorsqu'ils étaient tous deux étudiants à Bishop's College, à Lennoxville, que M. Robinson s'enrôla durant la première grande guerre, mais qu'ils se rencontrèrent après, à la faculté de Droit de l'Université McGill. M. Robinson, dit-il, avait la réputation d'être un grand travailleur, et a toujours joui parmi ses confrères de la réputation d'un homme intègre et dévoué et d'un parfait gentilhomme. Il rendit aussi hommage à l'assiduité de M. Robinson, comme seul représentant de la minorité anglo-protestante dans le cabinet. M. Marler rendit aussi hommage à la mémoire de M. Bertrand. "Sa carrière, dit-il, est une preuve que le travail et le dévouement peuvent conduire aux situations les plus importantes".

La législation

Plus de trente projets de loi ont été hier rendus publics par le premier ministre. On note plusieurs lois pour l'amélioration de l'agriculture, des conditions de l'habitation et plusieurs autres sujets divers d'intérêt public ou local.

L'Agriculture

L'honorable Laurent Barré présente plusieurs lois concernant l'agriculture. L'une a pour but d'autoriser des prêts aux cultivateurs pour une somme supplémentaire de $5 millions. Le bill No 3 a pour but d'accorder un crédit supplémentaire de $4 millions pour le drainage des terres.

Un autre bill prévoit l'approbation, par le ministre de la Voirie et le ministre des Travaux Publics, des projets de drainage préparés en vertu de la loi du drainage, attendu que ces projets affectent fréquemment des chemins et des ponts.

L'habitation

Le premier ministre, l'honorable Maurice Duplessis, présente trois projets de loi relativement à l'amélioration des conditions d'habitation dans la province. Ces projets ne sont que des modifications de lois déjà existentes.

Le bill No 6, intitulé "loi modifiant la loi pour améliorer les conditions de l'habitation", réduit à deux logis au maximum les habitations qui peuvent bénéficier de la loi pour améliorer les conditions de l'habitation votée l'an dernier. Il permet aussi à toute société ayant un bureau d'affaires dans la province de faire des prêts bénéficiant de cette loi. Les autres dispositions ont pour effet de préciser l'interprétation de cette loi.

Le bill No 7, loi concernant la loi accordant aux municipalités des pouvoirs spéciaux pour remédier à la crise du logement, a pour but de limiter à deux le nombre de logis qu'une maison peut avoir pour bénéficier de la loi accordant aux municipalités des pouvoirs spéciaux pour remédier à la crise du logement.

Le bill No 8, également proposé par le premier ministre, modifie la loi instituant une enquête sur le problème du logement. Il a pour but d'autoriser le lieutenant-gouverneur en conseil à nommer, en plus d'un secrétaire, les autres employés dont peut avoir besoin la commission d'enquête sur les problèmes du logement.

Relations fédérales-provinciales

La loi des relations provinciales-fédérales, adoptée en 1947, autorise le gouvernement de la province à conclure avec le gouvernement fédéral, sujet à l'approbation de la Législature, toute entente qu'il juge appropriée, efficace et juste pour clarifier et délimiter les champs respectifs de taxation du pouvoir fédéral et des provinces, simplifier les méthodes de perception des impôts, les réduire à des proportions raisonnables et en alléger le fardeau pour le contribuable, recouvrer et sauvegarder, selon le cas, les droits constitutionnels de la province, et rechercher et appliquer les meilleurs moyens d'atteindre les buts du pacte fédératif. Le but du bill No 9, est de prolonger jusqu'au 31 mai 1951 le délai stipulé pour la conclusion de cette entente.

Accidents du Travail

La loi relative à la Commission des accidents du travail de Québec, proposée par l'hon. M. Barrette, ministre du Travail, a pour effet de porter de quatre à cinq le nombre des membres de la Commission des accidents du travail de Québec, et de deux à trois le nombre des membres formant le quorum de cette commission.

Services administratifs

L'honorable M. Lorrain, ministre des Travaux Publics, propose une loi qui autorise le gouvernement à dépenser une somme supplémentaire de $2,500,000 pour l'acquisition d'immeubles et l'aménagement de bureaux pour ses services administratifs, y compris les commissions, régies, offices et comités relevant de l'administration de la province.

M. Lorrain propose aussi une loi qui porterait de cinq à dix millions de dollars le montant que le gouvernement est autorisé à dépenser pour la réparation, la réfection et la construction des ponts publics de la province.

Terres et Forêts

L'hon. M. J.-S. Bourque, ministre des Terres et Forêts et des Ressources hydrauliques, propose le bill 18, qui a pour but de permettre l'arrestation sur le champ de toute personne prise en flagrant délit de couper du bois sur les terres publiques sans autorisation.

M. Bourque propose aussi le bill No 19, qui a pour but d'autoriser le lieutenant-gouverneur en conseil à déléguer à un ministre de la couronne ou à toute autre personne qu'il désigne le pouvoir de vendre, céder ou transporter les biens dont la couronne est devenue propriétaire par déshérence.

Commissaires des incendies

Le premier ministre propose, par le bill No 23, de porter de $5,000 à $6,000 le traitement du commissaire des incendies de la cité de Montréal, et de $3,600 à $4,000 celui du commissaire des incendies de la cité de Québec.

Des traitements seront remboursés à la cité de Montréal dans la proportion des trois quarts et à la cité de Québec dans la proportion des deux tiers par les compagnies d'assurance contre le feu qui font affaire dans leur territoire respectif.

Le discours du trône

(Suite de la page 3)

nement accueillera avec plaisir toutes les bonnes suggestions, de caractère constructif, qu'on pourra lui faire, car il veut que la province soit dotée du meilleur Code du Travail, respectueux des droits de chacun et sauvegardant les droits du public, c'est-à-dire le bien commun.

La santé physique, le plus précieux des biens terrestres, est un facteur essentiel à la stabilité et à la sécurité publiques. Mon gouvernement multipliera et complétera les améliorations considérables qu'il a réalisées dans ce domaine.

Incontestablement, la santé de l'âme et de l'esprit est d'importance vitale. Mon gouvernement maintiendra, avec énergie et sans compromis, sa lutte efficace contre les idéologies et les propagandes subversives et d'inspiration athée qui n'ont pas leur place dans notre province.

L'enseignement, à tous ses degrés, primaire, secondaire, universitaire, continuera de bénéficier des généreuses attentions de mon gouvernement. L'enseignement spécialisée, dont les progrès sont particulièrement remarquables et nombreux depuis trois ou quatre ans, sera, davantage si possible, généralisé. Mon gouvernement s'occupera, avec beaucoup de soin, de faciliter et d'assurer l'établissement durable de notre jeunesse.

Nos richesses naturelles sont des garanties matérielles de survivance nationale et leur mise en valeur doit être rationnelle et juste. Les meilleures méthodes seront appliquées pour assurer la conservation et l'utilisation parfaite de notre domaine forestier.

C'est la politique de mon gouvernement d'adopter les méthodes les plus appropriées et les plus opportunes pour que nos richesses hydrauliques donnent le plus grand rendement possible et pour que notre population en bénéficie le plus largement.

L'avancement et le succès des pêcheries maritimes, la conservation et l'amélioration de nos pêcheries sportives continueront de recevoir la meilleure attention de mon gouvernement.

Depuis quelques années, le développement minier dans notre province a été extraordinaire. Les travaux entrepris dans le Nouveau-Québec et au Saguenay ainsi que la construction récente de la route de Chibougamau et celle de la route Senneterre-Mont Laurier contribueront puissamment au bien-être de notre population et à sa prospérité.

En ces dernières années, la province en général et les régions rurales en particulier, ont beaucoup bénéficié d'une politique progressive de voirie et des nombreuses améliorations qui en ont résulté. En outre, des centaines de ponts ont été construits, reconstruits ou réparés et notre vaste système routier en a d'autant profité.

De façon manifeste, ces initiatives apportent une puissante contribution au développement de toutes nos régions. Mon gouvernement veut doter notre province du meilleur système de voirie possible, d'abord et surtout dans l'intérêt de notre population et ensuite, en vue des succès de la très importante industrie du tourisme dont l'essor et l'expansion ont été remarquables depuis 1945.

Des méthodes efficaces pour assurer la sécurité de la circulation sur nos routes seront soumises à votre approbation.

Vous serez appelés à perfectionner la législation relative à la crise du logement, crise qui toutefois résulte de circonstances indépendantes du gouvernement de la province.

Dans un domaine, important entre tous, mon gouvernement réaffirme que le facteur qui assurera le mieux l'unité canadienne et sauvegardera l'avenir de la Confédération, réside dans le respect de l'autonomie provinciale et dans la fidélité à l'esprit comme à la lettre du pacte fédératif.

Il est juste et indispensable que la province de Québec puisse exercer, dans leur plénitude, les droits, prérogatives et libertés qui lui appartiennent, qui lui sont, par surcroit, formellement reconnus par la constitution canadienne et dont dépend son avenir.

Mon gouvernement estime que la stabilité et la sécurité sociales, municipales, provinciales et nationales dépendent en bonne partie de la stabilité et de la sécurité constitutionnelles. Mon gouvernement est toujours heureux de coopérer, dans le respect des droits de chacun, à la grandeur du Canada. Un projet législatif vous sera soumis à ce sujet.

Messieurs de l'Assemblée législative,

Les comptes publics de la dernière année fiscale écoulée vous seront communiqués et vous voudrez bien voter les crédits nécessaires à l'administration.

Honorables messieurs du Conseil législatif,

Messieurs de l'Assemblée législative,

Je demande à la divine Providence de bénir et féconder vos travaux et de répandre Ses bienfaits sur notre chère province.

Ouragan . . .

(Suite de la 1ère page)

dus au grésil et aux nombreux arbres cassés ou déracinés par la force du vent.

Pour leur part, les pompiers de la brigade des incendies ont reçu cinq appels pour des feux de cheminées au cours de la tempête. Un seul de ces feux a entrainé des dommages relativement élevés à la propriété. Il s'agit de la maison de M. Adrien Laprise, qui a subi pour environ $300 de dégâts par le feu, l'eau et la fumée.

La tempête a débuté, de bonne heure hier matin, par une chute de neige qui se transforma subséquemment en grésil. C'est à la suite de cette tempête qui recouvra le sol de quelque deux pouces de neige et de grésil, que, par un temps clair, la bourrasque s'éleva. Vers 9 h. 30, un violent vent du sud-est, filant à une vitesse de 50 à 60 milles à l'heure, balaya toute la région, causant les dommages sus-mentionnés.

Mgr Forget au Vatican

Cité du Vatican, 20 (AFP) Le Pape Pie XII a reçu hier matin Mgr Forget, évêque de Saint-Jean, P.Q. ainsi que le père Franciscain Livio, de Montevideo.

Saviez-vous que les gros aéroplanes font supporter à leurs roues un plus gros poids que la locomotive à vapeur la plus pesante?

Pie X ne sera pas béatifié en 1950

Rome (CIP) — On affirme, dans les milieux vaticans bien informés, que les nouvelles selon lesquelles le Pape Pie X serait béatifié au cours de l'Année Sainte ne sont pas exactes. En vertu des dispositions canoniques qui règlent les béatifications, il serait, en effet, impossible de terminer les formalités préliminaires et le procès d'instruction de la cause avant cette année.

On croit savoir que l'examen de la cause demandera encore de nombreuses années.

Le prix au détail du charbon augmente

Ottawa, 20 (PC) Les prix de détail du charbon seront augmentés dans la capitale de 30 à 35 cents la tonne à partir de lundi prochain, en raison des prix élevés des transports par eau aux Etats-Unis, ont annoncé hier les marchands.

Les commerçants détaillants ont dit que l'anthracite, qui se vend actuellement $22 la tonne, sera augmenté de 35 cents la tonne, tandis que le charbon mou, dont le prix actuel est de $15.25, montera de 30 cents. Le taux du fret pour le transport par eau du charbon américain jusqu'à Ottawa a été porté de $5.35 à $5.70 la tonne.

Argent Comptant
$50 À $1000
HOUSEHOLD FINANCE prête de l'argent comptant pour toute raison valable. Vous pouvez emprunter sans endosseurs ou sécurité bancaire pour payer vos . .
Comptes de médecin
Comptes de combustible
Comptes en souffrance
Comptes de réparation
Taxes *Dépenses imprévues*
Vous choisissez votre plan de remboursement
Les prêts Household Finance sont négociés rapidement. Vous remboursez mensuellement et vous prenez 6, 12, 18 ou même 24 mois selon le plan que vous choisissez. Vous résoudrez ainsi vos problèmes financiers à l'exemple de milliers de Canadiens.
Téléphonez, écrivez, ou visitez:
D. F. Reid, gérant
565 rue St. Jean
2e étage Téléphone 2-1526
M. J. Brown, gérant
286 rue St. Joseph, 2e étage
Edifice St. Georges Tél. 4-3594
QUEBEC, P.Q.
Succursales à Trois-Rivières, Shawinigan Falls, Sherbrooke et Rouyn
Heures de bureau: 9 à 5 ou sur rendez-vous
Prêts consentis aux citoyens des villes voisines
APPUYÉE SUR 70 ANNÉES D'EXPÉRIENCE
HOUSEHOLD FINANCE
HFC

Cette étiquette est l'emblème de la longue expérience de E. D. SMITH, les plus anciens manufacturiers de confitures pures au Canada. Depuis longtemps elle est le symbole de la saveur de Fruit-Entier . . . la confiture parfaite!

GRUAU QUAKER source D'ÉNERGIE

Coûte encore moins de 1¢ la portion
Servez CHAQUE MATIN un Déjeuner chaud de GRUAU QUAKER

TARIF D'ABONNEMENT *L'EVENEMENT-JOURNAL*

	AUX ENDROITS MENTIONNES CI-CONTRE★	AILLEURS AU CANADA
1 an	$7.00	$5.50
6 mois	3.50	2.75
4 mois	2.35	2.00
3 mois	1.75	1.50
1 mois	.75	.65

★Québec, Sillery, Lévis, Ste-Foy, Etats-Unis.

BULLETIN D'ABONNEMENT - *L'EVENEMENT-JOURNAL*

Veuillez trouver ci-jointe la somme de $.............. pour .... mois d'abonnement à L'Evénement-Journal, que vous adresserez dorénavant comme suit :

(STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE)

NOM ....

ADRESSE ....

....

S'il s'agit d'un renouvellement, indiquer d'une croix ☐

Plusieurs portent maintenant
FAUSSES DENTS
sans beaucoup d'ennuis
Mangez, parlez, riez ou éternuez sans crainte que vos fausses dents mal assujetties tombent, glissent ou branlent. FASTEETH tient les dentiers plus solidement et plus confortablement. Cette poudre agréable n'a ni goût, ni sensation de gommeux, collant, pâteux. Ne donne pas la nausée. Elle est alcaline (non acide). Arrête l'"odeur des dentiers" (haleine de denture.) Procurez-vous FASTEETH à n'importe quelle pharmacie. a

On y gagne toujours à s'entendre!...

ET ÇA S'APPLIQUE AUSSI AUX "lignes communes"
Pourquoi y a-t-il, aujourd'hui, plus de lignes communes que jamais? Parce qu'elles nous permettent de desservir des milliers de familles qui, autrement, seraient privées de tout service téléphonique.
LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA

Ottawa . . .

(Suite de la 1ere page)

pour l district de St-François dans les Cantons de l'Est.

Le premier ministre a annoncé les changements suivants dans le service civil.

M. John T. Dunn, greffier des comités de la Chambre des Communes, devient assistant-greffier de la Chambre des Communes pour la prochaine session.

M. Wilfrid Davis, membre du personnel légal du ministère du Revenu, est nommé Régistraire de la nouvelle Commission d'appels sur l'impôt sur le revenu, et M. Walter Guillery, aussi membre du personnel légal du ministère du Revenu, devient assistant-Régistraire.

Deux remplacements ont été faits à la Commission des Parcs de champs de batailles de Québec. M. John Y. Murdock, de Toronto, président de la Noranda Mines, remplace feu le professeur G.-M. Wrong. M. William Q. Stobo, directeur-gérant de la Canadian Import Company, a été nommé membre de la Commission.

Le major Raymond Garneau, du comité consultatif de la Corpomembre d'une firme de courtiers de Québec, a été nommé membre ration d'assurances sur les crédits d'exportation.

Proposeurs et secondeurs

Le premier ministre a révélé que M. Don Brown, populaire député libéral d'Essex Ouest, proposera l'adresse en réponse au discours du Trône, mercredi, le 26 janvier, lors de l'ouverture du Parlement, et que M. Léopold Demers, le nouveau député de Laval-Deux-Montagnes, en sera le secondeur.

Au sénat, l'adresse en réponse au discours du trône sera proposée par le sénateur William Farquhar et secondée par le sénateur William Comeau, deux nouvelles figures à la Chambre haute.

Terre-Neuve

M. St-Laurent a répété de nouveau que la législation relative à l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération canadienne aura la priorité lors de la session prochaine. Après un débat de deux jours sur le discours du trône, jeudi et vendredi, la Chambre commencera l'étude de la législation concernant Terre-Neuve pour la poursuivre pendant au moins deux semaines. Le bill principal ne comprend que deux lignes stipulant l'approbation des termes de l'union mentionnés dans un appendice.

Appels au Conseil Privé

M. St-Laurent n'a pas indiqué si une législation serait introduite en vue de l'abolition des appels au Conseil privé, quoique qu'il ait déclaré à des conférences de presse antérieures que la chose était à l'étude. Toutefois, une déclaration à l'époque actuelle constituerait une information à l'avance du contenu du discours du trône.

Le menu sessionnel

Le premier ministre a répondu à un reporter qu'il ne croyait pas que le travail sessionnel des sessions à venir serait léger, en expliquant que la tâche de diriger les destinées canadiennes est devenue si complexe qu'il lui était impossible de voir dans l'avenir et déterminer si les sessions seront "légères" ou "chargées".

La margarine

M. St-Laurent dit qu'il lui était impossible d'indiquer si le gouvernement fédéral en appelerait de la décision de la Cour Suprême du Canada relative à l'interdiction fédérale de la fabrication et la vente de la margarine. Il ajouta qu'en autant qu'il le savait, aucune province n'a demandé au gouvernement d'en appeler de cette décision.

Conférence du Commonwealth

Le premier ministre révélé au cours de la discussion que la possibilité de la tenue d'une conférence des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth a été soulevée l'automne dernier lors de la conférence des premiers ministres à Londres. Le premier ministre de Ceylan a alors exprimé l'espoir de la tenue d'une telle conférence dans ce Dominion. Mais aucune décision ne fut prise.

Canalisation du St-Laurent

Le premier ministre a annoncé qu'une législation sera introduite au Parlement visant à obtenir la ratification de l'entente canado-américaine relative à la canalisation du St-Laurent, à condition que cette entente soit aussi approuvée par le Congrès américain.

Le gouvernement est prêt à considérer l'imposition de droits pour aider au paiement du coût du projet de canalisation et d'harnachement hydraulique en autant qu'ils n'affectent pas l'objectif d'avoir un système économique de transport maritime.

Le code . . .

(Suite de la 1ere page)

tre membre d'une association et de participer à son activité dans les cadres de la loi, et de cesser d'en faire partie quand il le désire". Pareillement, "aucun salarié ni aucun employeur ne peuvent être contraints, directement ou indirectement, de faire partie d'une association à laquelle ils ne désirent pas appartenir".

Contre le communisme

Après une section sur la protection de l'intégrité des associations, le projet parle de la "protection de l'intégrité des assiciations". L'article 16 déclare:... "nul ne peut être officier ou représentant d'une association d'employeurs ou de salariés: a) s'il est membre d'une organisation ou d'un mouvement communiste ou marxiste ou d'un parti reconnu comme tel, quelle que soit son étiquette ou son nom: b) s'il appuie une telle organisation, un tel mouvement ou coopère de quelque façon avec eux dans la poursuite de leurs buts; c) s'il est notoirement reconnu comme adepte, prédicat ou propagandiste de la doctrine communiste ou marxiste; d) s'il approuve ou préconise le renversement ou le changement de l'ordre établi, du gouvernement ou de toute institution gouvernementale par la force, la violence, le terrorisme, le sabotage ou autres moyens illégaux et inconstitutionnels; e) s'il fait partie d'une organisation ou d'un mouvement poursuivant les buts mentionnés au paragraphe d, ou appuie une telle organisation ou un tel mouvement ou coopère avec eux".

La même section donne tous les pouvoirs d'exclure des rangs des association d'employés et employeurs les officiers ou représentants des syndiqués qui seraient susceptibles de tomber sous les dispositions précédentes. La Commission des relations du travail a aussi tous pouvoirs pour enquêter si quelqu'un pourrait tomber sous le coup de ces dispositions.

Contrat de travail

Le même chapitre traite au long des constitutions et règlements des syndicats professionnels, de façon plus élaborée mais sensiblement dans les mêmes termes que la présente loi des syndicats professionels, puis le code traite de contrat de travail, sauf du contrat individuel de travail et de louage de services, qui, par l'article 68, demeure sous la juridiction du code civil de la province.

Ce chapitre traite de la convention collective, de l'expension juridique des clauses spéciales de la convention, des effets du décret, du comité paritaire, de ses pouvoirs, et autres sujets connexes.

Le chapitre sur la négociation du contrat de travail indique dans le détail la procédure à suivre pour la certification des associations, sa contestation et les négociations entre les parties.

Le chapitre des différents ouvriers s'applique seulement aux entreprises où sont employés habituellement plus de 10 salariés. On y traite de conciliation, d'arbitrage, de grèves et de contre-grèves. Les procédures sont semblables à la loi actuelle des différends ouvriers. L'article 187 édicte que "toute grève et contre-grève est interdite, en toutes circonstances, dans les services publics."

Les services publics

D'après le paragraphe X du premier article, "service public" indique: "une corporation municipale ou scolaire, une institution d'assistance publique au sens de la loi de l'Assistance publique de Québec; un hôpital, un asile d'aliénés, une entreprise de transmission de messages téléphoniques ou télégraphiques, de tramways, de navigation, de transport par autobus, de production, de transmission, de distribution ou de vente de gaz, d'eau ou d'électricité, un chemin de fer, quand à ses entreprises, exploitation et travaux relevant de la juridiction de la province".

Le titre consacré au régime du travail dans les services publics défend aux constables ou pompiers ou à tous autres membres ou officiers d'une corps de police ou d'une brigade à l'emploi d'une corporation municipale de devenir ou demeurer membres d'une association qui n'est pas formé exclusivement de personnes de la même catégorie et à l'emploi d'un même patron.

Il est aussi édicté dans le cas de convention collective qu'elle doit être pour au moins deux ans. Et dans le cas d'un différend, il peut être immédiatement soumis à un tribunal d'arbitrage sans passer par le stade de la conciliation. La sentence du tribunal d'arbitrage lie le service public et ses employés. Lorque la sentence en est homologuée, elle devient exécutoire comme un jugement de la Cour Supérieure.

Services administratifs

Il est aussi pourvu à la nomination de services administratifs pour régler les différends ouvriers: un service de conciliation, une commission des relations du travail composée de six membres qui y consacreront tout leur temps et qui jouissent dans l'exécution de leurs fonctions des mêmes immunités et privilèges que les juges de la Cour Supérieure.

Le titre quatrième traite du salaire minimum et crée une commission d'au plus 5 membres appelée la Commission du salaire minimum, qui aura des pouvoirs à peu près identiques à ceux de la présente commission du même nom.

Le dernier titre traite des recours prohibés, contraventions au code, et de la procédure pour infractions et autres recours.

Aucun bref de quo warranto, de mandamus ou de certiorari, de prohibition ou d'injonction ne peut être émis contre la Commission des relations du travail, la Commission du salaire minimum, un tribunal d'arbitrage ou contre les membres de ces organismes ou un conciliateur comme tel. Ces organismes ne sont pas non plus soumis au droit de surveillance, de réforme, ni aux ordres ou au contrôle de la Cour Supérieure.

M. J.-R. Lachance réélu à Sillery

M. Jean-Robert Lachance a été réélu président de la Chambre de Commerce de Sillery, au cours de l'assemblée générale tenue hier soir par les membres de cet organisme.

Dans ses fonctions, M. Lachance sera assisté de M. Jean-Baptiste St-Germain, comme vice-président. M. Pierre-Paul Métivier agira comme trésorier tandis que M. Henri-Paul Gauvin remplira les fonctions de secrétaire.

Le bureau de direction pour la nouvelle année sera composé comme suit: MM. F.-M. Hackett, le Dr Jean Paquet, J.-S. Proulx, Dr Ernest Verge, Georges Parent, J.-A. Trempe, Me Jean Bérubé et Maurice Gagné. M. Réal D'Anjou agissait comme président d'élection.

Au cours de cette assemblée, les membres ont entendu les rapports des présidents des différents comités ainsi que la revue des activités de l'année par le secrétaire. Enfin le président, dans son message, s'est dit très heureux des résultats obtenus par la Chambre de Commerce, grâce au travail coopératif de tous les membres.

Il est bon de noter que la Chambre de Commerce de Sillery, qui a débuté avec 34 membres, est rendue au nombre de 76, après un an d'existence seulement.

Victimes de l'INDIGESTION!

Lisez cet éloge de la POUDRE STOMACALE MARQUE MACLEAN

Messieurs: Votre Poudre Stomacale Marque Maclean a procuré à ma femme un soulagement rapide et prolongé, alors qu'elle souffrait de graves attaques de gastralgie, et n'avait aucune idée de la grande efficacité de cette poudre.

Bien à vous, R. W.

Foule de lettres louangeant la Poudre Stomacale Marque Maclean prouvent sa valeur. Elle soulage rapidement: indigestion, gastralgie, dyspepsie et autres formes de dérangements d'estomac. Suivez l'exemple de millions — gardez à votre portée la Poudre et les Tablettes Stomacales Marque Maclean. Achetez les grands formats économiques.

Tablettes boite de poche — Poudre

Alex. C. Maclean

L'article d'origine est signé Alex.-C. Maclean

Mots croisés

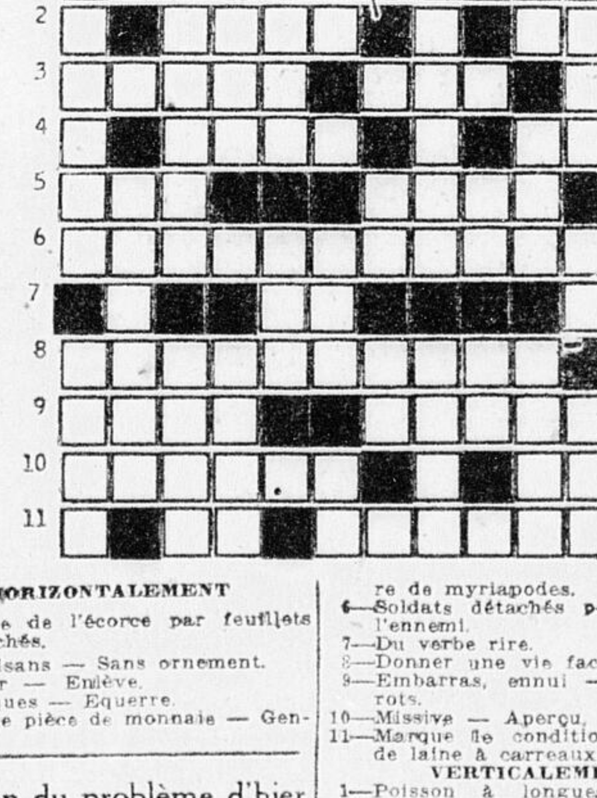

HORIZONTALEMENT

1—Chute de l'écorce par feuillets détachés.
2—Partisans — Sans ornement.
3—Parer — Enlève.
4—Epoques — Equerre.
5—Petite pièce de monnaie — Genre de myriapodes.
6—Soldats détachés pour harceler l'ennemi.
7—Du verbe rire.
8—Donner une vie factice.
9—Embarras, ennui — Faire des rots.
10—Missive — Aperçu.
11—Marque le conditionnel—Etoffe de laine à carreaux variés.

VERTICALEMENT

1—Poisson à longues nageoires pectorales — Inventeur de la phrénologie.
2—Feuilles de tabac roulées que l'on fume.
3—Celui qui fane — Meubles sur lesquels on se couche.
4—Prénom masculin — Premières lettres de Vatican.
5—Parcourir des yeux — Du verbe aller, au futur.
6—Note renversée — Plante textile — Conjonction.
7—Pronom personnel — Terminaison.
8—Imprime sur la peau — Partie du jour.
9—Parcourir des yeux — Conjonction.
10—Pronom indéfini — Trois fois — Songea.
11—Gros nuage épais — Marque le conditionnel — Courir, en anglais.

Solution du problème d'hier

M	E	T	R	O	M	A	N	I	E	■
E	R	E	■	N	I	■	O	N	■	I
T	E	T	O	U	A	N	■	N	E	T
R	■	E	T	■	■	E	T	E	T	E
O	I	■	E	T	E	■	E	S	■	R
P	R	U	R	I	G	O	■	■	A	A
O	■	■	■	A	E	■	T	E	S	T
L	O	N	D	R	E	S	■	X	■	I
E	R	E	■	E	■	A	M	I	■	F
■	E	S	T	■	R	■	A	G	E	■
M	E	T	I	C	U	L	E	U	S	E

$500.00 EN PRIX

Le Titan Des Mots Croisés

GRILLE DE 100 x 100 — 3203 MOTS A DEFINIR

En vente dans tous les dépôts de journaux

ou adresser directement $1.00 à :

LES MOTS CROISES "TITAN", C. P. 177, SAINT-ROCH, Québec

Remerciements des Libéraux de Québec-Est

Lors de sa récente assemblée tenue mardi le 18 courant, la Jeunesse Libérale de Québec-Est a adopté la résolution suivante à l'adresse du Très Honorable Louis St-Laurent, premier ministre du Canada et député de Québec-Est à Ottawa.

La Jeunesse Libérale de Québec-Est a appris avec satisfaction que les travaux de réparation de la machinerie de l'arsenal de Valcartier incendié récemment, avait été confiés à la St-Lawrence Metal & Marine Works Inc. ce qui a permis la réouverture de cette entreprise Québécoise, fournissant par là du travail à des centaines d'ouvriers du Québec.

La dite association au nom de ces ouvriers et en son nom remercie M. St-Laurent et l'assure de son entier dévouement. Cette réunion était sous la présidence de M. Marcel Trudel président de la Jeunesse Libérale de Québec-Est.

Jeanne d'Arc revit à l'écran

L'histoire de Jeanne d'Arc a été portée à l'écran. Elle a cessé de dormir entre les pages blêmes des bouquins historiques et après s'être animée au théâtre où on lui a donné une présence réelle mais fugitive elle s'est fixée pour toujours dans un film où la magnificence des décors, le jeu des interprètes, la perfection des moyens techniques et la grandeur du sujet en font une production de première valeur.

Celui qui a assumé la responsabilité de directeur dans cette tentative hardie que constituait la réalisation de "Joan of Arc" l'a fait dans un moment d'enthousiasme (qu'il n'a pas à regretter) et en tablant surtout sur un passé riche d'expérience. Victor Fleming, en effet, s'était déjà soumis à de rudes épreuves; il avait été remarquable dans sa production "Gone With the Wind". Mais si le roman de Scarlet O'Hara était un succès, sur un plan tout à fait différent, la biographie de la bergère de Vaucouleurs lui est nettement supérieur.

Nos esprits latins ne peuvent cependant partager entièrement l'enthousiasme des milliers de cinéphiles d'outre quarante-cinquième car il leur est difficile d'accepter sans réserve une Jeanne d'Arc, la plus française des héroïnes de France "traduite" en anglais, mais sans réserve ils peuvent admirer la justesse parfaite de la transposition.

Et c'est au souci de la vérité historique et c'est au raffinement des procédés technique tout autant qu'à la transcendance des acteurs que l'on a applaudi, hier soir, lors de la grande première à Québec de "Joan of Arc" qui avait lieu dans la salle de bal au Château Frontenac.

Un rêve qu'elle avait caressé depuis longtemps s'est matérialisé pour Ingrid Bergman et la première vedette d'Hollywood, après avoir rempli le rôle de Jeanne de Lorraine sur la scène new-yorkaise, l'a immortalisée à l'écran. La belle actrice suédoise est superbe, elle est vraiment grande! ... Sa Jeanne n'est pas seulement une sainte, elle est une personne humaine qui respire, qui sourit, qui pleure, qui se réjouit, qui craint, qui souffre, qui lutte et qui meurt. Le expressions de son visage ne sont pas seulement celle du courage, de la bravoure, elles traduisent également l'impuissance, la désolation, la douleur, la prière, la supplication. Il fallait les ressources infinies de l'artiste pour nuancer ces sentiments, pour les réunir dans sa personne sans charger son personnage, sans l'alourdir, sans l'amoindrir.

Ingrid Bergman est entourée d'une magnifique distribution. Jose Ferrer est excellent dans le rôle du dauphin et Francis-L. Sullivan se montre décidément grand acteur dans sa personnification du sinistre Cauchon, l'archevêque de Beauvais. Les noms J.-Carrol Naish, Ward Bond, Shepperd Strudwick et John Emery figurent également après celui de la vadette, et le jeu homogène de ces interprètes est admirable.

De nombreuses scènes de "Joan of Arc" dépassent en réalisme tout ce qu'on a vu au cinéma jusqu'ici. La bataille d'Orléans est d'une puissance d'action et d'une vérité hallucinante; elle est suivie de près par la magnificence du sacre de Charles VII dans la cathédrale de Reims. Les turpitudes du long procès nous montrent une Jeanne douloureuse et c'est là qu'Ingrid Bergman devient le plus émouvante.

"Joan of Arc" est un film supérieur qui enrichit les annales hollywoodiennes et qui surtout immortalisera le nom de la grande vedette suédoise.

C. L.

L'aide pécuniaire aux universités

Toronto, 20 (PC) Le Dr R.-C. Wallace, président de l'université Queen's de Kingston, a dit hier que le gouvernement fédéral et les diplômés d'université devraient contribuer au soutien des universités canadiennes.

Dans St-Sauveur

Une délégation de citoyens de St-Sauveur a rencontré, avant-hier, M. Lauréat Robitaille, barbier, 195 des Oblats pour le prier de briguer les suffrages à l'élection du successeur de M. Pierre Bertrand. M. Robitaille a déclaré qu'il donnera sa réponse à une assemblée vendredi soir.

L'Université . . .

(Suite de la page 3)

visitable, en ce moment. La façon dont les améliorations seront apportées fera le sujet d'une étude spéciale à la prochaine séance. Me Charles-Henri Beaupré avait auparavant fait un historique des édifices qui ont abrité les échevins depuis l'élévation de Québec en corporation municipale et particulièrement cette dernière bâtisse qui date de 1896.

A l'item des motions particulières, Me André Gagnon, représentant du quartier Montcalm a suggéré que le chef de police de Québec étudie la possibilité de décentraliser son organisation pour que l'inspecteur Gérard Girard dispose d'un nombre défini de constables dans la circulation. Il suggère également que des cours leur soient donnés sur la façon dont un policier doit diriger la circulation dans la rue.

M. C.-E. Pelletier devient président

M. Charles-Eugène Pelletier, journaliste a l'Action Catholique et chroniqueur parlementaire du "Droit" d'Ottawa, a été hier après-midi élu par acclamation président de la galerie de la presse de l'Assemblée Législative.

Il était l'an dernier vice-président de la galerie et succède à M. Abel Vineberg, de la "Gazette" de Montréal, président sortant de charge.

M. William ("Bill") Stewart, O.B.E., attaché de l'agence de nouvelles de la Presse Canadienne à la galerie des courriéristes parlementaires, a été élu vice-président, et M. Henri Dutil, représentant du "Soleil" au Parleemnt depuis plusieurs années, a été réélu à l'unanimité secrétaire-trésorier des journalistes du Parlement.

Cette élection a eu lieu à l'issue de l'assemblée annuelle de la galerie immédiatement après la première séance de la nouvelle session provinciale.

Projets de loi . . .

(Suite de la page 3)

L'honorable M. Talbot. — Loi relative à la réouverture des usines de la région de Chicoutimi .
uhf-ori(j. uleHaeoucQatr

L'honorable M. Bourque. — Loi modifiant l'article 87 de la Loi des terres et forêts.

L'honorable M. Bourque. — Loi modifiant la Loi des biens en déshérence ou confisqués.

L'honorable M. Dussault. — Loi modifiant la Loi de la fermeture à bonne heure.

L'honorable M. Duplessis. — Loi instituant la Cour de revision en matières provinciales.

L'honorable M. Duplessis. — Loi concernant la Cour du recorder de la cité de Montréal.

L'honorable M. Duplessis. — Loi concernant les commissaires des incendies de Québec et de Montréal.

L'honorable M. Bourque. — Loi concernant certains enregistrements faits dans les divisions d'enregistrement de Champlain et de La Tuque.

L'honorable M. Delisle. — Loi concernant l'île Saint-Paul.

L'honorable M. Labbé. — Loi annexant certains lots à la municipalité de la paroisse de Sainte-Anastasie-de-Nelson.

L'honorable M. Duplessis. — Loi concernant le bureau de la division d'enregistrement de Stanstead.

L'honorable M. Tardif. — Loi modifiant la Loi de la division territoriale concernant la municipalité de Milan.

L'honorable M. Sauvé. — Loi concernant l'Ecole des textiles de Saint-Hyacinthe.

L'honorable M. Barré. — Loi concernant la Loi du drainage.

L'honorable M. Côté. — Loi relative à la Société d'administration de l'Université de Montréal.

L'honorable M. Sauvé. — Loi modifiant la Loi du département du bien-être social et de la jeunesse.

L'honorable M. Sauvé. — Loi modifiant la Loi des écoles professionnelles.

L'honorable M. Pouliot. — Loi relative à la garantie des emprunts des pêcheurs.

L'honorable M. Barré. — Résolution relative au bill no 2, intitulé: "Loi autorisant des prêts aux cultivateurs pour une somme supplémentaire de cinq millions de dollars".

L'honorable M. Barré. — Résolution relative au bill no 3, intitulé: "Loi accordant un crédit supplémentaire de quatre millions de dollars pour le drainage des terres".

L'honorable M. Lorrain. — Résolution relative au bill no 4, intitulé: "Loi modifiant la Loi pour aider à l'établissement d'aqueducs et de systèmes de drainage dans les municipalités rurales".

L'honorable M. Duplessis. — Résolution relative au bill no 6, intitulé: "Loi modifiant la Loi pour améliorer les conditions de l'habitation".

L'honorable M. Côté. — Résolutions relatives au bill no 10, intitulé: "Loi modifiant la Loi concernant l'Université Laval, l'Université de Montréal et l'Université Bishop".

L'honorable M. Lorrain. — Résolutions relatives au bill no 12, intitulé: "Loi relative aux bureaux des services administratifs du gouvernement".

L'honorable M. Lorrain. — Résolution relative au bill no 13., intitulé: "Loi modifiant la Loi relative à l'amélioration des ponts publics dans la province".

L'honorable M. Duplessis. — Résolutions relatives au bill no 14, intitulé: "Loi concernant les juges des sessions, les magistrats de district et les juges des Cours des jeune délinquants".

L'honorable M. Duplessis. — Résolutions relatives au bill no 21, intitulé: "Loi instituant la Cour de revision en matières provinciales".

L'honorable M. Sauvé. — Résolution relative au bill no 29, intitulé: "Loi concernant l'Ecole des textiles de Saint-Hyacinthe.

L'honorable M. Sauvé. — Résolution relative au bill no 34, intitulé: "Loi modifiant la Loi du département du bien-être social et de la jeunesse".

L'honorable M. Sauvé. — Résolution relative au bill no 35, intitulé: "Loi modifiant la Loi des écoles professionnelles".

L'honorable M. Pouliot. — Résolution relative au bill no 36, intitulé: "Loi relative à la garantie des emprunts des pêcheurs".

Le feu . . .

(Suite de la 1ere page)

taller deux puissantes lances qu'on dirigea contre le sinistre. En dépit des efforts acharnés des hommes des deux brigades des incendies, toute la toiture est devenue la proie des flammes qui s'élevaient, à un certain moment, à plusieurs pieds dans les airs.

Pompiers blessés

Dès le début de l'incendie qui prit rapidement de grandes proportions, les pompiers Samuel Tardif et Jean-Paul Genest, des casernes nos 12 et 13 respectivement, ainsi que d'autres étaient montés sur le toit pour y pratiquer des ouvertures. Occupés à leur travail, les pompiers Tardif et Genest ne remarquèrent pas la rapidité avec laquelle le feu se propagea. Soudainement ils se virent encerclés par les flammes et incapables de rejoindre l'échelle par où ils étaient montés.

Ne perdant pas un instant, à cause des flammes qui devenaient toujours plus menaçantes, ils attachèrent un câble à la cheminée, à l'aide duquel ils se laissèrent glisser le long de la bâtisse. Cependant, arrivés à une trentaine de pieds du sol, les flammes emflammèrent le câble qui ne tarda pas à se rompre sous le poids des deux hommes.

Ceux-ci reçurent de sérieuses blessures. On fit venir d'urgence la voiture de secours de la brigade des incendies de Québec. Le capitaine Henri Auclair, en charge des secouristes, constatant la gravité des blessures des victimes, ordonna aussitôt leur transport à l'hôpital après leur avoir prodigué les premiers soins.

L'atelier

L'atelier de l'Institut St-Jean Bosco, est un immeuble de trois étages construit en béton armée et en briques. La construction couvre une superficie totale d'environ 6,000 pieds carrés.

Erigé en 1938, l'atelier fêtait aujourd'hui même son dixième anniversaire. L'immeuble pourvu d'une machinerie dispendieuse, était occupé au rez-de-chaussée par les ateliers de menuiserie et de la forge ainsi que par la chambre aux fournaises de toute l'institution. Le premier plancher servait de local aux élèves qui étudiaient la reliure, l'imprimerie et la cordonnerie et le deuxième plancher de salle de réception et de chambres pour les frères et les domestiques.

Le feu circonscrit

Ce n'est que vers 9 heures que les pompiers mobilisés pour combattre cet incendie, réussirent finalement à enrayer la marche des flammes qui, activées par un fort vent du nord-est, firent rage pendant près de quatre heures. On a craint un moment que l'élément destructeur ne se propogeat aux bâtiments de l'institution, situé à proximité et construits en bois, qui abritaient pour quelque $100,000 d'animaux et d'instruments aratoires.

Les pompiers n'en continuerent pas moins d'arroser le brasier pendant plusieurs heures encore avant de pouvoir regagner leur caserne respective. Vers 10 h. 30, les pompiers de Québec, dirigés au début de l'incendie par le capitaine intérimaire Napoléon Gosselin et plus tard par le capitaine Adélard Beaulieu, quittèrent les lieux, laissant aux pompiers de la brigade de Ste-Foy le soin de terminer le travail.

Le cabinet . . .

(Suite de la 1ere page)

comme condition de négociation, et on ignore si le nouveau mouvement du gouvernement lui sera acceptable.)

D'après certains informateurs, la réunion du cabinet a été une bataille continuelle entre les supporteurs de la paix et les vieux membres du Kuomintang qui veulent combattre jusqu'au bout.

Quelques-uns des supporteurs de la paix ont avoué leur crainte d'être assassinés par les extrémistes du Kuomintang. Ils ont dit que ces derniers avaient tenté de retarder les pourparlers de paix à Peiping en lançant une grenade qui causa des blessures à l'ancien maire Ho Sze-Yuan, un des délégués.

On dit que Tchiang Kai-Shek était en faveur du mouvement il y a une semaine et qu'il nomma un comité de trois personnes pour élaborer une proposition. C'est alors qu'arriva le communiqué communiste par radio exigeant des conditions de paix trop rigides et que le rojet fut anéanti par la furie du président et la consternation qui en résulta chez les officiers du gouvernement.

Prêt des . . .

(Suite de la 1ère page)

tère israélite des Affaires étrangères.

Les délégations du Liban et d'Israël sont retournées dans leurs capitales respectives pour présenter à l'approbation de leurs gouvernements ce projet d'armistice.

Ils se réuniront de nouveau à Ras en Naqura pour des pourparlers additionnels au sujet de l'armistice à la fin de cette semaine ou au début de la prochaine.

Sassoon a été rappelé des pourparlers entre l'Egypte et Israël qui se poursuivaient dans l'île de Rhodes pour entreprendre les négociations avec le Liban, voisin nordique d'Israël.

La réorganisation . . .

(Suite de la page 3)

ment que cette réorganisation du bureau de santé de Québec s'impose comme complément indispensable au magnifique effort industriel donné par notre ville sous l'impulsion énergique et éclairée des autorités municipales.

Rupture au . . .

(Suite de la 1ère page)

plan Marshall que le conflit a pris toute son acuité. Les syndicats soviétiques, et avec eux, les organisations ouvrières des pays de l'est de l'Europe, et la majorité à tendance communiste, dont les C.G.T. française et italienne, ont pris une position d'hostilité qui a été jugée comme inspirée par le Kominform.

Cette hostilité s'est manifestée même en octobre et en novembre 1947 par l'offensive des grèves à caractère politique en France et en Italie, dont le résultat fut la scission de la C.G.T. française, suivie quelques mois après — à l'occasion des mouvements de mi-juillet 1948, par l'attentat contre M. Togliatti, leader communiste italien — d'une scission analogue au sein de la C. G.T. italienne.

Ces scissions préfiguraient celle que subit aujourd'hui la F.S.M. elle-même.

En Amérique, au contraire, le C. I.O., ou "Congress of Industrial Organisations", qui est, avec ses cinq millions de membres, le rival de l'"American Federation of Labor", et qui avait adhéré à la F.S.M., soutenait le plan Marshall et demandait même des organisations ouvrières collaborant activement à sa réussite.

Les "Trades-Unions" britanniques prenaient une position analogue mais il fallut, à la fin de février 1948, l'intervention personnelle à Moscou du représentant du C.I.O. pour obtenir des dirigeants de la F.S.M. que liberté fut laissée aux organisations nationales de fixer leur attitude à l'égard du plan Marshall.

En mars, 17 centrales européennes — notamment les nouvelles fédérations issues des scissions des C.G.T. française et italienne — se groupaient avec les syndicats américains pour constituer un organisme de coopération avec ceux du plan Marshall.

C'est sans doute cet organisme — qui doit justement tenir sa prochaine conférence le 22 janvier à Berne et qui a sa structure administrative et financière — qui va fournir le noyau de cette "Fédération internationale des Syndicats libres" dont les syndicalistes américains souhaitent la création afin de faire contrepoids, et au besoin échec, aux activités qu'ils tiennent pour indûment politiques et partiales de la F.S.M., désormais réduite à ses éléments communistes ou sympathisants.

Les Chevaliers . . .

(Suite de la page 3)

Commission d'appel de l'Impôt sur le revenu.

Après que plusieurs importantes questions de régie interne et d'administration eurent été étudiées, le député d'Etat a rapporté que pour les premiers mois de l'année colombienne, c'est-à-dire du 1er juillet au 31 décembre 1948 inclusivement, l'effectif général de la province s'est accru de 6,154 nouveaux membres et que, pour la même période, 9 nouveaux conseils ont été fondés dans la province, dont deux à Montréal.

Instituteurs . . .

(Suite de la 1ère page)

nions pour eux avant ce matin.

L'Alliance des professeurs catholiques de langue française et la Fédération des instituteurs catholiques de langue anglaise proclament qu'une proportion de 95% de leurs membres sont en grève, la première du genre dans l'histoire de la Province.

Au début de la journée d'hier, les grévistes ont accepté, avec une seule réserve, la proposition de Mgr Charbonneau, en refusant de retourner au travail tant que le président de la Commission scolaire catholique de Montréal n'aura pas fourni un écrit signé attestant qu'aucunes sanctions ne seront appliquées aux grévistes.

Personne, dans un camp comme dans l'autre, n'a défini clairement ce que voulait exactement dire le mot "sanctions", mais on croit qu'il signifie un refus possible de réengagement, des pénalités de grève, et une réduction de salaires pour le temps perdu.

Le président, M. Eugène Simard, a répondu que la Commission imposera des sanctions dans les cas où elles devront être appliquées. "Nous ne céderons pas les droits de la Commission scolaire pour ce qui a trait à des sanctions appropriées dit-il; si nous agissons autrement, ce serait l'anarchie".

C'est à la suite de cette mise au point de M. Simard que les instituteurs se réunirent de nouveau pour réitérer leur attitude de ne pas retourner à leurs classes sans une garantie préalable que des sanctions ne seront pas imposées.

Dans l'intervalle, M. Léo Guindon, et . Michael Collin, président de la Fédération des instituteurs catholiques de langue anglaise ont rapporté progrès dans les négociations de règlement de la grève qui se poursuivent au palais épiscopal.

On sait que les instituteurs, dont les salaires sont inférieurs de $300 à $1,100 à ceux de leurs collègues protestants, veulent une augmentation de salaire variant de $300 à $700 par année.

Le texte de la proposition de l'archevêque, tel qu'il a été lu à l'assemblée des grévistes hier matin, contenait le paragraphe suivant: "Nous nous engageons, avec la Commission scolaire et les corps publics, a obtenir satisfaction pour vous pour l'année 1948-49". M. Guindon a interprété le mot "Satisfaction" comme voulant dire que les instituteurs recevront leurs demandes de salaires pour l'année finissant le 1er juillet 1949.

Toutefois, Mgr Charbonneau a déclaré par la suite que la déclaration lue aux instituteurs a été faite sans son consentement. Il ajouta que le texte de sa déclaration émis plus tard dans la journée par la Commission scolaire était le seul vrai. Ce texte se lisait comme suit: "Sa Grâce Mgr l'archevêque Charbonneau déclare que son intervention a consisté en une demande aux instituteurs de retourner à un status légal en reprenant leurs fonctions d'instituteurs. En retour, l'archevêque promet qu'il travaillera avec les corps publics et la Commission scolaire catholique de Montréal dans le but de trouver une solution juste et raisonnable au problème actuel, même pour cette année, en tenant compte du fait de la hausse du coût de la vie depuis la dernière entente collective."

. . . .

Trois-Rivières, 20. (PC) Le Conseil des métiers et du Travail de Trois-Rivières a adopté une résolution hier accordant son appui moral aux instituteurs catholiques de Montréal présentement en grève.

. . .

Montréal, 20. (PC) La Ligue des propriétaires de Montréal a approuvé une résolution démendant l'imposition d'une taxe de 10% sur les liqueurs, une taxe de 5% sur la bière, et une taxe de vente générale de 2½% pour remplacer la taxe actuelle de 2% prélevée par la cité.

Le revenu provenant de ces taxes, qui est estimé à $6,000,000 servirait au maintien et à l'entretien des écoles dans la région métropolitaine.

Les Indonésiens . . .

(Suite de la 1ère page)

Les pays représentés à la conférence sont: l'Inde, l'Afghanistan, la Birmanie, l'Australie, l'Iran, Ceylan, le Pakistan, les Philippines, l'Egypte, la Syrie, l'Ethiopie, l'Arabie-saoudite, le Yemen, l'Irak, le Liban, la Transjordanie, la Nouvelle-Zélande, la Chine, le Népal et le Siam.

IN MEMORIAM

CARRIER — A Lévis, le 18 janvier 19 à l'âge de 60 ans 3 mois, est décédé Philippe Carrier, employé de la compagnie Geo-T. Davis & Sons, époux de da Eva Bolduc.
Les funérailles auront lieu samedi 9 heures.
Départ de la maison mortuaire No 11 côte du Passage, Lévis, à 8 heures pour l'église Notre-Dame, et de là au cimetière de Lauzon.
19 jan. 3 fs—B90966—E

COSTELLO — Au Jeffery Hale, Québec, le 18 janvier 1949, à l'âge de 69 an 9 mois, est décédé M. J.-L.-Victor Costello, ancien gérant de Dunn Bradstree époux de dame Mary-Ann McKinnon, demeurant à 69A, avenue Park.
Les funérailles auront lieu jeudi 8 heures 15.
Départ des salons funéraires Adélard & Gustave Lépine Inc., No 42, chemin Ste-Foy, à 8 heures pour l'église St Patrick, rue McMahon. L'inhumation aura lieu à Hawkesbury, Ont. Trajet en automobile.
19 jan. 2 fs—B90964—E

GAGNE — A Lévis, le 18 janvier 1949, à l'âge de 65 ans 4 mois, est décédée dame Lucette Lachance, épouse de sieur Alfred Gagné, employé du C.N.R.
Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire No 25, rue Desjardins, Lévis, à 8 heures 40 pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie, de Lévis.
19 jan. 2 fs—B90962—E

MARQUIS — A Marieville, le 18 janvier 1949, à l'âge de 33 ans 10 mois, est décédée dame Marie-Antoinette Angers, épouse de M. Laurent Marquis.
Les funérailles auront lieu vendredi à 8 heures.
Départ des salons mortuaires de la maison Wilfrid Laberge Enrg., No 185 avenue des Oblats, à 7 heures 45, pour l'église St-Joseph, et de là au cimetière St-Charles.
20 jan. 1 fs—B90970—E

MARTIN — A Québec, le 18 janvier 1949, à l'âge de 73 ans, est décédé Sieur J.-Amédée Martin, rentier, époux de dame Diana Bélanger, demeurant au No 15, Avenue Parent.
Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.
Départ des salons mortuaires de la maison Sylvio Marceau, No 800, rue St-Vallier, à 8 heures 45 pour l'église du Sacré-Coeur de Jésus, et de là au cimetière St-Charles.
19 jan. 2 fs—B90920—E

VALLERAND — A Québec, le 19 janvier 1949, à l'âge de 88 ans 1 mois, est décédée dame Philomène Julien, épouse de feu Sieur Louis-Napoléon Vallerand.
Les funérailles auront lieu samedi à heures.
Départ de la maison mortuaire, No 58 rue Des Prairies, à 8 heures 45, pour l'église Notre-Dame de la Paix, et de là au cimetière St-Charles.
Elle était des Dames de la Ste-Famille du Tiers Ordre, enfant de Marie du couvent de St-Roch, l'Union de Prières et de la Confrérie de la bonne mort.
20 jan. 3 fs—B90976—E

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SERVICES SPÉCIALISÉS

LA CIE HUBERT MOISAN
Tél.: 4-2473
DIRECTEUR de funérailles, salons mortuaires, service ambulance. 297 ST-JOSEPH, Québec.
sev.-spé.-H-SSC—B87858—C

J.-WILFRID DUBOIS INC.
TEL.: 5-5298
DIRECTEUR DE FUNERAILLES, salons mortuaires gratis à la disposition des familles. Embaumeur gradué. J.-H. BUREAU prés.-gérant, tél.: 4-6946. 2, RUE DUROCHER.
RH-serv.-sp.-H—B89328—E

Deux pompiers . . .

(Suite de la page 3)

heures jusqu'à 8 heures 30, hier matin. Le chef Beaulieu, assisté chef-adjoint Wagner, des chefs district Laliberté, Talbot et Lachance, a pris la direction du travail de ses hommes. Lorsque les pompiers arrivèrent sur les lieu les flammes faisaient rage dans logement de M. Roy. Peu de temps après, elles se propageaient au logement voisin et sortaient par les ouvertures. En peu de temps aus le toit devint un brasier arden Une dizaine de jets d'eau furent installés et dirigés contre les flammes.

Une fournaise surchauffée semble être la cause de cet incendie.

Au Palais de Justice . . .

(Suite de la 1ère page)

du prochain terme, sous une accusation de méfait public. Hier avant midi, à son enquête préliminaire deux détectives de la Sûreté provinciale ont été entendus comme témoins. Le premier, M. Conrad G roux, a déclaré qu'il s'était rend l'an derniner à Portneuf-Statio alors que l'accusée se trouvait ch une de ses tantes, afin de l'interroger relativement à une toute aut affaire; c'est à la suite de cette entrevue que Joseph Fiset fut mis état d'arrestation. Un autre détective, M. Emile Blais, a corroboré entièrement le témoignage de son prédécesseur.

Vallière et Légaré

Les enquêtes préliminaires Maurice Légaré et d'Auguste Vallières ,co-accusés avec Roger Lizot du meurtre de Roger Beaumont, St-Gérard Majella, ont été ajournées hier matin par M. le juge Lactare Roy, de la cour des Sessions la Paix, à jeudi de la semaine prochaine, le 27 janvier.

Pour désordre

Pour avoir fait du désordre a conseil de ville de son village, M Edgar Garneau, de Boischatel, a été condamné à payer une amende $10 et les frais. Il avait interromp une séance du conseil présidée par maire Joseph Racine, grand connetable suppléant du district de Québec.

Pilules Dodd's
POUR LES REINS
pour
MAL DE DOS
MAL DE TÊTE
L'IMPURETÉ DU SANG
DOULEURS RHUMATISMALES
ET LES TROUBLES DES REINS

EMPLOYEZ LES
ESSENCES-SUPRÊME
ELLES SONT SUPERIEURES
En vente chez votre épicier

L'électricité rationnée sous peu à Vancouver

Vancouver, 20. (PC) On entrevoyait comme possible ces jours-ci le rationnement du courant électrique dans Vancouver si des pluies suffisantes ne tombent pas sur cette ville de la côte du Pacifique dans les prochaines quarante-huit heures.

Un obscurcissement volontaire a été organisé hier soir; l'éclairage des rues sera interrompu à chaque deux rues; et le chauffage et l'éclairage dans les tramway et les autobus ont été réduits au minimum de sécurité publique.

Mission vaticane en route pour la Colombie

Cité du Vatican, 20. (AFP) Son Eminence le cardinal Nicara, légat du Pape au congrès eucharistique de Cali, en Colombie et les membres de la mission qui l'accompagnent, sont partis, hier soir par avion, dans la direction de New-York, d'où ils se rendront en Colombie.

Dr AMIOT JOLICOEUR

sera **ABSENT** de son bureau jusqu'au **1er juillet 1949**, pour séjour d'études à Toronto.

Écoutez

HUGUES LAPOINTE

M.P.

CE SOIR JEUDI à 10 h. 15

POSTES

CBF - CBV - CBJ
CKRN - CHAD - CKVD
CKCH - CHLT - CHGB
CJFP - CJBR - CHNC

Les mêmes malaises existent dans tout le Québec, déclare M. Poisson

Au sujet des instituteurs et institutrices de la Métropole. — Déclaration du président de la Fédération urbaine. — Congrès à Montréal les 21-22 et 23 janvier.

Trois-Rivières, 20. (DNC) Dans une déclaration remise à la presse, M. Louis-Philippe Poisson, président de la Fédération urbaine des instituteurs et institutrices catholiques de la province de Québec, dit que "l'attitude prise par l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal n'est pas le résultat de malaises particuliers à Montréal. Ces mêmes malaises existent partout et la solution qui sera apportée à la grève de Montréal devra s'étendre à tout le Québec".

M. Poisson dit également que "tous les délégués de la Fédération des instituteurs et des institutrices catholiques des cités et villes doivent se faire un devoir d'être présents et de compter pour un" au conseil général très important que tiendra à Montréal, à l'Ecole Supérieure du Plateau, les 21-22-23 janvier prochain, la corporation générale des instituteurs et institutrices catholiques de la province de Québec.

"Les [illegible]ons à l'ordre du jour, poursuit-il, se ressentent de la gravité de la présente situation et demanderont une étude sérieuse et approfondie. Tous les syndicats membres de la Fédération des cités et villes subissent depuis toujours les mêmes conditions que celles qui ont causé la crise scolaire de la Métropole".

"Les instituteurs, dit en terminant M. Poisson, ont en mains les intérêts de leur profession et il leur incombe d'apporter une collaboration totale à la vie de leur corporation".

51 policiers donnent leur sang

Cinquante-et-un membres de la section de Montréal de l'Association des policiers municipaux de la province ont donné un total de 25,500 centimètres cubes de sang et regarni d'une façon inattendue les coffres de la banque de sang de l'hôpital Royal Victoria, annonce le numéro de janvier de la Revue des Agents de Police.

Ces saignées généreuses ont été faites à la séance de décembre de la section, et la revue rapporte que des séances spéciales de ce genre seront organisées dorénavant chaque mercredi de chaque mois, dans le but d'accumuler des réserves de sang et de venir en aide aux malades et aux blessés.

AVIS

Plusieurs de mes adversaires font circuler la rumeur que je dois discontinuer la lutte dans les élections du 14 février prochain. Au contraire, je serai dans la lutte jusqu'au bout.

M. ALBERT VALLERAND
Siège No 2, St-Sauveur

JEUNE FILLE COMMIS

On demande une jeune fille de préférence bilingue pour servir à nos comptoirs d'articles de toilette et produits pharmaceutiques. Expérience et bonne apparence exigées.

Ecrire à Casier 241 Le Soleil

ESPACE A LOUER

4,500 pieds carrés de plancher à louer, pouvant servir de bureau ou de manufacture situé rue St-Vallier entre les rues **Dorchester** et **Caron.**

Pour information s'adresser à

CIRE SUCCES LTEE,
518 ST-VALLIER. Tél.: 5-6731

NATIONAL SIGN CO. LTD
60 rue Ste-Agnès *Téléphone : 5-5189*
Spécialités : ENSEIGNES "NEON" fabrication et service — ECLAIRAGE "COLD CATHODE" — ENSEIGNES commerciales

Attention! C'est mardi soir le 25 janvier à 8 h. 15, à La Tour, qu'aura lieu le grand tirage de l'automobile

"PLYMOUTH 1949"
ET DE DEUX PRIX DE $50.00 CHACUN
en faveur de
L'OEUVRE NOTRE-DAME DU BON CONSEIL INC.

LA LOI DE FAILLITE
VENTE PAR SOUMISSIONS

Dans l'affaire de :—

REAL DUPUIS, Garagiste,
60, Ave. Boisclerc,
Québec.

Suivant instructions des Inspecteurs, des soumissions seront reçues au bureau du syndic soussigné, Lucien Charest, 85 rue St-Pierre, Québec, jusqu'à VENDREDI, le 21ème jour de janvier 1949, à midi, pour l'achat de l'actif "en bloc" ou "séparément", comme suit :—

Item. - A. GARAGE avec équipement complet, ayant 5500 pds. carrés de plancher. Construction neuve terminée au début de l'année 1948 comprenant aussi un étage avec logements dont un grand logement libre à l'acheteur, chauffage moderne avec système à l'huile, peut aussi servir avantageusement pour d'autres fins industrielles.

Item. - B. TERRAIN de 88 pds de front par 80 pds de profondeur situé Ave. Boisclerc, Québec

Item. - C. Propriété avec terrain de 105 pds de front sur la route nationale par 450 pds de profondeur au bord du fleuve St-Laurent, situé au centre du village de Beaumont, Bellechasse, comprenant une bâtisse finie pour hiver et été.

Un chèque accepté représentant 10% de la soumission devra accompagner chaque soumission, lequel chèque sera retourné si la soumission n'est pas acceptée.

Les Inspecteurs ne s'engagent à accepter ni la plus haute ni la plus basse ni aucune des soumissions.

L'actif sera visible en tout temps en s'adressant sur les lieux et les renseignements additionnels pourront être obtenus au bureau du soussigné.

LUCIEN CHAREST
Syndic licencié.

Bureaux :— 85, rue St-Pierre, Québec.
Tél.: — 2-6343

Les concerts

Triomphe à Raoul Jobin

La ville natale du grand ténor canadien se devait de faire à Raoul Jobin l'accueil chaleureux et, disons-le, délirant qu'elle lui a fait hier soir au Palais Montcalm. Le théâtre municipal avait été pris d'assaut par l'élite de la société québécoise, dont plusieurs membres du cabinet et du parlement, et plus aucune place ne semblait libre à l'orchestre et dans les balcons quand le rideau se leva au temps fixé, soit à huit heures et demie.

Visiblement heureux de se retrouver parmi les siens, Raoul Jobin leur a servi un programme surprenant au premier abord par une négligence relative des grands extraits d'opéra et par l'introduction de deux séries de pièces courtes qui ont parfois une allure de folklore, donnant dans l'ensemble l'impression d'une belle soirée de famille autour du glorieux fils revenu au pays pour sa tournée des fêtes.

Mais dans la voix de ce fils glorieux, réclamé de partout depuis quinze ans pour exprimer d'une façon splendide les sentiments qu'éprouvent les peuples sous toutes les latitudes, l'auditoire a encore une fois si bien reconnu l'expression idéale des sentiments divers qui empoignent l'âme humaine, qu'après l'épuisement des pièces au programme, il semblait incapable de vouloir se libérer de l'emprise qu'elle avait exercée sur lui.

En effet, on ne se rappelle pas avoir entendu au Palais Montcalm en ces dernières années un auditoire aussi distingué et aussi choisi insister aussi bruyamment pour obtenir des rappels; mais ce fut très heureux car l'artiste eut alors l'occasion de déployer toutes les ressources de sa verve enjouée dans "La Prière", de Maurice Frank, la pureté de son timbre si sonore et l'étendue de son registre dans "La Fleure que tu m'avais jetée", de Bizet, ainsi que la délicatesse avec laquelle il sait poser la voix dans les pièces du genre de l'"Adieu", de Chopin, et autres.

La concentration du recueillement produit en cet artiste sérieux une chaleur qui enveloppa la toute première pièce au programme "Air de Serse (Largo)", de Haendel. L'"O Cessate di piagarmi" mit en valeur l'art que Raoul Jobin met dans les crescendos. Cette pièce de Scarlatti, et "Se Florindo e'fedele", du même auteur, furent deux éléments de variété par le contraste des genres. Un extrait d'Iphigénie en Tauride", de Gluck, dans lequel l'artiste mit à contribution toutes les qualités qu'il venait de révéler, fut suivi de quelques morceaux de genre, de Duparc, Debussy, Morin et Daunais, qui terminèrent, avec le "Récit du Graal", de Wagner, la première partie du programme.

Après l'intermission, l'artiste interpréta "A Dissonance", de Borodine, "O winde keine duft'ge Blute", de Gliere, "Die Mainacht", de Brahms, "Bostchaft", de Brahms, quelques pièces de genre, puis finalement "La Juive" de Halévy.

Ces différentes pièces montrèrent, non seulement la souplesse, l'ampleur et surtout la sonorité limpide de cette voix qui semble un fleuve d'harmonie, mais aussi la façon naturelle avec laquelle il peut être successivement plaisant et grave, goguenard et languide, pour adapter à sa voix son expression toute faite de souriante bonhomie, et de ce calme communicatif qui plait tant aux auditoires. Fl.L.

Réunions et Conférences

Aujourd'hui

Club Kiwanis. — Déjeuner-causerie hebdomadaire, à 12.30 h., p.m., au Château Frontenac. Conférencier : Son Honneur le maire Lucien Borne.

Techniciennes laïques en sciences ménagères. — Réunion de l'exécutif de ce groupement, à 5 h., p.m., chez la publiciste, Mme J. Lavergne, 86, rue Crémazie.

Chambre de Commerce. — Dîner-causerie, à 6.30 h., p.m., à l'hôtel Saint-Louis. Conférencier : M. Henry Birks, président de la C. de C. Canadienne. Sujet : "Soyons unis".

Société de Stomatologie. — Réunion, à 6.30 h., p.m., au Cercle Universitaire. Conférencier principal : le Dr Prescott Mowry. Travaux présentés par les Drs René Auger, André Grenon et Georges Lepage.

Visites Interprovinciales. — Séance, à 8.15 h., p.m., à la salle de conférence de la faculté de Droit, 17, rue Ste-Famille.

Circulo interamericano. — Réunion des membres à leur local 130 Grande-Allée, à 8 h. 30.

Documentaire sur le port de Québec

La Chambre de Commerce de Québec vient de publier un intéressant documentaire photographique de quarante pages sur le port de Québec. Ce documentaire, destiné à faire connaitre le rôle important que joue notre port dans l'économie québecoise et dans l'ensemble de l'économie canadienne, est rédigé presque exclusivement en anglais et contient une série de remarquables photographies illustrant les facilités de nos quais à eau profonde. Il débute par un avant-propos de M. Paul DesRochers, président de la Chambre de Commerce de Québec, qui expose le but visé par la Chambre de Commerce dans la publication de ce documentaire et exprime que la popularité de notre port, qui jouit déjà d'une renommée méritée, ira en augmentant avec le développement et l'industrialisation de l'est de la province et du Nouveau-Québec. Ce documentaire, d'une toilette soignée, a été conçu et dirigé par M. Roger Vézina, secrétaire de la Chambre de Commerce, avec la collaboration de M. Louis Beaudry, gérant du port de Québec, de son secrétaire M. James Guthrie, du Commissariat de l'Industrie de la Cité de Québec, de l'Office de publicité de la province de Québec, du Conseil des ports nationaux, de M. Pierre-M. Favreau et d'un groupe d'artistes amateurs et professionnels.

Cent huit personnes survivent

New-York, 20. (AFP) Cent huit survivants de l'équipage du brise-glaces "Eastwind", qui entra en collision avec le pétrolier "Gulf Stream" dans le brouillard hier matin, à une centaine de milles de la côte du New-Jersey, sont arrivés à Brooklyn hier après-midi à bord des deux navires qui les avaient recueillis. Une vingtaine d'entre eux, blessés, ont été immédiatement transférés dans des ambulances et transportés à l'hôpital naval de Staten Island. On sait que 10 membres de l'équipe du brise-glaces ont été tués dans la collision mais, par contre, on annonçait hier après-midi que l'accident n'a fait aucune victime à bord du pétrolier dont l'incendie a pu être maitrisé et qui se dirigerait sur New-York par ses propres moyens.

Le Nouveau Québec

Comment se sont développées les voies de communications du Nord

La solution apportée au problème du transport conditionne étroitement le développement économique de ces régions. — Intéressant cours de M. del Perugia, consul de France.

M. Paul del Perugia, consul de France à Québec, a abordé hier dans un nouveau cours à l'université Laval la question des communications dans les territoires du Grand Nord, après avoir indiqué que leur solution conditionnait étroitement le développement économique de ces régions.

M. del Perugia a rappelé que pendant longtemps les voyages dans l'Extrême Nord s'effectuaient exclusivement l'hiver en traine à chiens et l'été en Kayak, moyens de communication de rendement très minime, bien que la traine canadienne se révéla à beaucoup d'égards supérieure à la narta russe, employée de l'autre côté du détroit de Bhéring. En dépit des auto-neige, des "weasel", des "pengins", les missionnaires, protecteurs et commerçants continueront longtemps, dit-il, à se déplacer dans les solitudes boréales en Kayak et en traine à chiens.

Deux grandes voies fluviales furent de bonne heure aménagées à l'intérieur de ces territoires. Dès 1884, un vapeur navigant sur le Mackenzie reliait déjà MacMurray à Fitzgérald. Mais l'impulsion décisive ne fut donnée qu'en 1925, lorsque la Canadian Pacific établit une gare à Waterway, reliant le grand Fleuve au tronc transcontinental. D'autres développements canadiens et américains ont par la suite enrichi les moyens de communications.

L'Arctique oriental, poursuit le conférencier, n'a pas connu le même développement des communications, en raison des difficultés climatiques et de l'existence de cette mer morte que constitue la Baie d'Hudson. Toutefois, la construction du chemin de fer reliant Churchill aux plaines de l'Ouest est susceptibles d'avoir d'importantes conséquences, puisqu'elle raccourcit de plus de mille milles la distance s'éparant les plaines à blé des marchés européens. L'élévateur de Churchill est, pour sa part, en mesure d'alimenter tout l'été les navires spécialisés dans ce genre de transport. On a déjà remarqué que, si l'on construisait à travers les Prairies un chemin de fer unissant le port Churchill à un port du Pacifique, la riche région de la Rivière de la Paix deviendrait plus proche des marchés européens que l'ouest de l'Ontario.

Le conférencier fait ensuite un historique des communications périarctiques, puis il conclut en soulignant l'importance des progrès réalisés depuis la guerre dans le domaine des communications boréales, spécialement par la construction de l'Alcan, de l'Alsib et de la Ligne Crimpson dont il abordera prochainement l'étude, et qui constitue une des pages brillantes de la récente histoire du Canada.

Entente conclue

Londres, 20. (Reuter) La Grande-Bretagne, l'Argentine et le Chili ont conclu une entente visant à éviter tout incident ou toute friction dans les régions antarctiques au cours du présent été antarctique, a-t-on annoncé à Londres.

Un communiqué officiel dit que les gouvernements de ces trois pays se sont donné mutuellement l'avis que, dans les circonstances actuelles ils ne voient pas la nécessité d'envoyer des navires de guerre au sud du dégré de latitude 60 durant la saison actuelle de l'Antarctique, sauf, bien entendu, pour ce qui a trait à la circulation maritime routinière qui prévaut depuis un certain nombre d'années.

Le gouvernement britannique a exprimé sa confiance que l'arrangement intervenu contribuera à éviter des incidents dans cette région où les trois pays proclament des droits territoriaux.

On sait que la Grande-Bretagne revendique des droits sur les dépendances des îles Falkland, de même que le Chili et l'Argentine.

TEMPERATURE

Toronto, 20. — (PC) Minima et maxima pour la journée d'hier, dans les principaux centres du Canada :

Villes :	Min.	Max.
Vancouver	22	38
Edmonton	—30	—17
Winnipeg	—30	—23
Toronto	38	41
Ottawa	27	47
Montréal	30	47
Québec	16	48
Moncton	10	44

Pronostics

Montréal, 20. (PC) La tempête qui a sévi dans le nord de l'Ontario et le Québec, hier, a gagné le nord du Labrador. Graduellement, les vents se sont apaisés dans l'est du Canada et la température baisse après avoir atteint des sommets sans précédents, hier matin, dans maintes localités. Le froid se fait déjà mordant dans l'ouest du Canada. On peut s'attendre aujourd'hui à des chutes du mercure.

Régions de Montréal, d'Ottawa, des Laurentides, de Québec, des Cantons de l'Est, du Saint-Maurice, du lac Saint-Jean et de Baie-Comeau : beau et beaucoup plus froid; vents du nord de 15 milles à l'heure. Minima et maxima : 20 et 25 à Montréal ; 16 et 22 à Ottawa ; 12 et 18 à Ste-Agathe ; 18 et 23 à Québec ; 20 et 25 à Sherbrooke ; 5 et 8 à La Tuque ; 10 sous zéro et 5 au-dessus à Chicoutimi ; 16 et 22 à Rivière-du-Loup.

Le soleil

Lever :	7 h. 24
Coucher :	4 h. 28

Une mère sauve ses deux enfants d'un incendie et décède peu après

Mme Mary Woo, de Chicago, a succombé à ses blessures peu après son arrivée à l'hôpital. — La victime et ses enfants durent sauter du troisième étage d'une maison en flammes.

Chicago, 20. (PA) Une future mère et ses deux jeunes enfants ont sauté hier du troisième étage d'une maison à appartements pour échapper aux flammes qui dévoraient l'immeuble et avaient déjà embrasé la cage d'escalier. La maman a malheureusement succombé à ses blessures peu après son arrivée à l'hôpital.

Quinze personnes se sont sauvées de la maison en feu, sans s'occuper de Mme Mary Woo, 34 ans, ni de sa famille. Un voisin d'en face M. Joseph Brown aperçut tout-à-coup la pauvre femme au sommet de l'escalier de sortie à l'arrière de l'immeuble, et tenant dans les bras une petite fille qu'elle était prête à lancer dans le vide. Il se précipita à leur secours et arriva à temps pour recevoir l'enfant tout juste dans les bras. Puis le petit garçon de Mme Woo se jeta à son tour, mais le voisin faillit le manquer et il ne put l'empêcher de se heurter la tête sur le sol en ciment. M. Brown tendit les enfants aux policiers pour qu'ils les transportent à l'hôpital.

Quand il revint, on lui apprit que la mère elle-même avait sauté, tombant d'une hauteur d'environ 30 pieds.

Mme Woo mourut peu après son arrivée à l'hôpital. Un médecin pratiqua sur elle une césarienne post-mortem, mais l'enfant, qui avait huit mois de portée, était mort-né.

La fillette et le garçon, de 10 et 9 ans, sont tous deux blessés, ce dernier souffrant, croit-on, d'une fracture du crâne.

Leur père, Joe Woo, un acheteur d'une compagnie chinoise d'alimentation faisait un voyage d'affaires en Floride.

Mort à Halifax de M. Fraser Munro

Halifax, 20. (PC) M. Henry Fraser Munro, surintendant de l'Education en Nouvelle-Ecosse depuis près d'un quart de siècle, est décédé ces jours-ci dans un hôpital à l'âge de 71 ans.

C'était un homme d'idées et possédant un grand savoir; il a été responsable de plusieurs améliorations dans le système éducatif de la province depuis sa nomination comme surintendant en 1926. Il était originaire de Pictou, au Nouveau Brunswick.

Truman irait à Rome en 1950

Rome, 20. (AFP) Certains journaux romains se font l'écho d'un bruit selon lequel le président Truman aurait l'intention de se rendre à Rome à l'occasion de l'Année Sainte (1950).

Au comité central de l'Année Sainte, on déclare ne pas avoir connaissance d'une telle éventualité.

Le sergent W. Gamache président des policiers

Le sergent Wilfrid Gamache a été élu, en remplacement du sergent Georges Fortin, président de l'Association protectrice des policiers municipaux de Québec Inc. au cours d'une assemblée d'élections.

Les autres directeurs sont: Charles-Edouard Vachon, vice-président; Jules Blouin, trésorier; Gérard Gaudreau, secrétaire; Vincent Ouellet, assistant-secrétaire ; Ernest Tardif, assistant-trésorier; Gaston Bacon, William McAneeney et J.-A. Riopel, directeurs.

Saveur Délicieuse!

SCELLÉ À VIDE — TOUJOURS FRAIS

Prenez part au

CONCOURS CROWN BRAND

$10,000.00

EN PRIX

463 PRIX

C'est très facile . . .

Voici tout ce que vous avez a faire:

1. Ecrivez votre nom et votre adresse en lettres moulées sur un morceau de papier quelconque.
2. Mettez ce papier à la poste avec l'étiquette d'une boite de sirop de blé d'Inde Crown Brand de 5 lbs, ou son équivalent (*), et adressez le tout comme suit:

LE CONCOURS CROWN BRAND,
Station "H" Montréal, Qué.

3. Assurez-vous que votre lettre est suffisamment affranchie.

C'est tout ce que vous avez à faire pour vous inscrire au concours Crown Brand. Voici ce qui arrive ensuite :

. . . . Il y a trois périodes pendant lesquelles vous pouvez gagner des prix: 15 jan.-15 fév., 16 fév.-15 mars, 16 mars-15 avril. Les inscriptions ne sont valables que pendant le mois où elles ont été reçues: donc mettez vos inscriptions à la poste au plus tôt et envoyez-en chaque mois pendant toute la durée du concours.

. . . . Chaque mois, 154 inscriptions sont tirées du sac au hasard. Les 154 concurrents chanceux sont avertis par la poste et on leur demande d'écrire chacun une lettre donnant trois raisons pour lesquelles ils aiment le sirop de blé d'Inde Crown Brand.

. . . . Ensuite, selon la valeur des réponses, les 154 prix sont partagés comme suit:

1er PRIX: $100.00 2e PRIX: $50.00 152 PRIX DE $10.00 CHACUN

Et voyez ce qui arrive en dernier lieu:

LES JUGES DU CONCOURS DÉSIGNENT, PARMI LES LETTRES DES GAGNANTS DES TROIS PREMIERS PRIX, CELLE QUI, À LEUR AVIS, CONTIENT LA MEILLEURE RÉPONSE ET L'AUTEUR DE CETTE RÉPONSE REÇOIT LE . . .

GRAND PRIX DE $5,000.00

Si l'enveloppe du concurrent ne contient aucune étiquette, couvercle ou carton, le grand prix est de $1,000. Le concours Crown Brand est ouvert à tous les Canadiens, sauf aux employés de The Canada Starch Company, ou de son agence de publicité, et aux membres de leurs familles. Les décisions des juges sont finales. Les lettres des concurrents deviennent la propriété de The Canada Starch Company.

* ou deux étiquettes ou cartons, ou encore une étiquette et un carton d'un des produits suivants:

- 2 couvercles de boîtes à goulot de 2 lbs ou l'étiquette d'une boîte de 5 lbs
- 2 couvercles de boîtes à goulot de 2 lbs ou l'étiquette d'une boîte de 3 lbs
- 2 couvercles de boîtes à goulot de 2 lbs ou l'étiquette d'une boîte de 5 lbs
- 2 étiquettes de fécule de maïs Benson
- 2 étiquettes de fécule de maïs Canada
- 2 cartons de Silver Gloss
- 2 cartons de Linit

C'EST UN CONCOURS POUR TOUS — IL EST TRÈS FACILE D'Y PRENDRE PART ET TOUS LES MEMBRES DE LA FAMILLE PEUVENT GAGNER. ÉCRIVEZ TOUT DE SUITE — ÉCRIVEZ SOUVENT!

Tous ont la chance de gagner de l'argent, le garçonnet pour s'acheter une bicyclette, la maman pour se procurer de nouvelles toilettes et papa pour réaliser un de ses projets. Inscrivez-vous tout de suite — vous pouvez être au nombre des gagnants.

THE CANADA STARCH COMPANY LIMITED
MONTRÉAL TORONTO